

Janvier 2005



منظمة الأغذية
والزراعة
للامم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMITÉ DE L'AGRICULTURE

Dix-neuvième session

Rome, 13-16 avril 2005

**PLAN À MOYEN TERME 2006-11 ET PROPOSITIONS
PRÉLIMINAIRES DU PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2006-07
RELATIVES AUX GRANDS PROGRAMMES 2.1, 2.2 ET 2.5**

Point 3b de l'ordre du jour provisoire

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

INTRODUCTION

1. Lors de ses précédentes sessions, le Comité était invité à effectuer un examen prospectif des activités planifiées dans le cadre des Grands Programmes 2.1 *Production agricole et systèmes de soutien*, 2.2 *Politiques et développement alimentaires et agricoles* et 2.5 *Contributions au développement durable et programmes spéciaux*.

2. La section du Plan à moyen terme 2004-09 s'y rapportant a été présentée au Comité à cette fin lors de la dernière session, de même qu'un document supplémentaire. Il est rappelé que, dans une recommandation, le Comité du programme a estimé qu'en plus de l'éclairage à plus long terme offert par le Plan à moyen terme, ce genre de débat au sein des comités techniques profiterait également de documents préparés spécifiquement à cet effet. On y retrouverait des tableaux indiquant les variations de ressources entre le budget approuvé pour l'exercice biennal en cours et le niveau proposé pour l'exercice suivant et s'appuyant sur les hypothèses formulées dans le PMT, de même que des explications relatives aux activités prévues pour l'exercice suivant.

3. Bien que l'expérience de la dernière session semble satisfaisante, on notera que conformément à la notion de plan à évolution continue, le document du PMT 2006-11 dont le Conseil a été saisi à sa session de novembre 2004 se concentrait uniquement sur les entités nouvelles ou fortement modifiées par rapport au plan précédent, du moins en ce qui concerne les programmes techniques. Toutefois, il se peut que les sections pertinentes du Plan à moyen terme 2006-11, tel qu'il a été publié, ne soient pas suffisantes pour permettre aux comités techniques de rendre des avis sur les priorités pour le prochain exercice biennal dans leur domaine de compétence, avis qui seraient pris en considération lors de l'élaboration du PTB 2006-07.

4. En conséquence, le présent document a pour objet de présenter, pour chaque programme des Grands Programmes 2.1, 2.2 et 2.5:

- des informations précises à propos de toutes les entités pertinentes qui devraient avoir des activités au cours de la période couverte par le PMT 2006-11; et
- des explications concernant les grandes orientations pour l'exercice biennal 2006-07, de même que les réaffectations de ressources proposées par rapport au budget approuvé pour 2004-05 - en s'appuyant sur l'hypothèse de croissance réelle sur laquelle se fonde le PMT 2006-11.

5. L'attention du Comité est appelée à se porter plus particulièrement sur les entités neuves ou fortement modifiées par rapport au PMT précédent et qui sont mises en évidence dans le texte. Le Comité est invité à examiner ces entités neuves ou modifiées, à émettre des observations à leur sujet et à recommander les priorités du programme qui seraient prises en considération lors de la finalisation des propositions relatives aux Grands Programmes 2.1, 2.2 et 2.5 pour le Programme de travail et budget 2006-07.

GRAND PROGRAMME 2.1: PRODUCTION AGRICOLE ET SYSTÈMES DE SOUTIEN

Programme	Titre	PTB	PMT 2006-11		
		Programme de travail total - 2004-05	Programme de travail 2006-07 (CRZ)	Ressources (croissance réelle)	Programme de travail 2006-07 (CR)
210	Entités intradépartementales du programme pour la production agricole les systèmes de soutien	31 338	31 338	4 668	36 006
211	Ressources naturelles	16 266	16 266	706	16 972
212	Cultures	26 122	26 343	1 327	27 670
213	Élevage	17 722	17 713	754	18 467
214	Systèmes agricoles de soutien	14 807	14 567	400	14 967
215	Applications agricoles des isotopes et des biotechnologies	5 607	5 607	235	5 842
Total		85 747	85 719	4 200	89 919

Domaines prioritaires pour 2006-07

L'agriculture est l'un des principaux facteurs qui contribuent à la sécurité alimentaire et au développement durable. Dans un monde où la majorité des personnes démunies vivent toujours dans des zones rurales et, de plus en plus, périurbaines, il est essentiel que le secteur agricole se montre efficace et souple, de manière à concrétiser les objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à la pauvreté, à la faim et à la pérennité de l'environnement.

Au cours de l'exercice 2006-07, le Grand Programme 2.1 accordera la priorité aux processus de définition des normes et à l'élaboration de directives et cadres réglementaires adaptés dans des domaines tels que les ressources phytogénétiques et zoogénétiques, les biotechnologies, la biosécurité et la santé animale, ainsi que le développement durable et la gestion des ressources naturelles, en particulier l'eau. Il aidera les pays à acquérir de nouvelles technologies et encouragera des initiatives qui donnent suite aux préoccupations sociales, environnementales et sanitaires et qui contribuent à accroître la productivité des terres, de l'eau et de la main-d'oeuvre. Il prônera la mise en place de liens solides entre les activités normatives et l'action sur le terrain et mettra en évidence l'assistance aux politiques, les conseils techniques et le renforcement des capacités au niveau national, de même que les liens avec les marchés, de manière à soutenir les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires dans le cadre d'une transition vers une agriculture commerciale.

PROGRAMME 2.1.0: RÉPONSE AUX DÉFIS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU VU DE L'ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE ALIMENTAIRE

Entité	Calendrier	Titre	PTB	PMT 2006-11		
			Programme de travail total - 2004-05	Programme de travail 2006-07 (CRZ)	Ressources (croissance réelle)	Programme de travail 2006-07 (CR)
210A1	2002-2005	Intensification durable des systèmes intégrés de production	590	0	0	0
210A2	2002-2005	Promotion d'une agriculture favorisant la conservation des ressources	880	0	0	0
210A3	2006-2011	Renforcement des capacités pour les systèmes de production durable et les bonnes pratiques agricoles	0	1 470	83	1 553
210P1	Continu	Secrétariat de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGAA)	2 051	2 051	195	2 246
210S1	Continu	Comité de l'agriculture	562	562	0	562
210S2	Continu	Services techniques pour le développement des partenariats et la promotion de l'information	548	548	0	548
210S5	Continu	Appui central aux DPAl	592	592	500	1 092
Total			5 223	5 223	778	6 001

Domaines prioritaires pour 2006-07

Au cours de l'exercice biennal 2006-07, ce programme facilitera le renforcement des capacités interdisciplinaires en adoptant une démarche durable et intégrée pour les différents systèmes de production, y compris de bonnes pratiques agricoles et une agriculture favorisant la conservation des ressources. La collecte, l'évaluation et la mise en commun des enseignements tirés bénéficieront d'une attention toute particulière dans le cadre de l'application de meilleures pratiques d'agronomie et de gestion pour répondre à l'évolution de la situation des agriculteurs et des marchés. Les réalisations attendues pendant la période biennale sont les suivantes: diffusion des expériences nationales en matière de politiques et exemples concrets de bonnes pratiques agricoles qui répondent aux objectifs économiques, sociaux et environnementaux et contribuent à la sécurité sanitaire des aliments et à la sécurité alimentaire dans le contexte d'un secteur agroalimentaire et d'une mondialisation en pleine mutation; bases d'information à l'appui de la mise au point de systèmes de production intégrée durables, déduction de principes et d'enseignements tirés et renforcement des capacités des institutions partenaires à certains endroits. Deux entités (210A1 et 210A2) doivent être fusionnées pour former l'entité 210A3.

La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGAA) tiendra sa onzième session ordinaire à la fin de 2006. Elle y examinera la situation et les besoins des différentes composantes de la biodiversité, de même que les questions touchant plusieurs de ces composantes, comme la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture en dehors des plantes et des animaux et l'approche écosystémique de l'agriculture. Elle s'appuiera sur une analyse des ressources humaines et financières dont dispose la FAO et sur une identification des lacunes. La Commission adoptera un programme de travail à moyen terme et s'emploiera plus particulièrement à préparer la première Conférence technique internationale sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, qui devrait avoir lieu en 2007.

Des ressources supplémentaires seront allouées au titre de l'entité 210P1 pour renforcer le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et poursuivre les travaux sur les éléments d'appui. Le Secrétariat du Traité sera établi au titre du Programme 2.1.2 *Cultures*.

Les ressources supplémentaires allouées à l'entité 210A3 dans le cadre d'un scénario de croissance réelle serviraient: (1) à accélérer l'évaluation et la mise en commun des enseignements, ce qui permettrait de disposer, dans de meilleures délais, de matériels spécifiques à chaque région pour appuyer l'élaboration de systèmes de production durables, et (2) à augmenter quantitativement l'aide fournie aux initiatives de bonnes pratiques agricoles. Le scénario de croissance réelle dégagerait des ressources de départ plus importantes pour soutenir les activités menées dans le cadre des Domaines prioritaires pour une action interdisciplinaires (entité 210S5).

210A3: Renforcement des capacités pour les systèmes de production durable et les bonnes pratiques agricoles

Problème à résoudre:

6. Cette entité intervient dans un contexte de besoin croissant de produits agricoles sûrs et de qualité et d'une autonomie de subsistance en milieu rural tout en préservant la base de ressources naturelles. Elle vise à améliorer les capacités d'une large gamme d'acteurs pour leur permettre d'assurer le soutien économique, environnemental et social d'une agriculture durable et à garantir une meilleure coordination entre ces acteurs.

Contribution proposée à la solution du problème

7. En règle générale, les choix qui s'offrent au plan des politiques et de la technologie en matière d'agriculture durable ne tendent pas à optimiser la production isolée d'un produit de base mais à encourager des solutions intégrées, à tenir compte des dimensions économiques et sociales du choix d'une technologie et à comprendre la contribution de l'agriculture à des systèmes de subsistance plus larges. Cela ne peut se faire que grâce à des approches multidisciplinaires coordonnées.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

8. Les départements et divisions de la FAO ainsi que divers partenaires à l'échelle mondiale et nationale: décideurs et conseillers en matière de politique des ministères compétents, institutions internationales, universités et instituts de recherche, techniciens de la vulgarisation, associations d'agriculteurs et autres organisations de la société civile, secteur privé.

Objectifs

9. Action coordonnée dans diverses régions, échange d'informations et d'enseignements et appui au renforcement des capacités et à l'évolution des politiques afin de faire la démonstration et la promotion des systèmes intégrés de production.

Principaux produits:

- Assistance aux politiques et assistance technique concernant les concepts et les méthodes applicables aux bonnes pratiques agricoles
- Agriculture favorisant la conservation des ressources dans les grands systèmes de production
- Renforcement des capacités, assistance aux politiques et assistance technique concernant les systèmes durables de production intégrée

210P1: Secrétariat de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (CRGAA)

Problème à résoudre:

10. La biodiversité agricole constitue une ressource primordiale pour la sécurité alimentaire et l'agriculture durable et se voit de plus en plus menacée par les changements environnementaux et économiques. Les autorités gouvernementales doivent, chaque jour davantage, mettre en place des cadres politiques et réglementaires convenus afin d'en garantir la conservation et l'utilisation durable et d'assurer un partage juste et équitable de ses avantages.

Contribution proposée à la solution du problème

11. La Commission est la principale tribune intergouvernementale où examiner et négocier instruments politiques, accords, cadres réglementaires et programmes spécifiques d'action répondant aux besoins des gouvernements en matière de conservation, d'utilisation durable et de partage équitable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, éléments dont dépendent la sécurité alimentaire et l'agriculture durable.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

12. L'environnement agricole et les autorités gouvernementales, grâce à des cadres politiques et réglementaires bien conçus; les agriculteurs et les éleveurs dans tous les pays, grâce à la conservation et à l'utilisation des ressources génétiques agricoles et à l'accès à celles-ci; et les sélectionneurs et les scientifiques qui améliorent les races animales et les cultures en profiteront tous directement. Le grand public et les générations futures disposeront d'une plus grande diversité de produits agricoles.

Objectifs

13. Négocier, mettre en oeuvre et gérer des politiques et des cadres réglementaires nationaux et internationaux, des accords intergouvernementaux et des codes de conduite pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Imprimer une orientation appropriée aux activités de la FAO relatives aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et inclure les considérations éthiques qui s'y rapportent dans les travaux de l'Organisation.

Principaux produits:

- Sessions ordinaires de la Commission
- Appui fonctionnel au Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
- Établissement de cadres de politique générale et de réglementation internationalement reconnus pour les ressources zoogénétiques et phytogénétiques (ainsi que pour d'autres secteurs)
- Éthique en alimentation et agriculture

210S1: Comité de l'agriculture

14. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Planification et conduite des sessions biennales du Comité de l'agriculture

210S2: Services techniques pour le développement des partenariats et la promotion de l'information

15. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Contributions à l'initiative "Agriculture et développement rural durables" - CNUED, programme Action 21, chapitre 14
- Contribution aux études prospectives mondiales
- Services au niveau des départements pour la qualité des publications et les communications, les rapports régionaux et les activités de liaison

210S5: Appui central aux DPAI

16. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Appui central aux DPAI

PROGRAMME 2.1.1: RESSOURCES NATURELLES

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB		PMT 2006-11	
			Programme de travail total - 2004-05	Programme de travail 2006-07 (CRZ)	Ressources (croissance réelle)	Programme de travail 2006-07 (CR)
211A1	2002-2007	Efficacité d'emploi et conservation de l'eau en agriculture	2 763	2 763	300	3 063
211A2	2002-2007	Productivité des terres et des sols	2 471	2 471	0	2 471
211A3	2002-2007	Gestion intégrée et planification des terres, des eaux et des éléments nutritifs des plantes et formulation des politiques	1 400	1 400	406	1 806
211A5	2004-2009	Amélioration de la qualité des terres et des eaux	793	793	0	793
211P7	Continu	Systèmes d'information, bases de données et statistiques sur les terres et les eaux	1 697	1 697	0	1 697
211P8	Continu	Gestion des connaissances et partenariats	1 263	1 263	0	1 263
211S1	Continu	Soutien direct aux États Membres et au Programme de terrain	5 310	5 310	0	5 310
211S2	Continu	Programme international pour la recherche et la technologie en irrigation et drainage	569	569	0	569
Total			16 266	16 266	706	16 972

Domaines prioritaires pour 2006-07

Le Programme 2.1.1 visera à promouvoir la conservation des ressources en eaux et en sols et à en améliorer l'utilisation, de même que l'apport en éléments nutritifs au profit d'un développement durable. Les éléments suivants se verront accorder la priorité: i) amélioration durable de la productivité de l'eau et des sols; ii) conservation de l'eau et des sols; iii) relèvement des ressources en eau et en terres épuisées; et iv) diffusion des pratiques et des politiques adaptées pour intégrer l'aménagement des eaux et des sols à l'appui d'un développement et d'une gestion durables des ressources. En 2006-07, les différentes entités de projets techniques devraient permettre les réalisations suivantes: achèvement d'un ensemble détaillé de directives pour la gestion de l'eau en exploitation et d'une méthodologie concernant la productivité de l'eau en agriculture; préparation de plans nationaux de gestion intégrée des ressources hydriques; formation aux techniques de gestion des sols des agents de vulgarisation et des agriculteurs dans les pays en développement, de manière à contribuer à une amélioration de la fertilité des sols et à un renforcement de la biodiversité; élaboration de méthodologies d'évaluation de la dégradation des terres et mise en oeuvre dans six pays pilotes; organisation d'ateliers régionaux et conception d'une méthodologie d'école pratique d'agriculture au profit d'une gestion durable des sols; assistance technique aux pays pauvres en eaux à propos de la réutilisation sans danger des eaux usées épurées et de l'eau d'irrigation dans les zones urbaines et périurbaines, de manière à fournir des ressources en eaux pour l'agriculture et à préserver la qualité de l'eau, l'assainissement et les écosystèmes. Ce programme couvre également: la mise à jour de bases de données mondiales comme AQUASTAT et ZAE, de manière à renforcer les connaissances et les informations sur les questions ayant trait à l'eau et aux sols; l'achèvement, par AQUASTAT, d'un atlas des

ressources hydriques et de l'irrigation pour l'Asie, afin de contribuer à un développement efficace de ces ressources. Un appui sera en outre maintenu en faveur de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets, notamment au titre du PSSA et des opérations d'urgence et de secours dans les États Membres. Les ressources supplémentaires allouées dans un scénario de croissance réelle serviraient à renforcer les activités relatives à l'efficacité d'utilisation et à la conservation de l'eau, en particulier: appui aux techniques de maîtrise de l'eau en exploitation et à la gestion intégrée des ressources; aide à la modernisation et à la gestion des réseaux d'irrigation et aux calendriers d'irrigation; soutien aux institutions et aux politiques en matière de gestion des ressources hydriques, y compris les ressources transfrontières; gestion des sols et des eaux dans une optique de bassin versant en s'attachant aux écosystèmes et à la planification et à la gestion intégrées des sols, de l'eau et des éléments nutritifs.

211A1: Efficacité d'emploi et conservation de l'eau en agriculture

Problème à résoudre:

17. Des réunions internationales, comme celles du deuxième et du troisième Forum mondial de l'eau et celle de la Commission du développement durable (CDD), ont souligné le contexte de vive concurrence entre les différents secteurs économiques pour des ressources rares en eau et la nécessité de mettre en place des techniques de gestion de l'eau financièrement avantageuses. Dans la mesure où la production alimentaire est la principale utilisatrice d'eau, le "déblocage de la productivité de l'eau dans l'agriculture" représente l'une des propositions viables pour faire face aux besoins de plus en plus pressants liés à la croissance démographique. Il est possible d'y parvenir si l'irrigation et la gestion de l'eau en agriculture gagnent en viabilité économique et sont davantage axées sur les utilisateurs et les services. Une telle démarche nécessite également de s'intéresser de façon spécifique à une amélioration des techniques destinées à l'agriculture pluviale (cultures, récoltes dépendant des précipitations, etc.), ce qui passe par des améliorations simultanées, sur le plan énergétique, de la gestion de l'eau et des technologies s'y rapportant, ainsi que par un renforcement des capacités. Il convient d'agir à tous les niveaux, depuis les agriculteurs jusqu'aux institutions responsables des ressources en eaux à l'échelle d'un bassin versant ou d'un pays, en passant par les organismes d'irrigation.

Contribution proposée à la solution du problème

18. Large diffusion des technologies permettant de renforcer l'efficacité des techniques de gestion de l'eau en agriculture. Diffusion de meilleures techniques de gestion des systèmes d'irrigation. Stratégies nationales de modernisation de l'irrigation (techniques, développement des capacités). Élaboration de plans nationaux d'investissement en faveur de la gestion de l'eau dans l'agriculture.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

19. Les agriculteurs profiteront d'un accroissement des investissements et d'une amélioration des technologies destinées à l'irrigation et aux zones non irriguées. Les responsables des systèmes d'irrigation publics ou privés profiteront de la modernisation des techniques de gestion. La prise de décisions sera rendue davantage participative grâce à la création d'associations dans le cadre des systèmes d'irrigation. Le coût de l'irrigation pèsera moins sur les budgets nationaux. L'ensemble de la population profitera de l'accroissement de la production alimentaire et/ou d'une plus grande quantité d'eau disponible pour des usages non agricoles.

Objectifs

20. Disponibilité de techniques permettant d'utiliser efficacement l'eau pour l'agriculture et de la conserver; gestion participative, équitable et efficiente de l'eau dans les systèmes d'irrigation; amélioration de la politique d'irrigation et réformes institutionnelles connexes.

Principaux produits:

- Méthodes de maîtrise et de gestion de l'eau sur l'exploitation pour les cultures irriguées et non irriguées
- Gestion de l'eau destinée aux cultures et techniques d'irrigation de complément
- Développement des technologies d'irrigation et des ressources hydriques, y compris la récupération de l'eau et les nappes phréatiques peu profondes
- Méthodes d'amélioration et de modernisation des systèmes d'irrigation
- Restructuration institutionnelle de l'irrigation
- Promotion d'une politique de l'eau et d'une gestion des bassins versants appropriées

211A2: Productivité des terres et des sols

Problème à résoudre:

21. De plus en plus limitées en qualité (dégradation) et en quantité, les ressources en terres et en eau font l'objet de pressions croissantes dans la plupart des régions du monde. En Afrique subsaharienne, notamment, la productivité des terres accuse un déclin prononcé. Les gouvernements doivent s'associer à de multiples partenaires pour assurer l'utilisation viable et équitable des terres et l'exploitation efficiente des ressources, en faisant appel au développement participatif et à l'adaptation locale de stratégies de gestion et d'options d'affectation des sols durables.

Contribution proposée à la solution du problème

22. En adoptant des techniques éprouvées de gestion des sols et des nutriments et de relèvement/gestion des sols dégradés et difficiles, les agriculteurs devraient parvenir à augmenter la productivité du sol ou à prévenir sa baisse, à réduire le ruissellement excédentaire, l'érosion et les risques associés aux sécheresses répétitives, ainsi qu'à obtenir des rendements supérieurs et plus stables.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

23. Les petits agriculteurs devraient tirer profit de l'augmentation de la fertilité du sol. L'amélioration de la gestion des ressources en sols, y compris la prévention de la dégradation des terres, seront bénéfiques à l'environnement et à l'ensemble de la population.

Objectifs

24. Dans le cadre des conventions issues de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) et de la série d'objectifs relatifs à l'aménagement des terres énoncés dans le programme Action 21 de la CNUED, mettre à l'épreuve et diffuser des options et des politiques de gestion améliorée de la fertilité des terres et de gestion intégrée des nutriments et encourager l'évaluation et la remise en état des sols dégradés et difficiles dans différentes zones agroécologiques.

Principaux produits:

- Pratiques de gestion intégrées des sols et des nutriments des végétaux
- Gestion, conservation et remise en état des sols dégradés et difficiles
- Outils d'analyse et de planification des ressources en terres

211A3: Gestion intégrée et planification des terres, des eaux et des éléments nutritifs des plantes et formulation des politiques

Problème à résoudre:

25. En l'absence de politiques cohérentes, de procédures de planification faisant intervenir plusieurs parties prenantes et de mesures d'incitation appropriées, les populations sont quelquefois amenées, en raison de leur pauvreté et faute de mécanismes d'appui, à adopter des techniques non viables qui dégradent l'environnement ou altèrent les eaux en aval et portent préjudice aux utilisateurs des ressources en terres. De plus, les communautés rurales ne sont pas en mesure de faire face à des phénomènes naturels tels que la sécheresse et les inondations si elles n'ont pas été préparées aux catastrophes et en l'absence de mesures et stratégies d'atténuation de leurs effets.

Contribution proposée à la solution du problème

26. Les processus de prise de décisions bien étayés, pluridisciplinaires et faisant intervenir plusieurs parties prenantes devraient déboucher sur des pratiques, stratégies et politiques plus durables de gestion des ressources en terres et en eau et accroître la résistance aux changements climatiques.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

27. Une gestion concertée, intégrée et durable des ressources en terres et en eau qui conditionnent les moyens d'existence des communautés agricoles, pastorales et même urbaines, en particulier dans les régions sujettes à la dégradation des ressources, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes naturelles, devrait profiter à ces communautés.

Objectifs

28. Favoriser une approche de la mise en valeur et de la gestion durable des ressources en terres et en eau qui soit intégrée et pluridisciplinaire et associer diverses parties prenantes.

Principaux produits:

- Techniques et méthodes de mise en valeur et de préservation des zones humides
- Directives pour la gestion des terres et des eaux dans les bassins versants ruraux, notamment en ce qui concerne la préparation aux catastrophes et l'atténuation des sécheresses et des inondations
- Révision des politiques relatives à l'utilisation des terres, de l'eau et des engrains incorporant des dispositions environnementales
- Gestion et conservation de l'humidité du sol dans les zones non irriguées, axées sur l'atténuation des effets des sécheresses

211A5: Amélioration de la qualité des terres et des eaux

Problème à résoudre:

29. Les problèmes liés à la mauvaise qualité de l'eau dans de nombreuses parties du monde sont aggravés par un drainage insuffisant, la salinité et les incidences de ces facteurs sur l'environnement ainsi que par la vulnérabilité aux catastrophes naturelles.

Contribution proposée à la solution du problème

30. Amélioration des systèmes de drainage et des périmètres d'irrigation, élévation de la qualité des eaux usées traitées en vue de servir à l'irrigation périurbaine et meilleure adéquation des stratégies et outils de suivi de l'utilisation des terres, aide à la maîtrise de l'engorgement et de la salinité, diminution de la pollution et atténuation des effets associés aux catastrophes naturelles.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

31. L'amélioration durable de la qualité et de la gestion de l'eau d'irrigation permettra aux agriculteurs établis dans les zones irriguées rurales et périurbaines de mieux maintenir ou accroître leur production et de mieux se prémunir contre les catastrophes naturelles.

Objectifs

32. Amélioration des systèmes et méthodes de production mis en place pour atténuer les conséquences écologiques de la mauvaise qualité de l'eau et des catastrophes naturelles; perfectionnement des systèmes de drainage et des périmètres d'irrigation et élévation de la qualité des eaux usées traitées en vue de servir à l'irrigation périurbaine.

Principaux produits:

- Techniques de gestion de la qualité des eaux et atténuation des incidences néfastes sur l'environnement
- Méthodes de maîtrise de l'engorgement et de la salinité
- Atténuation des effets des catastrophes naturelles par des mesures de maîtrise de l'engorgement et de la salinité et de restauration des sols

211P7: Systèmes d'information, bases de données et statistiques sur les terres et les eaux

Problème à résoudre:

33. Il est nécessaire de rassembler les informations sur les terres et les eaux et de tisser des liens avec des systèmes d'information sectoriels, en vue de constituer une base d'informations globale et multifonctionnelle, à plusieurs échelles, et facilitant aussi l'analyse à l'appui de la prise de décisions. Cet effort doit s'accompagner d'un suivi de l'état et de l'utilisation des ressources en terres et en eau douce dans le monde entier, comme l'ont souligné la Commission du développement durable à sa sixième session et le Comité de l'agriculture à sa quinzième session.

Contribution proposée à la solution du problème

34. Des utilisateurs mieux informés, des politiques, des stratégies et des programmes plus pertinents déboucheront sur une structure et des mesures incitatives plus performantes et sur une gestion plus durable des ressources en terres et en eau.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

35. L'amélioration de l'information et du cadre de l'action politique et de la planification permettant des niveaux de production plus stables et une réduction des risques pour l'environnement, devrait profiter aux agriculteurs, aux bergers et aux pêcheurs ainsi qu'à d'autres utilisateurs des ressources en terres et en eau.

Objectifs

36. Améliorer la gestion des ressources en terres et en eau, grâce à des systèmes d'information facilitant le suivi, et la connaissance par les décideurs de l'état de ces ressources dans le monde.

Principaux produits:

- Systèmes d'information sur les terres et les eaux
- Bases de données et statistiques sur les terres
- AQUASTAT et contributions au Rapport sur la mise en valeur des eaux dans le monde
- État des ressources en terres et en eau dans le monde

211P8: Gestion des connaissances et partenariats

Problème à résoudre:

37. Le manque d'information sur les questions relatives aux terres et aux eaux au niveau national qui seraient utiles à la planification et à l'élaboration des politiques et la méconnaissance de ces sujets, notamment en ce qui concerne les grandes conventions internationales des Nations Unies (CNUED, la Convention sur la lutte contre la désertification – CLD, la Convention sur la diversité biologique – CDB et le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat – GIEC). La priorité doit aller à l'Afrique.

Contribution proposée à la solution du problème

38. Cette entité recueille des informations destinées à la préparation de documents thématiques et d'études prospectives aux niveaux mondial, régional et national (par exemple Agriculture: horizons 2015/30), à des tribunes internationales telles que la CDD, le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCCS), le Partenariat mondial pour l'eau, et utiles à l'élaboration d'autres documents tels que des articles publiés dans les médias ou des rapports de recherche. Ces publications et ces débats internationaux suscitent à leur tour une plus grande prise de conscience des questions relatives aux terres et à l'eau, qui se traduit par des prises de décision plus éclairées.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

39. L'amélioration des politiques, programmes et stratégies relatifs à la gestion durable des ressources en terres et en eau devrait profiter à l'ensemble de la population.

Objectifs

40. Décisions prises en meilleure connaissance de cause aux échelons local, national et international; plus grande connaissance des questions et des actions se rapportant à la gestion et à la conservation des terres et des eaux.

Principaux produits:

- Centre de connaissances pour la gestion des terres et des eaux
- Contributions aux études et aux tribunes importantes

211S1: Soutien direct aux États Membres et au Programme de terrain

41. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Aide aux politiques et assistance technique aux États Membres
- Soutien technique aux projets d'urgence et de secours
- Assistance à l'élaboration de projets et appui technique
- Assistance pour l'exécution des projets de terrain

211S2: Programme international pour la recherche et la technologie en irrigation et drainage

42. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Soutien au renforcement des capacités à l'appui de la gestion durable des eaux agricoles
- Soutien technique au Comité de gestion et au Groupe consultatif du Programme international pour la recherche et la technologie en irrigation et drainage (IPTRID)
- Élaboration d'un système intégré d'information pour l'IPTRID

PROGRAMME 2.1.2: CULTURES

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB		PMT 2006-11	
			Programme de travail total - 2004-05	Programme de travail 2006-07 (CRZ)	Ressources (croissance réelle)	Programme de travail 2006-07 (CR)
212A1	2002-2005	Cultures et cultivars de remplacement pour des perspectives nouvelles	1 247	0	0	0
212A3	2002-2005	Stratégies et technologies pour des systèmes durables de cultures et d'herbes	3 265	0	0	0
212A4	2002-2005	EMPRES - Volet concernant les ravageurs des plantes	1 877	0	0	0
212A5	2002-2007	"Généralisation de la protection intégrée" en renforçant les processus écologiques essentiels	2 217	2 383	0	2 383
212A8	2002-2005	Faciliter la prise de décisions concernant les productions végétales et la protection des plantes	399	0	0	0
212A9	2004-2011	Conservation et utilisation durable des ressources phytogénétiques, y compris au moyen des biotechnologies et développement du secteur semencier	2 346	3 373	305	3 678
212B1	2006-2011	Production et biodiversité des cultures et des herbages	0	2 577	0	2 577
212B2	2006-2011	Activités horticoles pour l'amélioration des moyens d'existence	0	1 245	0	1 245
212B4	2006-2011	Faciliter la prise de décisions en matière de production végétale: Politique générale et technologie	0	284	0	284
212P1	Continu	Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV)	4 170	4 170	722	4 892
212P2	Continu	Gestion des pesticides	3 162	3 162	0	3 162
212P3	Continu	Lutte contre les migrateurs nuisibles	1 849	1 849	0	1 849
212P4	Continu	Soutien technique au Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	2 793	2 793	300	3 093
212P5	Continu	Soutien à la formulation de stratégies et promotion de mesures spécifiques pour le développement de la riziculture dans les États Membres de la Commission internationale du riz (CIR)	645	478	0	478
212P6	Continu	EMPRES - Volet concernant les ravageurs des plantes	0	1 877	0	1 877
212S1	Continu	Conseils aux pays et appui au Programme de terrain	2 152	2 152	0	2 152
Total			26 122	26 343	1 327	27 670

Domaines prioritaires pour 2006-07

Le Programme 2.1.2 *Cultures* se concentrera davantage sur l'horticulture comme source de revenus et apport à la nutrition, ainsi que sur la production agricole intégrée et l'agriculture favorisant la conservation des ressources, de manière à répondre à une demande croissante des Membres. À sa première réunion, l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture adoptera un programme de travail. Le Secrétariat du Traité relèvera alors du Programme 2.1.2, dans le cadre duquel sont réalisées des activités de fond de même nature. Il pourra ainsi s'appuyer sur l'expérience acquise au titre de ce même programme en matière de gestion de secrétariats et de comités de conventions internationales. En conséquence, la mise en oeuvre du plan d'action mondial et du Traité international sur les RPGAA se verra accorder la priorité, en particulier en ce qui concerne la conservation et l'utilisation des ressources phytogénétiques dans le contexte de la sélection végétale, des biotechnologies, de la prévention des risques biologiques et de la gestion durable de la biodiversité agricole. Ce programme renforcera la complémentarité des secteurs public et privé au sein des systèmes semenciers nationaux, améliorera et harmonisera les cadres réglementaires relatifs aux RPGAA, aux homologations de semences et de variétés et contribuera à la préparation aux situations d'urgences, aux secours sous forme de semences et aux activités de redressement.

Les activités relatives à la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) porteront en priorité sur l'harmonisation des mesures phytosanitaires en vue réduire les obstacles au commerce, tout en protégeant les ressources végétales nationales des organismes nuisibles. Ce programme continuera en outre à prôner une réduction de l'utilisation de pesticides à un niveau acceptable, en prenant pleinement en considération la protection intégrée, la protection de la santé humaine et de l'environnement et l'appui aux alertes rapides, aux mesures de lutte précoce et à la gestion d'urgence des crises acridiennes. La Commission internationale du riz aidera les membres à mettre en oeuvre des systèmes rizicoles durables afin de concrétiser les objectifs fixés au cours de l'Année internationale du riz 2004.

Sur le plan de la structure des entités et en raison du caractère continu des travaux en cause, l'entité 212A4 *EMPRES - Volet concernant les ravageurs des plantes* devient une entité permanente du programme (212P6), les interventions étant principalement concentrées dans la région occidentale. Conformément aux recommandations issues de la récente évaluation par la FAO des activités de production agricole, les entités actuelles 212A1, 212A3 et 212A8 doivent être progressivement supprimées à la fin de 2005 et seront remplacées par trois nouvelles entités qui traduisent une approche plus multidisciplinaire, l'accent étant mis sur l'élaboration des politiques et des stratégies. Ces nouvelles entités concernent plus spécifiquement l'horticulture (212B2), la production et la biodiversité des cultures et des herbages (212B1) ainsi que les systèmes d'aide à la décision en matière de production agricole (212B4).

Concrètement, les réalisations escomptées sont les suivantes: renforcement des capacités des pays à utiliser les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture par une amélioration de l'accès à ces ressources, aux technologies semencières et aux politiques à l'appui de la sécurité alimentaire, ainsi que de leur utilisation; analyse des enquêtes de pays concernant l'utilisation durable des ressources génétiques et projets de renforcement de la sélection végétale et des biotechnologies dans les pays en développement; meilleure harmonisation des mesures phytosanitaires grâce à l'élaboration de normes nouvelles ou amendées; système dynamique de mise en commun de l'information phytosanitaire; assistance technique destinée à consolider les systèmes phytosanitaires nationaux; conseils aux pays à propos de la réduction des risques liés aux pesticides au travers de la lutte intégrée et de la réglementation des pesticides, afin de répondre aux obligations de plus en plus strictes imposées à l'échelon national et international dans les domaines du commerce, de la santé et de l'environnement, y compris la mise en oeuvre de la Convention de Rotterdam et l'élimination des stocks de pesticides périmés; élargissement du programme EMPRES à d'autres régions, en particulier en matière d'alerte rapide et de lutte précoce contre le criquet pèlerin; rapports réguliers sur la situation acridienne et cadres régionaux et sous-régionaux de lutte contre le criquet pèlerin; projets communautaires pilotes visant à appliquer le cadre conjoint FAO/OMS de promotion de la production et de la consommation de fruits et de légumes dans divers pays en développement et assistance technique destinée à améliorer l'horticulture et d'autres cultures vivrières, en particulier dans

le cadre de bonnes pratiques agricoles; systèmes intégrés de production nationale englobant l'intensification des systèmes de cultures et d'élevage grâce à des approches de gestion intégrée de la production et de protection contre les ravageurs faisant participer les agriculteurs; et tenue de la dix-septième session de la Commission internationale du riz, qui aura lieu en 2006 au Pérou.

Les fonds supplémentaires destinés à la CIPV dans le cadre d'un scénario de croissance réelle serviraient à accélérer le programme d'harmonisation et d'établissement de normes, ainsi qu'à fournir une assistance technique, notamment en garantissant une participation à la procédure d'établissement des normes et à l'application des systèmes de quarantaine à l'échelle nationale.

L'entité *EMPRES - Volet concernant les ravageurs des plantes* permettrait d'envisager un lancement des activités sur d'autres ravageurs et maladies transfrontières des plantes, grâce à des ressources extrabudgétaires. Du fait de l'entrée en vigueur du Traité international sur les RPGAA en juin 2004, les ressources supplémentaires serviraient à permettre à la FAO de renforcer les capacités aux niveaux national, sous-régional et régional à l'appui des activités que l'Organe directeur du Traité définira comme prioritaires. La mise en place du mécanisme de facilitation de l'application du Plan mondial d'action pour les RPGAA bénéficierait d'un soutien, ce qui est essentiel pour recenser les besoins, définir des activités spécifiques et mobiliser les ressources financières et humaines nécessaires à sa mise en oeuvre.

212A5: "Généralisation de la protection intégrée" en renforçant les processus écologiques essentiels

Problème à résoudre:

43. On exige des pays qu'ils réduisent à la fois les risques que posent les résidus de pesticides dans l'alimentation humaine et les risques phytosanitaires internationaux. La lutte chimique contre les ennemis des cultures amenuise la biodiversité agricole et porte atteinte aux fonctions remplies par l'écosystème, provoquant finalement des infestations de ravageurs et déstabilisant la production. Agravés par la malnutrition et les maladies infectieuses, les risques sanitaires associés à une exposition intense aux pesticides contribuent à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté des ménages.

Contribution proposée à la solution du problème

44. Si l'option phytosanitaire retenue est celle de la protection intégrée contre les ravageurs (PI), les populations devraient recevoir une aide suffisante des donateurs pour organiser et dispenser des stages pratiques de protection intégrée contre les ravageurs, à l'intention des agriculteurs. Les connaissances acquises par les agriculteurs au cours de ces stages leur permettront de limiter et d'éliminer les pesticides toxiques et de les remplacer par des techniques de production recommandées qui favorisent des fonctions remplies par les écosystèmes telles que la régulation des populations de ravageurs par leurs prédateurs naturels.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

45. Les revenus des populations rurales devraient se stabiliser grâce à la diminution des attaques de ravageurs, à l'amélioration de la sécurité sanitaire des produits alimentaires et à la diminution des risques associés à l'exposition aux pesticides. Une diminution des risques sanitaires liés aux résidus de pesticides dans les vivres et d'autres produits agricoles pour les consommateurs (établis en zone urbaine pour la plupart) est attendue. L'environnement sera mieux préservé et les fonctions de l'écosystème incarnées par la biodiversité moins perturbées.

Objectifs

46. La plupart des pays membres optent pour la protection intégrée contre les ennemis des cultures avant 2012 et les stages pratiques pour agriculteurs deviennent le principal modèle de mise au point participative de techniques au niveau local.

Principaux produits:

- Politiques en matière de protection intégrée contre les ravageurs
- Soutien aux programmes nationaux de lutte intégrée contre les ravageurs
- Introduction des principes de dynamique des populations, d'épidémiologie et d'évolution dans le contexte de la biodiversité agricole

212A9: Conservation et utilisation durable des ressources phytogénétiques, y compris au moyen des biotechnologies et développement du secteur semencier

Problème à résoudre:

47. Les agriculteurs et les obtenteurs doivent avoir accès aux ressources phytogénétiques, y compris les cultures de substitutions et les nouveaux cultivars, ainsi qu'aux informations et techniques qui s'y rapportent, notamment lorsqu'ils se procurent des semences, pour pouvoir accroître durablement leur production et/ou maintenir la rentabilité. Le Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA) et le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture pourvoient à ce besoin.

Contribution proposée à la solution du problème

48. La mise au point de matériel végétal de haute qualité adapté localement et de l'accès facilité à ce matériel ainsi que l'amélioration de la gestion de la biodiversité agricole dans les exploitations permettront aux agriculteurs d'accroître durablement leur production et de contribuer ainsi à la sécurité alimentaire.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

49. L'élévation de la sécurité alimentaire profitera aux communautés agricoles (y compris aux agriculteurs démunis établis dans les zones marginales) et à l'ensemble de la population.

Objectifs

50. Diffusion et utilisation à grande échelle et conservation des ressources phytogénétiques ainsi que de la biodiversité connexe par le renforcement du secteur semencier et des capacités de sélection végétale au niveau national et mise en oeuvre effective du Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des RPGAA.

Principaux produits:

- Développement des capacités utiles à l'amélioration de l'utilisation des RPGAA, notamment par des stratégies de sélection végétale et par les biotechnologies
- Perfectionnement des pratiques de gestion des cultures et de la biodiversité connexe par une approche écosystémique
- Soutien à la gestion au sein de l'exploitation, à l'échange et à l'amélioration des RPGAA, et systèmes semenciers nationaux assurant une complémentarité entre les systèmes privés, publics et informels
- Amélioration des cadres réglementaires pour les RPGAA en semences et en variétés, y compris la protection des variétés végétales dans les secteurs public et privé
- Attention requise portée aux semences et aux RPGAA dans la préparation aux catastrophes et les opérations de secours et de relèvement
- Amélioration de l'accès aux RPGAA et aux technologies semencières, notamment les biotechnologies, et du transfert des RPGAA et des technologies semencières
- Évaluation des capacités nationales de sélection végétale et de biotechnologie à des fins de planification stratégique, de manière à renforcer l'utilisation des RPGAA

- Contrôle de l'utilisation des RPGAA, y compris l'appui au mécanisme de facilitation de l'exécution du Plan d'action mondial
- Évaluation d'applications biotechnologiques, en mettant l'accent sur l'utilisation des RPGAA, afin de répondre aux besoins de développement
- Promotion de l'utilisation de cultures et de cultivars de substitution, en insistant sur les espèces sous-utilisées et leurs ressources génétiques
- Conseils et appui aux politiques en vue de renforcer la capacité nationale en matière de prévention des risques biologiques liés aux plantes
- Soutien à la mise en œuvre, à l'échelle nationale et internationale, d'accords environnementaux multilatéraux

212B1: Production et biodiversité des cultures et des herbages

Problème à résoudre:

51. La productivité accrue des cultures peut être préjudiciable aux ressources naturelles et donner lieu à de sérieuses préoccupations quant à une intensification viable de l'agriculture (par exemple d'un point de vue biologique, écologique, économique et social). De nouveaux débouchés pour les produits locaux offrent des perspectives aux agriculteurs et éleveurs des pays en développement et constituent un créneau auquel la science peut apporter beaucoup en lançant des ponts entre les nouvelles technologies et les techniques traditionnelles. Des technologies sont souvent disponibles dans tel ou tel pays ou centre de recherche international mais n'ont pas fait l'objet d'un transfert qui améliore la production au niveau de l'exploitation ou dans d'autres pays. Le secteur agricole doit appliquer des processus, des procédures et des méthodes d'une grande rigueur pour garantir la qualité de l'alimentation et de la production d'aliments pour animaux et pour diversifier les systèmes de production.

Contribution proposée à la solution du problème

52. Ce projet technique, qui fait appel à des connaissances spécialisées interdisciplinaires, vise à la mise en œuvre efficace de stratégies et de technologies intégrées capables de réduire l'insécurité alimentaire et d'améliorer les moyens d'existence des ruraux, tout en évitant la dégradation des ressources naturelles.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

53. Les petits exploitants, les producteurs agricoles urbains et périurbains et les communautés d'éleveurs tireront profit des conseils sur les méthodes viables et rentables de production agricole ainsi que sur leur application. Les consommateurs et l'ensemble du public devraient en dernière instance se voir assurer une alimentation de meilleure qualité et plus sûre, produite selon des méthodes ne nuisant pas à l'environnement. Les institutions publiques et les chercheurs tireront profit de l'établissement de réseaux visant à améliorer et à diversifier les systèmes de culture à l'échelle mondiale.

Objectifs

54. Accès accru à une alimentation de qualité produite durablement et en quantité suffisante, grâce à des techniques et des politiques intégrées.

Principaux produits:

- Introduction de meilleures technologies dans les systèmes de culture intensive à l'intention des petits exploitants
- Introduction de meilleures technologies pour les systèmes d'herbage et de culture extensifs visant à assurer des moyens de subsistance durables
- Intensification de la production vivrière durable et des cultures industrielles grâce notamment à de bonnes pratiques agricoles

- Des technologies et une meilleure base de connaissances en vue de la production intensive et de la conservation du fourrage
- Application de la stratégie globale de mise en valeur du manioc
- Renforcement des capacités de gestion des cultures et d'orientation variétale à l'appui d'une production et d'une lutte intégrées contre les ravageurs

212B2: Activités horticoles pour l'amélioration des moyens d'existence

Problème à résoudre:

55. Grâce à sa diversité et à sa capacité d'adaptation aux besoins des producteurs et des consommateurs, l'horticulture a la possibilité de devenir un secteur de plus en plus important du développement agricole à venir. Par ailleurs, la consommation quotidienne accrue de fruits et de légumes comme élément d'un régime équilibré est encouragée par la FAO et l'OMS, compte tenu des avantages bien connus en matière de santé qu'ils offrent en termes d'apport en micronutriments et de prévention de certaines maladies non transmissibles. D'où le besoin d'une plus grande efficacité dans la chaîne d'approvisionnement en fruits et légumes et d'une méthode de commercialisation qui permette de disposer tout au long de l'année de fruits et légumes sains à des prix abordables. L'avantage qu'ils offrent en matière de santé, ajouté au potentiel que présente l'élaboration de cultures horticoles de grande valeur comme moyen d'améliorer le revenu des agriculteurs, constitue un défi pour les secteurs de la production et de la commercialisation. Pour relever ce défi, une méthode globale s'impose fondée sur la collaboration entre les diverses organisations, le partage des tâches et, s'il y a lieu, des partenariats avec le secteur privé. Des conseils seront fournis au pays en matière de politique générale et des mécanismes seront mis en place pour aider aux décisions de caractère technique.

Contribution proposée à la solution du problème

56. Le présent projet technique vise à aider au développement durable du secteur de l'horticulture. Il favorisera l'interdisciplinarité et les partenariats internes/externes, apportera une aide sous forme d'une mobilisation des ressources extérieures et assurera dans ce secteur des services efficaces répondant aux besoins des pays.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

57. Les petits exploitants, les exploitants de jardins familiaux, les producteurs urbains et périurbains et les marchands de produits horticoles devraient pouvoir bénéficier de la demande découlant de la prise de conscience accrue par le consommateur du rôle des fruits et des légumes dans un régime sain. Les consommateurs et l'ensemble du public devraient finalement se voir assurer un approvisionnement en produits sains de meilleure qualité à des prix abordables qui seraient produits selon des méthodes respectueuses de l'environnement.

Objectifs

58. Promotion de stratégies visant à augmenter le revenu des petits exploitants tout en répondant aux préoccupations sanitaires et aux contraintes techniques tout au long de la chaîne alimentaire des fruits et légumes; adaptation et diffusion de technologies visant à rendre l'horticulture plus efficace et les produits plus disponibles.

Principaux produits:

- Initiative FAO-OMS en matière de fruits et légumes à l'échelle mondiale
- Politiques et stratégies visant à soutenir le développement rationnel de l'horticulture urbaine et périurbaine
- Conseils techniques pour renforcer l'efficacité et les chaînes de production de fruits pérennes

- Soutien technique à l'éducation à l'horticulture
- Soutien technique et renforcement des capacités pour l'application de bonnes pratiques agricoles dans l'horticulture y compris la gestion organique
- Stratégies et technologies visant à assurer une meilleure disponibilité des légumes, toute l'année

212B4: Faciliter la prise de décisions en matière de production végétale: Politique générale et technologie

Problème à résoudre:

59. Les agriculteurs ont besoin de connaissances orientées vers la demande et opérationnelles plutôt que de conseils généraux. Il n'en reste pas moins que les informations techniques sur la production agricole, la phytogénétique et la biotechnologie sont souvent mal référencées et insuffisamment adaptées au contexte écologique propre au pays.

Contribution proposée à la solution du problème

60. Il s'agit, dans cette entité, d'assurer l'apport d'informations techniques répondant davantage à la demande grâce aux bases de données et aux sites Web d'appui à la décision de la Division de la production végétale et de la protection des plantes, afin de garantir l'adoption de technologies plus efficaces et plus sûres. On accordera une attention particulière aux questions de la diversité des cultures, des nouvelles technologies et de la compatibilité écologique, afin de veiller à ce que les objectifs à court terme d'augmentation de la production végétale ne soient pas satisfaits au détriment de la durabilité à long terme.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

61. Les agriculteurs et les décideurs devraient trouver un avantage direct dans l'amélioration de la base de connaissances sur la production végétale et des disciplines connexes.

Objectifs

62. Fourniture de conseils visant à saisir rapidement la demande en matière de politique générale et de besoins techniques.

Principaux produits:

- Renforcement et amélioration des bases de données sur les cultures essentielles et des systèmes d'aide à la décision
- Sites Web de la FAO concernant les cultures, bulletins électroniques et nouvelles publications sur les cultures importantes et mineures

212P1: Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV)

Problème à résoudre:

63. L'effet néfaste des ravageurs sur la production végétale et la conservation des plantes, les ressources végétales nationales et la biodiversité.

Contribution proposée à la solution du problème

64. La CIPV fournit un cadre essentiel et une tribune pour la coopération internationale, l'harmonisation et les échanges techniques entre les Parties. La Convention repose sur l'hypothèse que la prévention de la prolifération et de l'introduction des ravageurs et la promotion de mesures de lutte contre ces derniers exige une action multilatérale effective.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

65. Les agriculteurs, en ce qui concerne la protection de leurs cultures; le grand public en raison de la protection des systèmes agricoles et de l'environnement et de la facilitation des échanges.

Objectifs

66. Promouvoir des cadres réglementaires appropriés et des mesures phytosanitaires nationales et internationales efficaces pour la lutte contre les ennemis des cultures. Moindre dissémination des organismes végétaux nuisibles et meilleur contrôle grâce à une action commune. Les pays ne peuvent y parvenir seuls, à moins d'assumer des coûts plus élevés.

Principaux produits:

- Normes phytosanitaires internationales
- Approches harmonisées entre différents accords et organisations internationaux et régionaux concernés
- Échange d'informations phytosanitaires obligatoires
- Appui aux systèmes phytosanitaires nationaux
- Règlement des différends
- Mise en place d'un cadre administratif efficace
- Appui aux commissions régionales de la FAO

212P2: Gestion des pesticides

Problème à résoudre:

67. L'usage des pesticides est nécessaire pour maintenir et accroître de la production de nombreux systèmes de culture. Toutefois, les pesticides, et en particulier les pesticides périmés, comportent des risques élevés pour la santé humaine et l'environnement.

Contribution proposée à la solution du problème

68. Cette entité appuie ses activités sur la version révisée du Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides. Elle contribue à l'élaboration de normes relatives à la gestion des pesticides, aux résidus de pesticides et à la qualité des substances pesticides. Cette entité appuie le Secrétariat intérimaire de la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause (PIC) applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux faisant l'objet d'un commerce international. Les normes facilitent les échanges de pesticides et de produits agricoles, tout en protégeant la santé humaine et l'environnement. L'amélioration de l'échange d'informations, le recours à des solutions moins dangereuses (biopesticides) et l'élimination des pesticides périmés sont d'autres moyens qui devraient contribuer à réduire les risques associés aux pesticides.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

69. Les agriculteurs et les autres utilisateurs de pesticides, ainsi que les consommateurs, grâce à la réduction des risques pour la santé humaine et l'environnement associés aux pesticides.

Objectifs

70. Pratiques rationnelles de gestion des pesticides, conformes aux normes internationales et axées sur la réduction du risque.

Principaux produits:

- Promotion et mise à jour du Code international de conduite sur la distribution et l'utilisation des pesticides
- Recommandations concernant les niveaux maximaux de résidus de pesticides pour les normes du Codex relatives aux résidus de pesticides
- Secrétariat de la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause (PIC) applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux faisant l'objet d'un commerce international
- Prévention de la formation de stocks de pesticides périmés et facilitation de leur élimination
- Technologies permettant de remplacer les pesticides très nuisibles à l'environnement
- Appui technique aux systèmes de réglementation et à une saine gestion des pesticides

212P3: Lutte contre les迁ateurs nuisibles

Problème à résoudre:

71. Les ennemis transfrontières des cultures, en particulier le criquet pèlerin, mais aussi d'autres acridiens, les oiseaux granivores et les Chenilles processionnaires, sont susceptibles de causer des dégâts considérables aux cultures et menacent en permanence les moyens d'existence des populations rurales et la sécurité alimentaire globale des pays affectés. Les programmes de prévention et de maîtrise doivent être efficaces tout en respectant la santé humaine et l'environnement.

Contribution proposée à la solution du problème

72. Par définition, les migrateurs nuisibles affectent plus d'un pays et les pratiques de lutte appliquées par un pays se répercutent dans d'autres pays. Les pays touchés doivent donc coopérer efficacement et appliquer une démarche concertée pour la lutte contre les migrateurs nuisibles.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

73. L'amélioration de la protection des cultures et des pâturages sera profitable aux agriculteurs et aux éleveurs des régions affectées. Le grand public tirera profit de l'utilisation réduite de pesticides chimiques et de leur substitution par des biopesticides.

Objectifs

74. Coopération et coordination régionales et interrégionales dans le domaine de la gestion des migrateurs nuisibles, en particulier les criquets pèlerins, mais aussi d'autres acridiens, les oiseaux granivores et les Chenilles processionnaires.

Principaux produits:

- Bulletins mensuels sur la situation du criquet pèlerin, y compris des prévisions, des avis d'alertes spéciales et des synthèses sur les autres pullulations d'acridiens
- Coordination de la lutte contre les criquets pèlerins et coopération entre les pays touchés
- Services d'appui technique aux gouvernements pour la lutte contre les migrateurs nuisibles

212P4: Soutien technique au Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

Problème à résoudre:

75. La conservation et l'utilisation durable des RPGAA, un accès plus aisément à ces ressources et le partage des avantages tirés de leur utilisation sont essentiels à la sécurité alimentaire et à l'agriculture durable. Le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture a été conclu par les membres dans cette optique.

Contribution proposée à la solution du problème

76. L'application généralisée du Traité international sur les RPGAA débouchera sur la conservation et une meilleure utilisation des ressources phytogénétiques. L'accès par les agriculteurs à du matériel végétal de haute qualité adapté localement jettera les bases d'un accroissement durable de la production, contribuant à la sécurité et à la diversité alimentaires.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

77. Les parties au Traité international sur les RPGAA et d'autres pays, moyennant un appui technique efficace au traité lui-même et à ses éléments constitutifs. L'accroissement de la sécurité et de la diversité alimentaires profitera aux communautés agricoles et à la population dans son ensemble.

Objectifs

78. Aider les parties au Traité international sur les RPGAA à mettre en oeuvre le traité lui-même et ses éléments constitutifs (le Plan d'action mondial, les collections internationales ex situ, les réseaux de RPGAA et le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur les RPGAA et les semences, en vue de contribuer à la conservation et à l'utilisation durable des RPGAA et à faciliter l'accès à ces ressources et le partage des avantages issus de leur utilisation.

Principaux produits:

- Affinement du Plan d'action mondial à évolution continue pour la conservation et l'utilisation durable des RPGAA sur la base d'un Rapport convenu et périodiquement mis à jour sur l'état des RPGAA dans le monde
- Mécanisme de facilitation de l'exécution du Plan d'action mondial par toutes les parties prenantes
- Appui aux réseaux internationaux de collections ex situ
- Contributions au perfectionnement du SIAM, notamment pour ce qui est de l'amélioration des semences et des cultures
- Soutien aux réseaux de sécurité semencière
- Appui technique à la Commission des RPGAA et à son Groupe de travail technique intergouvernemental (GTII) sur les RPGAA, de même qu'à l'Organe directeur du Traité

212P5: Soutien à la formulation de stratégies et promotion de mesures spécifiques pour le développement de la riziculture dans les États Membres de la Commission internationale du riz (CIR)

Problème à résoudre:

79. Le riz forme la base de l'alimentation de plus de 3 milliards de personnes dans le monde, auxquelles il fournit 50 à 60 pour cent de la ration énergétique journalière. La production mondiale de riz a connu un essor rapide dans les années 70 et 80, surtout à cause à l'augmentation des rendements. Mais depuis 1990, la croissance moyenne a fortement reculé, passant de quelque 2 pour cent par an dans les années 80 à environ 1 pour cent par an dans les années 90. Des ajustements de la production intensive de riz s'imposent aussi pour enrayer la dégradation croissante de l'environnement par la pollution agrochimique, l'intensification des infestations par des ravageurs et la diminution de la biodiversité, tandis que les ressources en eau et en terres nécessaires à la riziculture se raréfient.

Contribution proposée à la solution du problème

80. La Commission internationale du riz continuera à se concentrer avant tout sur la coordination des efforts nationaux, régionaux et mondiaux, ce qui devrait favoriser sensiblement la production durable de riz au profit de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

81. Les riziculteurs devraient tirer profit de l'amélioration constante des politiques nationales et des techniques permettant d'intensifier la production de riz. Quant aux consommateurs, leur aliment de base serait toujours disponible, et ce à des prix stables.

Objectifs

82. Adaptation des programmes nationaux de mise en valeur du riz et application à grande échelle des recommandations de la Commission visant à accroître la production rizicole de façon durable et respectueuse de l'environnement.

Principaux produits:

- Harmonisation des actions en faveur du développement de la riziculture par le biais des réunions de la CIR et de son Comité directeur et des réseaux coopératifs interrégionaux
- Aide à la mise en oeuvre des recommandations de la CIR dans les pays et suivi de leur impact
- Collecte, analyse et publication d'informations sur les technologies rizicoles innovantes, les facteurs de production, les contraintes et les perspectives dans différentes zones agroécologiques

212P6: EMPRES - Volet concernant les ravageurs des plantes

Problème à résoudre:

83. Les ravageurs des plantes transfrontières, particulièrement le criquet pèlerin, constituent une menace permanente aux moyens de subsistance des populations rurales et à la sécurité alimentaire générale des pays touchés. Les programmes de prévention et de maîtrise doivent être efficaces tout en respectant la santé humaine et l'environnement.

Contribution proposée à la solution du problème

84. L'entité vise à minimiser le risque de situation de crise due aux ravageurs de plantes transfrontières, initialement surtout le criquet pèlerin, en s'appuyant sur des systèmes d'alerte rapide, des interventions rapides et des moyens de recherche.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

85. Les agriculteurs et les communautés d'éleveurs bénéficieront de la protection des cultures et des pâturages. Le grand public tirera profit de l'utilisation réduite de pesticides chimiques et de leur substitution par des biopesticides.

Objectifs

86. Minimiser le risque de situation de crise due à des ravageurs de plantes transfrontières, initialement surtout le criquet pèlerin, en s'appuyant sur des systèmes d'alerte rapide, des interventions rapides et des moyens de recherche.

Principaux produits:

- Coordination des activités EMPRES surtout en Afrique de l'Ouest et en Afrique du Nord-Ouest
- Amélioration des prospections acridiennes et des systèmes d'alerte rapide
- Aide au renforcement des capacités d'intervention antiacridienne rapide
- Amélioration de la mise en oeuvre et du contrôle de la planification des interventions antiacridiennes d'urgence

- Appui technique aux alertes et aux interventions rapides dans le cas de ravageurs transfrontières des plantes autres que le criquet pèlerin

212S1: Conseils aux pays et appui au Programme de terrain

87. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Appui technique et conseils au programme de terrain, y compris pour les situations d'urgence, à propos de la production agricole
- Appui technique et conseils au programme de terrain, y compris pour les situations d'urgence, à propos de la protection des végétaux
- Appui technique et conseils au programme de terrain, y compris pour les situations d'urgence, à propos des systèmes de semences

PROGRAMME 2.1.3: ÉLEVAGE

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB		PMT 2006-11	
			Programme de travail total - 2004-05	Programme de travail 2006-07 (CRZ)	Ressources (croissance réelle)	Programme de travail 2006-07 (CR)
213A3	2002-2005	Contribution de l'élevage à la lutte contre la pauvreté	2 078	0	0	0
213A5	2002-2005	Élaboration de la Stratégie mondiale pour la gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage	1 968	0	0	0
213A6	2002-2005	Gestion de la santé publique vétérinaire et sécurité des produits d'alimentation humaine et animale	1 415	0	0	0
213A7	2002-2005	EMPRES - Elevage	2 953	0	0	0
213A8	2002-2005	Technologies et systèmes d'utilisation efficace des ressources naturelles pour les productions animales	2 283	0	0	0
213A9	2002-2005	Maîtrise écologique des maladies transmises par des insectes	1 009	0	0	0
213B1	2002-2005	Analyse et élaboration de stratégies pour le secteur de l'élevage	1 140	0	0	0
213B2	2006-2011	Analyse du secteur de l'élevage et élaboration de politiques relatives à ce secteur	0	1 140	200	1 340
213B4	2006-2011	Santé publique vétérinaire et sécurité alimentaire	0	1 665	0	1 665
213B5	2006-2011	Développement de l'élevage et réduction de la pauvreté	0	3 502	0	3 502
213B6	2006-2011	Interactions élevage-environnement	0	3 577	354	3 931
213P1	Continu	Système mondial d'information sur l'élevage	1 948	1 948	0	1 948
213P2	Continu	EMPRES - Lutte progressive contre les maladies animales transfrontières	0	2 953	200	3 153
213S1	Continu	Conseils aux pays Membres et appui au Programme de terrain	2 928	2 928	0	2 928
Total			17 722	17 713	754	18 467

Domaines prioritaires pour 2006-07

Le Programme 2.1.3 a pour vocation de soutenir, dans un souci d'équité et de préservation de l'environnement, la demande de produits d'élevage qui ne cesse de croître à l'échelle mondiale, tout en reconnaissant la nécessité d'une adaptation des niveaux de sécurité sanitaire des aliments. Aux activités de base en matière de santé et de production animales et de traitement des produits animaux viennent s'ajouter des fonctions de conseils sur les politiques et d'information/communication qui encouragent la lutte contre la pauvreté, la pérennité des ressources naturelles et la santé publique. Au cours de la période 2006-07, ce programme viendra consolider les systèmes nationaux de prévention et de gestion des maladies et soutenir un meilleur accès des petits éleveurs aux marchés, sur lesquels ils pourront vendre des produits sains et de qualité. Ces deux éléments profiteront d'un recours à de bonnes pratiques agricoles. Le premier rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde sera terminé et on identifiera et mènera des actions prioritaires visant à améliorer la gestion et la conservation des ressources génétiques des animaux domestiques. Le programme s'attachera à obtenir des pays qu'ils conviennent de cesser la vaccination contre la peste bovine et adhèrent au processus qui devrait permettre de déclarer la maladie éradiquée dans le monde en 2010. Il aidera à élaborer des indications précises sur la gestion du secteur de l'élevage dans les situations d'urgence. Une fois celles-ci publiées, des essais débuteront dans le domaine de la gestion des déchets issus des élevages intensifs, à forte densité d'animaux. Tous les éléments souhaités de l'Atlas mondial sur la production et la santé animales seront mis à disposition de façon interactive.

Il faudra procéder à un regroupement et à un repositionnement des entités constitutives, de manière à recentrer le programme autour des domaines les plus pertinents et prioritaires. La structure comprendra six projets techniques ou projets de coopération contre huit antérieurement et enregistrera également une réduction de ses principaux produits. L'entité 213S1 restera inchangée. L'entité 213B1 devient une entité portant pratiquement le même nom mais légèrement reformulée, sous l'intitulé 213B2. Étant donné le caractère continu du travail qu'elle implique, EMPRES est transformée en une entité continue (213P2, précédemment 213A7). L'entité 213B4 *Santé publique vétérinaire et sécurité alimentaire* a évolué de l'entité 213A6 qu'elle était pour assurer maintenant des apports aux mécanismes de normalisation (dans le contexte du Codex Alimentarius et des mesures sanitaires et phytosanitaires). Deux nouvelles entités reprennent les éléments centraux des anciennes entités 213A3, 213A5, 213A8 et 213A9 (toutes interrompues à la fin de 2005):

- 213B6 *Interactions entre l'élevage et l'environnement*, qui vise les effets réciproques de l'élevage et de l'environnement (dynamique des maladies et écologie, biodiversité et santé environnementale) et englobe: l'initiative Élevage, environnement et développement (LEAD), précédemment considérée comme l'un des principaux produits de 213A8; les activités concernant la gestion environnementale des maladies transmises par les insectes (relevant précédemment de 213A9); et 213A5 *Élaboration de la Stratégie mondiale pour la gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage* avec ses éléments de longue durée (statutaires) venant à l'appui du mécanisme de la CRGAA;
- 213B5 *Développement de l'élevage et réduction de la pauvreté*, qui complète l'entité précédente 213A3 en incorporant quelques éléments (production/traitement) de 213A8 et les éléments de 213A5 concernant la reproduction. Cette nouvelle entité concerne la production animale, les techniques après production et les services visant à maximiser les possibilités de contribution au développement rural et à l'atténuation de la pauvreté qu'offre l'élevage.

Les ressources supplémentaires allouées dans un scénario de croissance réelle serviraient (1) à renforcer les capacités du programme en matière d'évaluation et de gestion des risques environnementaux et sanitaires (par exemple, pour la grippe aviaire hautement pathogène), (2) à accélérer la préparation du Système mondial d'alerte rapide pour les maladies animales transfrontières, qui a fait l'objet d'un accord avec l'OIE et l'OMS dans le contexte du cadre mondial de lutte progressive contre les maladies animales transfrontières (GF-TADs) et (3) à renforcer la contribution du programme à la conception et à la négociation de politiques de développement de l'élevage favorables aux plus démunis aux niveaux national et régional.

213B2: Analyse du secteur de l'élevage et élaboration de politiques relatives à ce secteur

Problème à résoudre:

88. La production animale connaît une croissance plus dynamique que toute autre activité agricole. Cette tendance est associée à un glissement structurel dynamique vers un plus grand rôle du marché, des déplacements géographiques et une intensification et une industrialisation des activités. Ces modifications entraînent une série de menaces: la perte potentielle de moyens de subsistance car les contraintes changeantes dans la chaîne alimentaire tendent à exclure les groupes vulnérables, en particulier les petits producteurs; la dégradation de l'environnement dû à une croissance désordonnée de la production animale à l'échelle industrielle et aux restrictions à la mobilité dans des zones arides et marginales et enfin les risques de propagation de maladies chez les hommes et les animaux dus à l'évolution de l'écologie et des pratiques de gestion. Ces menaces doivent être prises correctement en compte dans les politiques nationales et des accords internationaux.

Contribution proposée à la solution du problème

89. Les décideurs doivent être mieux informés sur les questions de politique générale qui se posent par suite des changements survenus dans le secteur de l'élevage. Ils doivent se doter d'un instrument qui leur permette d'analyser les enjeux et de trouver des options adéquates. Ce processus doit s'inscrire dans une concertation sur les politiques que la FAO peut encourager en recourant à des mécanismes formels (organismes intergouvernementaux) et informels (action publique).

Bénéficiaires et avantages escomptés:

90. Les groupes pauvres et vulnérables tireraient avantage d'un cadre réglementaire plus équilibré. Le public dans son ensemble devrait tirer profit du fait que les questions de santé publique et de durabilité de l'environnement reçoivent une priorité accrue.

Objectifs

91. Une meilleure compréhension des questions de politique générale concernant le changement structurel du secteur de l'élevage, combinée avec une plus grande capacité d'analyse et de formulation, négociée et appliquée dans un cadre réglementaire favorable.

Principaux produits:

- Évaluations mondiales et régionales du secteur de l'élevage
- Instruments d'aide à la décision en vue de la formulation des politiques
- Concertation sur les politiques relatives à l'élevage

213B4: Santé publique vétérinaire et sécurité alimentaire

Problème à résoudre:

92. Les changements survenus dans les systèmes agricoles, particulièrement l'intensification de la production animale et des échanges mondiaux des produits animaux ont accru les risques d'origine alimentaire pour la santé humaine. La durabilité des produits d'origine animale, de la santé publique vétérinaire, de la sécurité alimentaire, de la sécurité sanitaire des aliments, du développement rural et du commerce est compromise par les zoonoses.

Contribution proposée à la solution du problème

93. Une meilleure capacité nationale en médecine vétérinaire et santé animale devrait présenter des avantages en termes de santé publique, de confiance des consommateurs et d'expansion du commerce.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

94. Les consommateurs sont les bénéficiaires finals des programmes de lutte contre les zoonoses et d'amélioration de la sécurité alimentaire. Les producteurs, petits et grands, tireront avantage d'animaux en meilleure santé, davantage productifs et plus rentables, de produits plus sains et d'une réduction des obstacles au commerce national et international. L'entité intéressée à la fois les producteurs et les consommateurs des pays en développement.

Objectifs

95. Des structures de santé publique vétérinaire sont mises en place ou renforcées en vue de la lutte contre les zoonoses.

Principaux produits:

- Lutte intégrée contre les principales zoonoses
- Apports au Codex Alimentarius et aux accords SPS et mise en œuvre de ces instruments
- Bonnes pratiques en vue de la réduction des risques d'origine alimentaire pour la santé humaine

213B5: Développement de l'élevage et réduction de la pauvreté

Problème à résoudre:

96. Dans les pays en développement, les éleveurs subissent de nombreuses contraintes: accès insuffisant aux marchés, aux biens et aux services, faiblesse des institutions et manques fréquents de compétences, de connaissances et de techniques appropriées. Ces contraintes sont souvent aggravées par une vulnérabilité accrue due aux catastrophes naturelles, aux conflits et au VIH/SIDA. La production et la productivité demeurent bien en deçà du potentiel et les pertes et le gaspillage peuvent atteindre des niveaux élevés. Toutefois des races animales et des ressources locales d'affouragement adaptées sont disponibles ainsi que des techniques améliorées et adaptées qui comprennent la conservation des produits et une transformation qui ajoute de la valeur aux produits. Ces mesures, conjuguées à des institutions et politiques porteuses, peuvent améliorer nettement la productivité et la création de revenus et contribuer largement à la réduction de la pauvreté.

Contribution proposée à la solution du problème

97. Les matériels de renforcement des capacités et les outils décisionnels produits par cette entité seront intégrés dans les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté par les organismes de développement (nationaux, bilatéraux et multilatéraux et organisations non gouvernementales) pour formuler et mettre en oeuvre des programmes destinés aux communautés pauvres tributaires de l'élevage dans les pays en développement.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

98. Les ménages ruraux et périurbains des pays en développement qui élèvent des animaux bénéficieront de l'amélioration de la productivité de ces animaux qui augmentera leurs revenus, leur permettra d'accumuler des avoirs et de réduire leur vulnérabilité. Les consommateurs devraient bénéficier d'un plus large accès à une alimentation de qualité d'origine animale. La transformation accrue des produits animaux créera des débouchés en matière d'emploi.

Objectifs

99. Amélioration de la zootechnie et de la santé animale, de la transformation des produits animaux et élargissement de l'accès aux marchés dus aux programmes destinés aux petits exploitants tributaires de l'élevage; élevage à petite échelle pris en compte dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté.

Principaux produits:

- Bonnes pratiques pour une production animale équitable
- Renforcement des capacités en vue de la création de revenus et d'emplois grâce à la transformation des produits animaux
- Stratégies permettant d'améliorer l'accès aux services zootechniques
- Stratégies permettant d'atténuer l'effet sur l'élevage des situations de crise, des conflits et du VIH/SIDA

213B6: Interactions élevage-environnement

Problème à résoudre:

100. Cette entité concerne les questions de gestion des ressources naturelles liées à l'élevage telles que la dégradation et la contamination de l'environnement, les menaces à la diversité génétique animale et l'apparition et la propagation de maladies par l'intermédiaire de l'environnement. Il convient d'apporter des éclaircissements sur les aspects importants des interactions élevage-environnement et de les prendre en compte dans les stratégies techniques et institutionnelles, ainsi que dans les politiques.

Contribution proposée à la solution du problème

101. Les aides à la décision et les matériels de renforcement des capacités produits par cette entité seront utilisées par les organismes de développement (nationaux, bilatéraux et multilatéraux et organisations non gouvernementales) pour formuler et mettre en oeuvre des stratégies et des programmes destinés à un développement de l'élevage respectueux de l'environnement (désignées plus haut et plus bas sous le titre d'Initiative Élevage, environnement et développement).

Bénéficiaires et avantages escomptés:

102. Les bénéficiaires escomptés se retrouvent tout au long de la filière alimentaire depuis les éleveurs jusqu'aux consommateurs. Les avantages pour l'environnement découlent des options de gestion qui font appel aux ressources naturelles en entraînant un minimum de dégradation et un maintien optimal de la biodiversité. La réduction de l'apparition des maladies et la réduction des risques qui en découle pour la santé humaine bénéficieront à l'ensemble de la population humaine. Les avantages escomptés comprennent une meilleure santé et une production supérieure des animaux d'élevage, une plus grande sécurité des produits et une rentabilité et durabilité plus grandes du sous-secteur de l'élevage.

Objectifs

103. Des politiques sont mises en oeuvre pour favoriser le développement d'élevage tout en protégeant l'environnement, la santé publique et les ressources génétiques; les services nationaux de zootechnie et de santé vétérinaire ainsi que les projets de terrain et les projets d'organisations locales encouragent les bonnes pratiques agricoles et la lutte intégrée contre les ravageurs et les maladies dans le cadre des systèmes d'élevage, à tous les niveaux d'intensité de la production.

Principaux produits:

- Initiative élevage, environnement et développement
- Lutte contre les maladies transmissibles par l'environnement, y compris la lutte intégrée contre les ravageurs à l'origine de maladies endémiques
- Lutte à l'échelle régionale contre les maladies transmises par des arthropodes
- Stratégie de gestion des ressources génétiques animales au plan national

213P1: Système mondial d'information sur l'élevage

Problème à résoudre:

104. La production animale accuse une croissance plus dynamique que tous les autres secteurs agricoles, dictée par l'augmentation de la population et des revenus, et se chiffre actuellement à plus de 40 pour cent de la valeur brute de la production agricole. Cette tendance aura des répercussions sociales, sanitaires (santé publique et animale) et écologiques. Les gouvernements et la communauté internationale ont besoin d'informations objectives, complètes et opportunes pour relever les défis qui découlent de la croissance et de l'intensification du secteur de l'élevage.

Contribution proposée à la solution du problème

105. Mieux informés, les décideurs du secteur de l'élevage devraient pouvoir concevoir des programmes et politiques de développement plus efficaces, favorisant une plus grande participation des éleveurs artisanaux à l'expansion du marché des produits d'élevage.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

106. Cette entité entend avant tout favoriser les éleveurs artisanaux en augmentant leur participation aux marchés en expansion, tandis que l'impact de méthodes de production animale plus saines, plus durables et équitables devra se répercuter sur l'ensemble de la population.

Objectifs

107. Améliorer aux niveaux local, national, régional et international les décisions ayant trait à l'élaboration de politiques et techniques en matière d'élevage aptes à augmenter les moyens d'existence et les possibilités de revenus des éleveurs artisanaux tout en encourageant une utilisation durable des ressources naturelles.

Principaux produits:

- Diffusion de l'information sur l'élevage
- Informations de base sur le secteur de l'élevage

213P2: EMPRES - Lutte progressive contre les maladies animales transfrontières

Problème à résoudre:

108. L'apparition endémique ou épidémique des maladies animales transfrontières a un profond effet négatif sur la production animale et d'autres fonctions de l'élevage (par exemple la traction animale), sur la conservation du gibier et la diversité génétique, ainsi que sur la sécurité alimentaire et elle entrave l'accès aux marchés officiels. La prévention et la lutte contre les maladies animales transfrontières, y compris les interventions en cas de situation de crise, impliquent le recours à des outils, méthodes et stratégies efficaces, à des politiques appropriées et à des services vétérinaires publics solides.

Contribution proposée à la solution du problème

109. Le système d'alerte rapide et d'intervention en cas d'urgence assuré par cette entité et sa relation avec le cadre mondial de lutte progressive contre les maladies animales transfrontières, sont conçus pour aider les pays à améliorer la prévention et la lutte contre les maladies au niveau local, national et régional. Certaines des maladies ont des incidences sur la santé publique; la lutte contre ces maladies renforcera donc la confiance du consommateur et protégera sa santé. Le rassemblement d'informations actualisées sur les maladies et sur la lutte contre ces maladies permettra aux pays de participer à des accords commerciaux officiels. L'éradication de la peste bovine - qui doit se faire pendant la durée du présent PMT - supprimera une des principales menaces pour la production animale et la conservation du gibier dans le monde entier.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

110. Les bénéficiaires de l'amélioration de la prévention et de la lutte contre les maladies animales transfrontières vont des pauvres des zones rurales, des communautés d'éleveurs et des ménages périurbains qui élèvent des animaux dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier jusqu'aux opérations commerciales fortement industrialisées dans le monde entier. Les avantages de la prévention, grâce au renforcement de la biosécurité et à l'amélioration de la production animale et des pratiques sanitaires, seront une plus grande longévité et une meilleure santé des animaux, une plus forte productivité, un meilleur accès aux marchés et une augmentation du revenu agricole, une accumulation des avoirs, une moindre vulnérabilité et, s'agissant des zoonoses, une réduction des risques en matière de santé publique.

Objectifs

111. Éradication d'une des principales maladies animales, la peste bovine; stratégies efficaces nationales et régionales de prévention et de lutte contre les maladies et capacités nécessaires pour lutter contre les maladies animales transfrontières; une meilleure compréhension de la dynamique des maladies; meilleures préparation et planification des interventions d'urgence dans les pays et efficacité accrue des services vétérinaires publics.

Principaux produits:

- Programme mondial d'éradication de la peste bovine
- Prévision des maladies animales et alerte
- Stratégies de lutte intégrée contre les maladies

213S1: Conseils aux pays Membres et appui au Programme de terrain

112. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Avis directs aux pays membres et soutien au programme de terrain concernant la santé animale et les services vétérinaires
- Soutien technique au Programme spécial pour la sécurité alimentaire et aux projets d'urgence du Service des opérations spéciales de secours sur tous les aspects de la santé animale et du développement des services vétérinaires
- Avis directs aux États Membres et soutien au programme de terrain concernant la production animale et la mise en valeur de l'élevage
- Appui technique aux projets d'urgence et de secours en matière de production animale et de mise en valeur de l'élevage

PROGRAMME 2.1.4: SYSTÈMES AGRICOLES DE SOUTIEN

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB		PMT 2006-11	
			Programme de travail total - 2004- 05	Programme de travail 2006-07 (CRZ)	Ressources (croissance réelle)	Programme de travail 2006-07 (CR)
214A1	2002-2007	Amélioration du revenu et des moyens d'existence des petits exploitants grâce à l'amélioration des stratégies et des compétences pour une agriculture à vocation commerciale	2 618	1 810	0	1 810
214A2	2002-2005	Ravitaillement des villes	1 340	0	0	0
214A3	2002-2005	Fourniture commerciale durable de services de livraison d'intrants, de mécanisation, de soutien à l'investissement et de commercialisation	1 935	0	0	0
214A4	2002-2007	Renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises post-production	2 045	1 645	0	1 645
214A9	2004-2009	Promotion de la qualité et de la sécurité des aliments par le renforcement de la manutention, transformation et commercialisation dans la filière alimentaire	1 281	1 131	0	1 131
214B1	2006-2011	Conseils sur les politiques et institutions en vue de la fourniture durable de services agricoles	0	1 935	200	2 135
214B3	2006-2011	Renforcement des liaisons entre les agriculteurs et les marchés	0	1 458	0	1 458
214B4	2006-2009	Appui politique et institutionnel à la création d'agro-industries compétitives	0	1 150	200	1 350
214P2	Continu	Services agricoles - Systèmes de données et d'information	1 167	1 117	0	1 117
214S1	Continu	Soutien du Programme de terrain et services consultatifs aux pays	4 421	4 321	0	4 321
Total			14 807	14 567	400	14 967

Domaines prioritaires pour 2006-07

Ce programme vise à améliorer le renforcement des capacités et à consolider les liens avec le marché, de manière à aider les agriculteurs et les entreprises agroalimentaires à s'orienter vers une agriculture commerciale. Du matériel adapté à chaque région sera élaboré pour développer les compétences des agriculteurs en gestion et en commercialisation. L'accent sera mis sur l'information relative aux possibilités d'accroître les revenus ruraux et aux technologies après récolte destinées aux produits non traditionnels à valeur élevée. Le renforcement des capacités des petits exploitants et des entreprises agroalimentaires constituera une autre priorité, tout comme les financements ruraux. Sur le plan sectoriel, on examinera ce dont les pays ont besoin pour supprimer les politiques et obstacles institutionnels qui entravent l'offre de services agricoles, de manière à concevoir des stratégies adaptées. Des documents d'orientation seront diffusés pour améliorer l'accès aux services de commercialisation, de financement rural et de mécanisation. On insistera tout particulièrement sur les stratégies et les approches permettant d'améliorer la qualité et la sécurité sanitaire des produits, tout en renforçant la compétitivité et l'efficacité grâce à des concepts modernes de marché, d'organisation industrielle et de chaîne alimentaire. Le programme permettra d'identifier les mesures prioritaires et les technologies visant à améliorer la qualité et la sécurité sanitaire dans toute la chaîne alimentaire. Des démarches efficaces de gestion de la chaîne alimentaire et d'innovation en matière de produits seront évaluées afin de renforcer la compétitivité commerciale.

Cinq entités (214A1, 214A4, 214A9, 214P2 et 214S1) ne subissent aucune modification fondamentale, si ce n'est le regroupement de certaines activités actuellement réparties entre plusieurs entités. Pour mieux mettre en lumière le soutien institutionnel et politique à la commercialisation, au financement rural et à la mécanisation, et afin de préciser le centrage sur les utilisateurs, l'entité 214A3 qui s'achève en 2005 sera remplacée par deux nouvelles entités, 214B1 *Conseils sur les politiques et institutions en vue de la fourniture durable de services agricoles* et 214B3 *Renforcement des liaisons entre les agriculteurs et les marchés*. Cette dernière couvrira le travail sur les systèmes de distribution des produits alimentaires et les liaisons entre le secteur urbain et le secteur rural jusqu'alors réalisé par l'entité 214A2 *Ravitaillement des villes*. Une nouvelle entité, 214B4 *Appui politique et institutionnel à la création d'agro-industries compétitives*, va être constituée pour traiter des changements sectoriels rapides dans l'organisation des industries agricoles et des marchés que l'on voit partout dans le monde et pour prendre en considération l'intérêt croissant porté au renforcement des agro-industries de moyennes dimensions et d'autres entreprises agricoles commerciales.

Les ressources supplémentaires allouées dans un scénario de croissance réelle serviraient (1) à accélérer l'appui aux politiques et aux institutions destiné à faciliter la commercialisation dans le secteur privé, ainsi que le développement du négoce agricole et l'innovation agro-industrielle, de manière à renforcer la croissance et la compétitivité commerciale; (2) à accroître la portée et à mieux adapter aux exigences régionales le matériel de renforcement des capacités afin d'améliorer les compétences techniques et commerciales des petits exploitants et des entreprises agroalimentaires et à élargir leur accès aux services essentiels et aux technologies après récolte.

214A1: Amélioration du revenu et des moyens d'existence des petits exploitants grâce à l'amélioration des stratégies et des compétences pour une agriculture à vocation commerciale

Problème à résoudre:

113. La commercialisation de la production agricole artisanale crée une situation critique pour le développement rural dans l'ensemble des pays en développement et des économies en transition. Les petits agriculteurs découvrent des perspectives et des risques sans précédent en raison de la libéralisation du marché, de la privatisation des services agricoles et de la mondialisation du commerce.

Contribution proposée à la solution du problème

114. Il est nécessaire de renforcer les capacités du secteur public et des organisations de la société civile, en vue d'instaurer des conditions propices au développement des petits agriculteurs, de mieux les informer des nouvelles possibilités et d'améliorer les compétences de gestion d'entreprise des agriculteurs. Ces conditions permettront aux agriculteurs de prendre des décisions bien fondées quant à la diversification, à la gestion de l'entreprise et à l'affectation des ressources. Par suite, les agriculteurs répondront plus rapidement et plus efficacement aux nouveaux débouchés du marché et seront moins exposés aux risques liés à la commercialisation et à la mondialisation.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

115. améliorer les moyens d'existence des petits agriculteurs, notamment les groupes vulnérables et les agriculteurs vivant dans des écosystèmes fragiles, en élevant leurs revenus et leur compétitivité.

Objectifs

116. Renforcer l'appui fourni par le secteur public et les organisations de la société civile aux petits agriculteurs, appui qui porte sur l'adaptation de la façon dont ils se procurent leurs revenus et leurs moyens d'existence, l'amélioration de la gestion des entreprises agricoles et de la génération de revenus dans le contexte de la commercialisation et de la mondialisation du secteur agricole.

Principaux produits:

- Évaluation et promotion des possibilités d'accroissement du revenu des exploitants
- Formations et matériels visant à améliorer les compétences en matière de gestion
- Appui technique et orientation en matière de choix, d'utilisation efficace et de gestion d'équipements adaptés au niveau de l'exploitation, d'entreposage et de transformation

214A4: Renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises post-production

Problème à résoudre:

117. Les petites et moyennes entreprises (PME) du secteur agricole génèrent une part appréciable des revenus et des emplois dans les pays en développement à revenus faibles et moyens. Toutefois, les connaissances et les compétences nécessaires à la gestion d'entreprise ainsi qu'à la sélection et à l'utilisation de techniques appropriées de transformation sont limitées, si bien que leurs résultats sont souvent loin d'être optimaux.

Contribution proposée à la solution du problème

118. Les gouvernements et les organisations de la société civile (offices commerciaux, associations d'entreprises, ONG aidant des petites entreprises) peuvent assister les petites et moyennes entreprises par des politiques et des cadres institutionnels porteurs et par la fourniture d'informations, de formations et de conseils techniques.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

119. L'amélioration de la compétitivité et de la capacité de génération d'emplois des entreprises après production profitera à l'ensemble du secteur agricole, de même que l'amélioration de l'interface entre les producteurs et ces entreprises.

Objectifs

120. Augmenter l'efficience et les capacités des petites et moyennes entreprises dans les pays membres, afin de les transformer en agro-industries durables et rentables, offrant aux consommateurs des produits alimentaires et agricoles.

Principaux produits:

- Renforcement des capacités et assistance technique en matière de pratiques de direction et de commercialisation
- Appui technique aux technologies de transformation, de conditionnement, d'entreposage, de transport et de distribution
- Orientation technique visant à accroître l'efficacité, la rentabilité et la compétitivité des petites et moyennes entreprises

214A9: Promotion de la qualité et de la sécurité des aliments par le renforcement de la manutention, transformation et commercialisation dans la filière alimentaire

Problème à résoudre:

121. Le rejet de produits alimentaires aux échelons national, régional et international en raison de leur mauvaise qualité et/ou contamination a des incidences de plus en plus marquées qui se traduisent par des risques sanitaires, des pertes matérielles et économiques, la méfiance des consommateurs et une diminution de la compétitivité. La qualité des denrées alimentaires repose sur les pratiques appliquées avant et après la production. Des pratiques inadéquates de manutention, transformation, conditionnement, stockage, transport, distribution et commercialisation des produits alimentaires peuvent entraîner des dégâts physiques et/ou une contamination chimique, écologique et biologique. À long terme, la présence d'aliments de mauvaise qualité et peu salubres peut aussi nuire à l'amélioration de la nutrition et de la santé, à l'atténuation de la pauvreté et au développement social.

Contribution proposée à la solution du problème

122. Les secteurs privé des pays concernés sera plus à même d'offrir aux consommateurs des produits sains et de qualité, grâce à un renforcement de la capacité des institutions et des organisations en matière de manutention, de transformation et chaînes de commercialisation des denrées alimentaires, de façon à promouvoir l'adoption de mesures pratiques et efficace pour régler les problèmes de manutention, de transformation, de conditionnement, d'entreposage, de transport, de distribution et de commercialisation des aliments.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

123. Il va de soi qu'une alimentation sûre et de qualité et la diminution des cas d'intoxication alimentaire profitent aux consommateurs. L'affermissement de la confiance des consommateurs et une augmentation des parts de marché et de la rentabilité profiteront également aux producteurs, aux transformateurs et aux négociants.

Objectifs

124. Prendre des mesures techniques concrètes et viables du point de vue économique et environnemental pour améliorer la qualité et la sécurité sanitaire des denrées alimentaires aux étapes de manutention, transformation, conditionnement, entreposage, transport et commercialisation.

Principaux produits:

- Assistance aux politiques en matière d'élaboration de stratégies visant à garantir la qualité et la sécurité sanitaire de l'ensemble de la chaîne alimentaire
- Élaboration et diffusion de technologies et de pratiques à suivre tout au long des chaînes de manutention, de transformation et de commercialisation en vue de renforcer la qualité et la sécurité sanitaire des aliments

214B1: Conseils sur les politiques et institutions en vue de la fourniture durable de services agricoles

Problème à résoudre:

125. Dans de nombreux pays, du fait de l'exécution défectueuse des politiques d'ajustement structurel et de la libéralisation de la commercialisation, les agriculteurs se trouvent confrontés à une montée des incertitudes en ce qui concerne les marchés et à une baisse des services de soutien. Des politiques contradictoires ont empêché le secteur privé de saisir les opportunités qui se présentaient. Certaines interventions politiques ont même sapé l'efficacité de la fourniture de services de soutien indispensables (commercialisation, financement et mécanisation) par le secteur privé. Pour élaborer des politiques en connaissance de cause, il faut entreprendre des études et des consultations sur la manière dont fonctionnent les systèmes de commercialisation du secteur privé et sur l'efficacité de la fourniture de services financiers ruraux. Si la montée de la mondialisation des échanges peut se traduire par une augmentation des opportunités commerciales, les contraintes politiques continuent à empêcher les pays d'avoir un meilleur accès aux marchés: elles doivent être étudiées et éliminées.

Contribution proposée à la solution du problème

126. Cette entité a pour vocation de renforcer la capacité des décideurs et des planificateurs à mettre en place des environnements politiques appropriés, cohérents et porteurs. Les agriculteurs pourront ainsi recevoir de meilleurs services de commercialisation, de financement rural et de mécanisation.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

127. Les agriculteurs recevront des services plus efficaces; les décideurs, les responsables du gouvernement et les organismes d'aide auront une meilleure appréciation des contraintes politiques et institutionnelles freinant la fourniture de services efficaces de commercialisation, de financement rural et de mécanisation et des moyens d'éliminer les contraintes limitant l'accès des exportateurs aux marchés étrangers.

Objectifs

128. Introduction d'un environnement politique porteur pour la fourniture aux agriculteurs par le secteur privé, de meilleurs services de commercialisation, de financement rural et de mécanisation et pour l'amélioration de l'accès des exportateurs aux marchés régionaux et internationaux.

Principaux produits:

- Politiques et stratégies appuyant la mécanisation agricole et les services connexes
- Renforcement des capacités et assistance technique en vue de l'amélioration du financement rural
- Conseils pour la formulation de politiques de la commercialisation et d'environnements porteurs pour la commercialisation par le secteur privé

214B3: Renforcement des liaisons entre les agriculteurs et les marchés

Problème à résoudre:

129. La libéralisation des échanges et la concentration croissante des systèmes de transformation et de distribution des produits alimentaires ajoutées aux normes toujours plus contraignantes de qualité et de sécurité sanitaire de ces produits ont un impact négatif sur l'accès des agriculteurs aux marchés d'exportation et, de plus en plus, aux marchés nationaux. Il faut des stratégies et des programmes pour aider les producteurs à répondre aux besoins des systèmes agro-alimentaires de plus en plus concurrentiels et concentrés de toutes les régions. De même, en matière d'achat et de

fourniture d'intrants, les liens entre les agriculteurs et les industries agricoles (transformateurs et sociétés d'exportation), les fournisseurs d'intrants et les institutions financières doivent être renforcés pour que les petits agriculteurs puissent améliorer leur compétitivité et ne soient pas marginalisés. Si la mondialisation des échanges a amélioré l'accès des pays en développement aux marchés des pays développés, les exportations agricoles souffrent toujours de faiblesses dans les chaînes d'approvisionnement, les infrastructures et les services du pays exportateur. L'impact de ces contraintes sur le développement des exportations doit être éliminé. Vu que l'urbanisation se poursuit à un rythme rapide dans les pays en développement, les produits alimentaires doivent venir de loin et il faut s'attaquer aux problèmes de la chaîne d'approvisionnement liés au renforcement des liaisons entre les secteurs urbain et rural et améliorer l'approvisionnement des villes en produits alimentaires et la distribution de ces produits dans les centres urbains.

Contribution proposée à la solution du problème

130. Cette entité a pour vocation de renforcer la capacité des ministères de l'agriculture, des prestataires de services financiers et de services de mécanisation, des organisations de la société civile et des industries agricoles à fournir des services améliorés aux agriculteurs. Cela aidera à établir des liaisons efficaces avec les marchés et à répondre aux besoins de ces marchés.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

131. Les petits et moyens exploitants auront un meilleur accès aux marchés et de meilleures opportunités de générer des revenus puisqu'ils seront mieux informés des besoins du marché et auront de meilleurs liens avec les institutions financières rurales et les fournisseurs d'intrants et de services de mécanisation.

Objectifs

132. Accroître les opportunités génératrices de revenu pour les petits et moyens agriculteurs grâce à l'amélioration des liens avec les fournisseurs de services et les marchés.

Principaux produits:

- Appui technique et matériels de vulgarisation pour améliorer l'accès aux marchés et les services de commercialisation
- Appui technique pour améliorer les services financiers
- Appui technique et matériels de vulgarisation aux services de fourniture, d'entretien et de location de machines
- Appui technique et matériels de vulgarisation pour améliorer les activités de soutien commercial des organisations d'agriculteurs et autres organisations de la société civile

214B4: Appui politique et institutionnel à la création d'agro-industries compétitives

Problème à résoudre:

133. Pour réduire la pauvreté et réaliser les dividendes économiques de la production agricole, le développement du secteur agro-industriel, de l'agriculture commerciale et des entreprises agricoles connexes est important dans la plupart des pays en développement. Les tendances récentes dans l'agro-alimentaire mettent les agriculteurs, les négociants, les entreprises de transformation et les autres parties prenantes au défi de rendre leurs opérations plus efficaces et d'être plus attentifs aux demandes des consommateurs ainsi qu'aux cadres régulateurs.

Contribution proposée à la solution du problème

134. Cette entité a pour vocation d'exploiter les contributions potentielles des petites entreprises de l'agro-alimentaire dans la lutte contre la pauvreté, la création d'emplois, le relèvement des revenus des agriculteurs et des négociants et dans l'amélioration de la santé et de la nutrition de la population. Pour être à la hauteur de la concurrence, les produits du secteur ne doivent pas seulement être de bonne qualité, leurs prix doivent aussi être compétitifs. La réussite dans le secteur tient à un nombre de facteurs liés les uns aux autres, comme le coût et la disponibilité des intrants, les technologies adoptées, les compétences en gestion, la capacité d'innover, les liens avec les fournisseurs d'intrants et les marchés de gros et de détail, et le cadre institutionnel. Certains de ces facteurs sont contrôlés par des entreprises spécifiques mais tous sont directement influencés par les politiques qui affectent le système de l'agro-alimentaire et par les institutions connexes.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

135. L'amélioration de la compétitivité présente des avantages directs pour de nombreuses parties prenantes du secteur agricole. Les plus vulnérables d'entre elles, telles que les petits agriculteurs et les opérateurs de petites entreprises agro-industrielles, peuvent engranger des bénéfices considérables sous forme de revenu plus important et plus stable et de meilleures opportunités de croissance et de développement.

Objectifs

136. Renforcer la capacité des institutions (organismes publics, organisations de recherche, associations commerciales, ONG et conseils de coordination entre le secteur privé et le secteur public) à formuler, mettre en œuvre et évaluer les politiques et stratégies visant à renforcer la compétitivité du secteur agro-industriel.

Principaux produits:

- Appui politique et institutionnel au développement du secteur agro-industriel, à la gestion des chaînes d'approvisionnement et à l'agriculture commerciale
- Appui politique et institutionnel à la promotion de l'innovation en matière de produits et dans l'agro-industrie
- Appui à l'Initiative mondiale sur la gestion après récolte

214P2: Services agricoles - Systèmes de données et d'information

Problème à résoudre:

137. Les décideurs, les gestionnaires et les prestataires de services agricoles des secteurs public et privé ont besoin d'informations et de statistiques sur les technologies et les services existant pour le secteur agricole. Ces renseignements devraient leur permettre de formuler des politiques appropriées et de pourvoir à des services d'appui efficaces et au développement des entreprises.

Contribution proposée à la solution du problème

138. L'amélioration de la gestion des informations sur les services agricoles et de leur accès se répercute favorablement sur la prise de décisions et l'élaboration de politiques et programmes concernant les services agricoles.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

139. Cette entité entend profiter aux agriculteurs grâce à l'amélioration de l'information technique et du contexte politique, et à la population par le biais d'une production durable et de produits agricoles de qualité.

Objectifs

140. Améliorer la capacité des pays de collecter des données, d'accéder à l'information et de prendre des décisions dans le domaine agricole.

Principaux produits:

- Informations et données mondiales sur l'énergie et la mécanisation agricoles
- Systèmes d'information et bases de données réunissant des informations sur les opérations après récolte
- Systèmes d'information et bases de données sur le financement rural, la commercialisation des produits agricoles et l'économie agricole

214S1: Soutien du Programme de terrain et services consultatifs aux pays

141. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Soutien du programme de terrain
- Services consultatifs directs aux pays
- Services fournis aux DPAI et aux entités de programmes d'autres divisions

PROGRAMME 2.1.5: APPLICATIONS AGRICOLES DES ISOTOPES ET DES BIOTECHNOLOGIES

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB		PMT 2006-11	
			Programme de travail total - 2004-05	Programme de travail 2006-07 (CRZ)	Ressources (croissance réelle)	Programme de travail 2006-07 (CR)
215A1	2002-2007	Intensification durable des systèmes de productions végétales grâce aux technologies et au renforcement des capacités	2 112	2 112	235	2 347
215A2	2002-2007	Intensification durable des systèmes de productions animales grâce aux technologies et au renforcement des capacités	1 722	1 722	0	1 722
215P1	Continu	Renforcement de l'application des normes internationales de sécurité sanitaire des produits alimentaire grâce à de bonnes pratiques agricoles	1 773	1 773	0	1 773
Total			5 607	5 607	235	5 842

Domaines prioritaires pour 2006-07

Le Programme 2.1.5 a pour vocation d'aider les Membres à utiliser les isotopes et les biotechnologies pour intensifier les systèmes de production agricole, tout en préservant les ressources naturelles et en garantissant la qualité et la sécurité sanitaire des aliments. L'exécution de ce programme passe par trois entités qui traitent respectivement des cultures, de l'élevage et de la sécurité sanitaire des aliments. Chacune d'entre elles fournit un assortiment de méthodologies validées, de produits d'information et de soutien à la formation et au renforcement des capacités aux niveaux national et régional.

Des directives et des protocoles précis, assortis de conseils techniques, renforceront les capacités nationales à utiliser les méthodes moléculaires, génomiques et de l'abondance isotopique pour sélectionner et introduire dans des végétaux cultivés des gènes codant des traits importants, et renforcer ainsi la productivité et la pérennité des systèmes de culture. Afin d'atténuer les risques que les insectes exotiques envahissants font peser sur la production végétale, le programme aidera à appliquer la technique de l'insecte stérile et d'autres méthodes de lutte biologique en fournissant des procédures types de fonctionnement pour l'élevage et la stérilisation des espèces cibles. Il contribuera à la procédure visant à aboutir à la déclaration d'éradication mondiale de la peste bovine en fournissant les résultats analysés des études sérologiques et moléculaires nationales. Il appuiera en outre le cadre réglementaire international en communiquant à l'OIE (Office international des épizooties) des critères de validation des méthodes diagnostiques et d'accréditation des laboratoires vétérinaires. De même, les pays bénéficieront d'un meilleur accès aux outils moléculaires de caractérisation des ressources zoogénétiques indigènes grâce à la mise à disposition d'amorces et à l'élaboration de protocoles d'échantillonnage et d'analyse normalisés à l'échelle internationale. Le programme finalisera et testera un plan de gestion des procédures de préparation aux situations d'urgence, de manière à réduire au minimum les risques que les accidents nucléaires et radiologiques font courir à la production et à la sécurité alimentaires. Il élaborera et testera également des directives et des protocoles de bonnes pratiques agricoles en matière de gestion des pesticides et des médicaments vétérinaires dans le cadre des systèmes de production, de façon à encourager le respect des normes du Codex relatives aux niveaux de résidus.

Les ressources supplémentaires allouées dans un scénario de croissance réelle serviraient avant tout à renforcer la coopération internationale afin de poursuivre l'élaboration d'amorces destinées à la caractérisation moléculaire des ressources zoogénétiques, à accélérer la mise au point de protocoles d'échantillonnage et d'analyse normalisés à l'échelle internationale et à fournir des informations obtenues par microsatellites pour constituer une base de données liée au Système d'information sur la diversité des animaux domestiques. Elles permettraient en outre de renforcer les capacités humaines d'intégration des informations moléculaires et phénotypiques des races locales grâce à la création d'un réseau international et d'ateliers connexes. Il faudrait par ailleurs accorder la priorité au renforcement des activités en matière de santé publique vétérinaire, en se concentrant sur l'élaboration, la validation et le transfert d'outils moléculaires pour le diagnostic, la surveillance et l'épidémiologie.

215A1: Intensification durable des systèmes de productions végétales grâce aux technologies et au renforcement des capacités

Problème à résoudre:

142. Les efforts de développement faisant appel à l'agriculture et au commerce international sont sapés par différentes formes de dégradation du sol, l'utilisation de matériel phytogénétique peu adapté aux milieux hostiles et les dégâts matériels ou les restrictions commerciales provoqués par les insectes nuisibles. Déterminer les causes, comprendre la dynamique et trouver des solutions à ces problèmes, tout cela suppose un accès aux outils diagnostiques appropriés et aux technologies de production et protection végétales.

Contribution proposée à la solution du problème

143. Les techniques nucléaires et les biotechnologies constituent des outils précieux pour rechercher les paramètres qui entravent ou favorisent l'intensification et la diversification des systèmes de culture, et la promotion des échanges internationaux.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

144. Les producteurs, d'une part, qui disposeront de pratiques plus rentables de gestion des cultures et de matériel phytogénétique à plus haut rendement; les consommateurs, d'autre part, qui trouveront plus facilement des fruits et légumes plus sûrs et de qualité supérieure. Les bienfaits apportés à l'environnement comportent la diminution de l'érosion du sol et de l'appauvrissement du sol en nutriments, l'augmentation du piégeage du carbone, une utilisation plus efficace de l'eau et des intrants externes.

Objectifs

145. Technologies de pointe pour évaluer la dégradation des terres et l'incidence de l'eau dans la productivité des cultures, améliorer la tolérance des cultures aux stress et assurer une lutte biologique contre les insectes nuisibles, pour les besoins des systèmes nationaux de recherche agricole (SNRA), des centres du groupe consultatif et des autorités responsables de la protection des plantes, et en vue de transferts aux services de vulgarisation, aux ONG et aux groupements d'agriculteurs/cultivateurs.

Principaux produits:

- Amélioration des pratiques et capacités de gestion du sol, de l'eau et des nutriments au profit de l'intensification durable des systèmes de culture et de la protection de l'environnement
- Biotechnologies et capacités accrues pour la caractérisation, la sélection et l'amélioration du matériel phytogénétique agricole
- Procédures et capacités accrues d'évaluation du risque et de lutte contre les principaux insectes ravageurs qui font obstacle au commerce des produits végétaux, et d'utilisation des agents de lutte biologique

215A2: Intensification durable des systèmes de productions animales grâce aux technologies et au renforcement des capacités

Problème à résoudre:

146. Les gouvernements doivent s'attaquer aux risques accompagnant la "révolution de l'élevage" et notamment relever le défi consistant à accroître la productivité sans dégrader les ressources d'alimentation animale, ni les ressources génétiques dont dépend la production, tout en assurant la maîtrise progressive et l'éradication des maladies qui ont des répercussions négatives sur le commerce et la santé humaine.

Contribution proposée à la solution du problème

147. Des biotechnologies telles que les tests immunologiques, les marqueurs moléculaires et la technique de l'insecte stérile (TIS) peuvent permettre de mieux caractériser et gérer les ressources d'alimentation animale et les ressources zoogénétiques et de combattre ou d'éradiquer les maladies animales transfrontières.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

148. les producteurs et les exportateurs de bétail grâce à l'amélioration de la productivité et à l'éradication des maladies reprises sur la liste A de l'Office international des épizooties (OIE); et les consommateurs qui bénéficieront d'une offre plus abondante de produits plus sûrs.

Objectifs

149. Améliorer la productivité et la sécurité sanitaire de l'élevage au travers de technologies et de stratégies qui améliorent la conversion des aliments et l'efficacité de reproduction et conduisent à un enrangement progressif des principales maladies et des insectes qui les transmettent.

Principaux produits:

- Biotechnologies et renforcement des capacités permettant de caractériser les ressources zoogénétiques agricoles et d'améliorer la gestion des ressources naturelles dans les systèmes de production
- Biotechnologies et accroissement des capacités permettant d'évaluer et de gérer les risques liés aux maladies animales transfrontières, aux maladies relevant de la santé publique vétérinaire et aux médicaments vétérinaires, conformément aux normes internationales visant à améliorer le diagnostic, la surveillance et la lutte
- Politiques appliquées dans de vastes zones géographiques et intégration de la TIS dans les campagnes de lutte contre la mouche tsé tsé et la lucilie bouchère

215P1: Renforcement de l'application des normes internationales de sécurité sanitaire des produits alimentaire grâce à de bonnes pratiques agricoles

Problème à résoudre:

150. Partout dans le monde, les consommateurs et les utilisateurs s'intéressent de plus en plus à voir garanties la qualité et la sécurité sanitaire des produits agricoles et alimentaires et il est de plus en plus difficile de répondre à leurs préoccupations dans un contexte d'urbanisation et de mondialisation rapides. Il faut harmoniser les règles nationales de sécurité sanitaire des aliments avec les normes et directives établies par la Commission FAO/OMS du Codex Alimentarius puisque l'Organisation mondiale du commerce les utilise comme référence pour toutes les questions liées aux échanges. Dans la mise en application de ces normes (qui portent avant tout sur les résidus de pesticides et de médicaments vétérinaires et sur les contaminants microbiologiques et radionucléides), les autorités

nationales donnent de plus en plus la priorité à l'établissement de systèmes de contrôle des produits alimentaires qui ne se fondent plus sur des analyses de produits finis mais qui visent à assurer la qualité et la sécurité sanitaire tout au long de la chaîne alimentaire, c'est-à-dire du producteur au consommateur.

Contribution proposée à la solution du problème

151. Cette entité avait été formulée au départ pour renforcer les capacités des laboratoires de contrôle des aliments et des pesticides à déterminer si les contaminants et résidus couverts par les normes de sécurité sanitaire des aliments du Codex Alimentarius étaient en conformité avec les cadres réglementaires nationaux, en se fondant essentiellement sur une analyse des produits finis. Elle maintiendra cette approche à la demande de certains pays, mais sa vocation future sera d'élaborer des méthodologies (test de criblage simple), indicateurs et directives et, par leur intermédiaire, d'encourager l'élaboration de stratégies et d'activités nationales visant à protéger la chaîne alimentaire des dangers à la source, par exemple par le biais de bonnes pratiques agricoles. Le récent rapport FAO/OMS sur les régimes alimentaires, la nutrition et les maladies chroniques met l'accent sur la nécessité d'encourager la production de fruits et de légumes. La révolution dans l'élevage que l'on note avant tout dans les milieux urbains et périurbains va inévitablement s'accompagner d'un usage plus important de médicaments vétérinaires visant à contrôler les maladies et accroître l'indice de transformation des aliments, ce qui va amener une augmentation des risques sur la santé des individus du fait d'une mauvaise utilisation des médicaments vétérinaires. Dans un premier temps, le travail consistera donc à mettre l'accent sur les systèmes de production qui offrent aux consommateurs des fruits, des légumes, de la viande et des produits laitiers. Cependant, dans le cadre de cette nouvelle approche, les grandes priorités viseront: a) à élaborer des directives acceptées sur le plan international sur les niveaux de radionucléides dans les aliments; et b) à aider les pays à préparer des procédures de préparation aux situations d'urgence afin de minimiser les risques que des accidents nucléaires ou radiologiques feraient courir à la production et à la sécurité sanitaire des aliments.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

152. Les consommateurs, grâce à l'amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des produits; les producteurs et les négociants, du fait de l'amélioration des revenus et des perspectives commerciales; l'environnement, du fait de la baisse de la contamination des ressources en terre et en eau par les pesticides et les engrais.

Objectifs

153. Utilisation plus généralisée de pratiques agricoles respectueuses des normes de sécurité alimentaire et environnementale, et meilleure préparation des secteurs de l'alimentation et de l'agriculture aux situations d'urgence nucléaire et radiologique.

Principaux produits:

- Réduction des menaces sur la sécurité sanitaire des aliments dans les systèmes de production agricole
- Mise en application des normes internationales concernant les niveaux d'irradiation et de radionucléides dans les produits alimentaires et agricoles

GRAND PROGRAMME 2.2: POLITIQUES ET DÉVELOPPEMENT ALIMENTAIRES ET AGRICOLES

Progr. Titre	PTB Programme de travail total - 2004-05	PMT 2006-11		
		Programme de travail 2006-07 (CRZ)	Ressources (croissance réelle)	Programme de travail 2006-07 (CR)
220 Entités intradépartementales du programme pour les politiques et le développement alimentaires et agricoles	37 728	45 180	3 000	48 180
221 Nutrition, qualité et sécurité sanitaire des aliments	19 727	19 618	250	19 868
222 Information en matière d'alimentation et d'agriculture	31 573	31 467	1 500	32 967
223 Suivi, évaluation et perspectives de l'alimentation et de l'agriculture	14 235	13 768	300	14 068
224 Politiques relatives à l'agriculture, à la sécurité alimentaire et	12 238	11 316	1 050	12 366
Total	84 061	83 699	3 600	87 299

Domaines prioritaires pour 2006-07

Le Grand Programme 2.2 concerne avant tout les priorités mondiales et régionales définies à l'occasion des grandes conférences ou déclarations internationales, comme le *Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après*, les conférences ministérielles de l'OMC, la Conférence de Monterrey sur le financement du développement, les forums des responsables de la sécurité sanitaire des aliments, la Déclaration et les objectifs du Millénaire pour le développement et le Sommet mondial sur la société de l'information. Son suivi suppose l'analyse des raisons expliquant l'insuffisance des progrès réalisés en matière de lutte contre la faim et la malnutrition, ainsi que la proposition et l'encadrement de mesures susceptibles d'être prises à l'échelon national et international pour améliorer la situation, tout en insistant sur les diverses contributions que l'agriculture et le développement rural peuvent apporter au développement socioéconomique en général. Les autres grandes lignes de force sont notamment les suivantes: garantir une plus grande participation des pays en développement à l'élaboration d'un système commercial agroalimentaire fondé sur des règles; améliorer la qualité et la sécurité sanitaire des aliments destinés à la consommation; aider les pays dépendant d'un produit à en assurer le développement et à formuler des stratégies de diversification; lancer des alertes rapides concernant les crises alimentaires imminentes; concevoir des stratégies de gestion des ressources naturelles à l'appui de la lutte contre la pauvreté; traiter les conséquences de la mondialisation et de l'urbanisation sur l'économie alimentaire et combler le "fossé numérique" rural pour que les personnes victimes de la faim et de la pauvreté en milieu rural aient accès à l'information et aux connaissances mondiales.

Une version modernisée de FAOSTAT, ainsi que son pendant national, CountryStat, sera mise en service et bénéficiera de méthodologies, de domaines, de paramètres de modélisation et d'outils de diffusion revus. La FAO alignera complètement ses classifications statistiques sur les normes internationales. De même, on continuera d'améliorer l'accès aux informations de la FAO dans le cadre de WAICENT, d'accroître la cohérence de l'information agricole et de diffuser les éléments du modèle d'organisation WAICENT au niveau national, à l'appui du programme stratégique visant à combler le fossé numérique en milieu rural, ce qui englobe la mise en place de réseaux d'information et de connaissances (AGORA, AGLINET, AGRIS).

Ce Grand Programme comptera également parmi ses réalisations la poursuite des activités visant à promouvoir l'accès à des aliments nutritifs et sains et leur consommation, en particulier par des politiques d'éducation nutritionnelle et de développement national. L'analyse et le dialogue en matière de politiques s'appuieront de surcroît sur des activités complémentaires portant sur des cadres méthodologiques et conceptuels allant de pair avec des études empiriques, grâce à un renforcement de la collaboration interinstitutions entre les différents intervenants.

PROGRAMME 2.2.0: ENTITÉS INTRADÉPARTEMENTALES DU PROGRAMME POUR LES POLITIQUES ET LE DÉVELOPPEMENT ALIMENTAIRES ET AGRICOLES

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB		PMT 2006-11	
			Programme de travail total - 2004-05	Programme de travail 2006-07 (CRZ)	Ressources (croissance réelle)	Programme de travail 2006-07 (CR)
220A1	2004-2009	Information sur l'insécurité et la vulnérabilité par un meilleur ciblage des politiques (SICIAV)	4 179	4 157	500	4 657
220A3	2006-2011	Changements démographiques et urbanisation: impact sur les modes de consommation	0	150	0	150
220A4	2006-2011	Gestion de la nutrition dans une économie alimentaire en changement	0	50	0	50
220A5	2006-2011	Évolution des chaînes de valorisation des marchandises et impact sur les marchés, le commerce et la sécurité alimentaire	0	800	0	800
220A6	2006-2011	Analyse de l'impact du changement de la structure de l'économie alimentaire	0	376	0	376
220P1	Continu	Suivi des objectifs du Sommet mondial de l'alimentation et des objectifs du Millénaire pour le développement et action	1 425	1 313	0	1 313
220S1	Continu	Fourniture de services au Comité de la sécurité alimentaire mondiale	684	684	0	684
Total			6 288	7 530	500	8 030

Domaines prioritaires pour 2006-07

Ce programme porte, entre autres, sur l'analyse des changements structurels des chaînes internationales de valorisation des produits agricoles. Il cherchera à appréhender l'incidence de ces changements pour les pays en développement qui dépendent du commerce international de marchandises, que ce soit comme exportateurs de produits de base ou comme importateurs de denrées alimentaires (nouvelle entité 220A5). Deux éléments importants recevront une attention toute particulière. Premièrement, les conséquences d'une concentration accrue sur la marge de manœuvre dont disposent les exportateurs dépendant d'un produit pour diversifier leur production et leurs exportations, en particulier vers des produits à valeur ajoutée, ainsi que les stratégies nécessaires pour y parvenir. Deuxièmement, les répercussions sur les pays à faible revenu et à déficit vivrier de ces changements structurels au niveau des marchés mondiaux des denrées alimentaires. La nouvelle entité 220A3 aura pour vocation d'identifier les problèmes à venir liés aux changements à long terme dans l'alimentation et la nutrition du fait des transformations de la composition de la population et de sa localisation.

Les activités menées au cours de l'exercice biennal 2006-07 concerteront également la formation et le fonctionnement de réseaux d'information parmi les parties prenantes; l'identification des grandes questions touchant les petits agriculteurs à partir des tendances historiques et actuelles; la poursuite de l'élaboration d'un cadre conceptuel et la réalisation de plusieurs études de cas destinées à analyser et à documenter les changements que connaît l'économie dans le domaine de l'alimentation, y compris la diffusion rapide des supermarchés, ainsi que les possibilités et les menaces que cela suppose pour les petits producteurs des pays en développement. Des études de cas seront menées dans trois pays, au minimum, au cours de l'exercice biennal (deux nouvelles entités sont prévues pour soutenir cette activité).

Les entités 220A1 *SICIAV*, 220P1 et 220S1 sont maintenues. Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale tiendra deux sessions, celle de 2006 se concentrant sur l'examen à mi-parcours du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation.

Un scénario de croissance réelle permettrait une augmentation des activités au titre de l'entité 220A1, afin de renforcer les capacités nationales en matière d'évaluation des régimes alimentaires et d'enquêtes sur la nutrition. De nouvelles activités seraient également menées à propos de l'application de méthodologies de définition des profils des groupes vulnérables et des études de cas spécifiques seront réalisées et mises en commun avec les partenaires, de manière à constituer une base de connaissances et d'expertise. Enfin, des activités traiteraient de l'élaboration de directives méthodologiques pour la conception de SICIAV nationaux axés de façon spécifique sur les questions institutionnelles, que l'on considère de plus en plus comme des obstacles majeurs à l'application pratique des informations détenues par les systèmes d'information sur l'insécurité alimentaire en vue de traiter les causes de cette insécurité et de la vulnérabilité.

220A1: Information sur l'insécurité et la vulnérabilité par un meilleur ciblage des politiques (*SICIAV*)

Problème à résoudre:

154. Les décideurs, aux échelons sous-national, national, régional et mondial, ont besoin d'informations fiables, précises et opportunes sur le degré, l'incidence et les causes de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité pour la conception, la mise en œuvre et le suivi de politiques et d'interventions en faveur des pauvres. Les mesures prises face au problème de l'insécurité alimentaire, de la malnutrition et de la vulnérabilité dans le contexte de la lutte contre la pauvreté sont souvent mal ciblées, centrées sur un secteur en particulier et conçues sans évaluation ni analyse approfondie des personnes victimes de ces problèmes, de l'endroit où elles se situent et des raisons pour lesquelles elles souffrent d'insécurité alimentaire. Les politiques et les programmes visant à s'attaquer à l'insécurité alimentaire et à la pauvreté doivent faire l'objet d'un suivi pour en évaluer l'efficacité et l'efficience, de manière à les améliorer.

Contribution proposée à la solution du problème

155. Le renforcement de l'information et de l'analyse de l'insécurité alimentaire, de la malnutrition et de la vulnérabilité dans le contexte de la lutte contre la pauvreté à l'échelon national et sous-national permettra de mieux adapter les mesures et de les rendre plus efficaces. Il s'agirait ainsi de contribuer à un meilleur ciblage des mesures et des programmes politiques, à une meilleure affectation des ressources publiques, à une coordination et à une collaboration plus efficaces entre divers intervenants et à un contrôle effectif des progrès accomplis vers la concrétisation de la sécurité alimentaire nationale, la lutte contre la pauvreté et les objectifs de développement en rapport avec la nutrition.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

156. Toutes les personnes en situation d'insécurité alimentaire et de malnutrition, ainsi que les groupes vulnérables tireront avantage d'interventions, de programmes et de politiques mieux conçus et ciblés.

Objectifs

157. Fournir en temps opportun des informations précises sur l'incidence, la nature et les causes de l'insécurité alimentaire, de la malnutrition et de la vulnérabilité, à l'échelon national et sous-national pour aider les États Membres et la communauté internationale à formuler, mettre en œuvre et évaluer des politiques et des programmes pour la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire et de lutte contre la pauvreté fixés dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement.

Principaux produits:

- Mise au point de méthodes, de techniques et d'outils améliorés pour les SICIAV
- Renforcement des capacités nationales en matière de gestion et d'utilisation de l'information
- Interventions coordonnées de partenaires nationaux et internationaux, à l'appui des SICIAV
- Évaluation et suivi à l'échelon mondial des progrès réalisés vers les objectifs de sécurité alimentaire

220A3: Changements démographiques et urbanisation: impact sur les modes de consommation

Problème à résoudre:

158. Cette entité aura pour vocation d'identifier les problèmes à venir liés aux changements à long terme dans l'alimentation et la nutrition du fait des transformations dans la composition de la population (vieillissement) et dans sa localisation (urbanisation rapide).

Contribution proposée à la solution du problème

159. Les politiques et stratégies doivent se fonder sur des décisions plus informées, qui elles-mêmes dépendent d'une évaluation exacte des grandes tendances des régimes alimentaires. La FAO réalisera une évaluation des changements à long terme prévus dans les régimes alimentaires et analysera leurs causes sous-jacentes. Cela donnera aux décideurs une base sur laquelle formuler les mesures voulues pour traiter les effets indésirables et délétères des régimes malsains.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

160. Essentiellement les décideurs des pays et le grand public, en fonction des mesures prises.

Objectifs

161. Sensibilisation accrue aux niveaux national et international de l'évolution à long terme attendue dans la consommation de produits alimentaires et de nutriments et, en conséquence, politiques et choix programmatiques mieux informés.

Principaux produits:

- Analyse de l'impact des changements démographiques sur la consommation et les régimes alimentaires

220A4: Gestión de la nutrition dans une économie alimentaire en changement

Problème à résoudre:

162. Il est largement reconnu dans la communauté scientifique que les pays développés mais aussi les pays en développement sont dans une phase de "transition nutritionnelle" causée par les rapides changements socioéconomiques, démographiques et technologiques qui débouchent sur des modifications des modes de consommation alimentaire et d'activité physique. Si cela est manifeste dans les pays développés, on ne dispose que de peu de données en provenance des pays en développement établissant un lien entre les changements des modes de consommation et la montée des risques de contracter des maladies non transmissibles. Il faut: 1) renforcer les capacités des pays en développement à recueillir, analyser et disséminer des données montrant de manière adéquate et convaincante la transition nutritionnelle; 2) sensibiliser les pays au problème et à ses conséquences; et 3) élaborer des réponses appropriées, y compris des stratégies et des programmes encourageant des régimes alimentaires sains.

Contribution proposée à la solution du problème

163. Cette entité a une double vocation: 1) de constituer une base solide de données nationales et même locales montrant les changements dans les régimes types et la montée des risques de maladies non transmissibles liées au régime alimentaire de manière à ce que les autorités nationales, municipales et de district puissent engager les ressources nécessaires au développement de programmes appropriés de promotion de régimes alimentaires sains; et 2) de préparer et disséminer des matériaux et des directives visant à sensibiliser et à renforcer les capacités nationales à mettre en œuvre des programmes de promotion de la nutrition.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

164. Les populations et individus en phase de transition nutritionnelle. Les bénéficiaires les plus immédiats seront: les institutions techniques responsables de la collecte et de l'analyse de données destinées à informer les décideurs et les directeurs de programmes du gouvernement; les ONG responsables de la mise en œuvre des programmes de promotion de la nutrition.

Objectifs

165. Prise de décision avertie et développement de programmes connexes, y compris recherche formative pour l'essai et l'évaluation d'outils efficaces de communication et d'éducation.

Principaux produits:

- Enquêtes sur la consommation de nourriture et analyse des données relatives à la transition nutritionnelle
- Promotion de régimes alimentaires sains répondant aux besoins nutritionnels des consommateurs

220A5: Évolution des chaînes de valorisation des marchandises et impact sur les marchés, le commerce et la sécurité alimentaire

Problème à résoudre:

166. Les changements dans les chaînes de valorisation des marchandises affectent le partage des avantages et des bénéfices à l'intérieur des chaînes, notamment entre les producteurs/exportateurs des pays en développement et les grandes entreprises internationales de commerce/transformation et de détail. Dans ce contexte, il faut analyser la manière dont les prix sont répercutés et la composition du prix final. La concentration croissante dans les chaînes de produits a aussi des implications évidentes sur la sécurité alimentaire.

Contribution proposée à la solution du problème

167. On pense que les marchés des produits alimentaires et agricoles pourraient fonctionner plus efficacement du fait de l'amélioration des informations et des analyses que produira cette entité. La prise de décision par les agents clés des marchés aux niveaux national et international s'en trouvera aussi facilitée.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

168. Les producteurs, les négociants et les autres acteurs sur les marchés nationaux et internationaux ainsi que les gouvernements profiteront de l'efficacité accrue de l'analyse et des conseils en matière de politique sur les chaînes de produits.

Objectifs

169. Efficacité accrue des marchés et amélioration de la prise de décision sur les marchés nationaux et internationaux des marchandises par les acteurs intéressés des pays en développement.

Principaux produits:

- Analyses des chaînes de valorisation du commerce international des aliments de base
- Analyses des chaînes de valorisation du commerce international des produits horticoles et tropicaux
- Analyse des structures changeantes du marché dans le commerce international de marchandises

220A6: Analyse de l'impact du changement de la structure de l'économie alimentaire

Problème à résoudre:

170. La mondialisation, l'urbanisation, l'augmentation du revenu et le coût de substitution de l'achat et de la préparation des aliments ont amené des changements dans la distribution et la vente au détail des produits alimentaires qui vont dans le sens d'une concentration croissante des secteurs du traitement et de la vente au détail. Les supermarchés sont maintenant les principaux détaillants de produits alimentaires dans de nombreux pays en développement, ce qui a de lourdes répercussions sur les marchés agroalimentaires et les institutions connexes. Étant donné que la pauvreté et l'insécurité alimentaire sont encore très répandues dans nombre de ces pays, l'impact potentiel sur les pauvres des changements dans les systèmes agroalimentaires nationaux et internationaux est source d'inquiétudes.

Contribution proposée à la solution du problème

171. Une meilleure compréhension des facteurs qui contribuent à promouvoir ou à freiner l'accès des petits producteurs aux marchés dynamiques est indispensable pour influer sur la prise de décision et faciliter les alliances entre parties intéressées.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

172. Les petits exploitants et les petites entreprises profiteront à terme de l'amélioration des politiques et des liens avec les marchés dynamiques.

Objectifs

173. Améliorer les politiques et créer un environnement porteur pour renforcer les liens entre les petites exploitations et entreprises et les marchés dynamiques, et faciliter l'adaptation des petits propriétaires et des collectivités rurales à l'évolution des systèmes alimentaires.

Principaux produits:

- Changements des systèmes de distribution et de vente au détail et impact sur la pauvreté rurale
- Transformation des systèmes de production et conséquences pour les structures agricoles

220P1: Suivi des objectifs du Sommet mondial de l'alimentation et des objectifs du Millénaire pour le développement et action

Problème à résoudre:

174. Cette entité est complémentaire de la précédente, s'agissant d'une activité à caractère continu, contrairement à l'exercice ponctuel et focalisé prévu dans le cadre de l'entité 220A2.

Contribution proposée à la solution du problème

175. Le suivi étroit des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Sommet mondial de l'alimentation et des objectifs de développement pour le Millénaire (ODM), et le renforcement des échanges d'information, des débats et de la concertation sur les questions de politique générale, permettront une mise en œuvre plus efficace des politiques, des stratégies et des plans d'action en matière de sécurité alimentaire, contribuant ainsi à réduire le nombre des personnes souffrant de la faim.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

176. Les groupes vulnérables dans les pays en développement victimes de la faim et de la pauvreté sont également les principaux bénéficiaires.

Objectifs

177. Établissement d'un mécanisme opérationnel permettant de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du SMA et d'aider les responsables gouvernementaux de la prise de décisions, les donateurs et la société civile à mettre en œuvre des politiques, à diriger les interventions en faveur de la sécurité alimentaire et à prendre les mesures correctrices éventuellement nécessaires.

Principaux produits:

- Suivi des réalisations du Sommet mondial de l'alimentation
- Analyse des éléments stratégiques des ODM intéressant la FAO
- Suivi et échange d'informations concernant la mise en œuvre du Plan d'action du SMA
- Analyses thématiques des questions relatives au suivi du SMA
- Suivi des ODM dans le contexte du système des Nations Unies

220S1: Fourniture de services au Comité de la sécurité alimentaire mondiale

178. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Fourniture de services au Comité de la sécurité alimentaire mondiale

PROGRAMME 2.2.1: NUTRITION, QUALITÉ ET SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB		PMT 2006-11	
			Programme de travail total - 2004-05	Programme de travail 2006-07 (CRZ)	Ressources (croissance réelle)	Programme de travail 2006-07 (CR)
221A2	2002-2007	Amélioration de la nutrition à l'appui du développement durable	1 698	1 673	0	1 673
221A4	2002-2007	Mesures communautaires pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages	1 000	1 000	0	1 000
221A5	2002-2007	Éducation, communication et formation en matière d'alimentation et de nutrition	1 362	1 419	0	1 419
221A6	2002-2007	Nutrition et sécurité alimentaire des ménages dans les situations d'urgence	684	684	0	684
221P1	Continu	Évaluation des besoins nutritionnels et alimentaires pour la sécurité et la qualité des aliments	1 353	1 353	0	1 353
221P2	Continu	Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires (Codex Alimentarius)	6 661	6 723	0	6 723
221P5	Continu	Contrôle de la qualité des produits alimentaires et protection des consommateurs	2 559	2 529	150	2 679
221P6	Continu	Évaluation de la sécurité sanitaire des aliments	2 856	2 826	100	2 926
221P7	Continu	Information de l'opinion publique concernant la nutrition, la qualité et la sécurité sanitaire des aliments	143	0	0	0
221P8	Continu	Qualité et sécurité des aliments dans toute la filière alimentaire	174	174	0	174
221S1	Continu	Services de soutien technique aux États Membres et au Programme de terrain	1 237	1 237	0	1 237
Total			19 727	19 618	250	19 868

Domaines prioritaires pour 2006-07

Le Programme 2.2.1 a pour vocation de permettre à tous d'avoir accès à une nourriture saine et nutritionnellement adéquate et de pouvoir la consommer. Il accorde avant tout la priorité à la qualité et à la sécurité sanitaire des aliments. Il continuera à mettre l'accent sur les normes du Codex Alimentarius en matière de qualité et de sécurité sanitaire des produits alimentaires, sur l'information et l'éducation en matière de nutrition, la sécurité alimentaire des ménages et les interventions nutritionnelles, et il veillera à insérer des considérations nutritionnelles dans les politiques nationales de développement.

Les ressources allouées dans le cadre d'un scénario de croissance réelle serviraient à mieux prendre en considération l'importance croissante de la sécurité sanitaire des aliments pour la protection des consommateurs et le commerce international de denrées alimentaires. Cela englobe l'évaluation scientifique des additifs alimentaires, des contaminants, des médicaments vétérinaires et des aliments issus des biotechnologies, de même que l'élaboration et la diffusion des outils pertinents pour aider les pays à instaurer des systèmes efficaces d'assurance de la qualité et de contrôle des aliments, tant à l'échelon national que local, et à renforcer leur participation aux activités de la Commission du Codex Alimentarius.

221A2: Amélioration de la nutrition à l'appui du développement durable

Problème à résoudre:

179. De nombreux pays ont adopté des plans d'action nationaux pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans la foulée du Sommet mondial de l'alimentation et du Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après, en s'appuyant sur les recommandations de la Conférence internationale sur la nutrition. Ces documents présentent les grandes orientations de politique générale et définissent les stratégies à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de réduction de la faim et de la malnutrition. Il s'agit d'analyser différentes stratégies de mise en œuvre pour déterminer celles qui sont efficaces et celles qui ne le sont pas, et renforcer ainsi l'impact, la participation des communautés et la durabilité des mesures nationales.

Contribution proposée à la solution du problème

180. L'intention est de produire des effets durables, grâce au renforcement des capacités, à l'apprentissage en collaboration et à la responsabilisation des populations et des communautés vulnérables. L'expérience a montré que les processus participatifs orientés sur la collectivité qui sont en mesure de mobiliser les populations et de leur donner les moyens d'agir, sont essentiels pour une réduction rapide et durable de la sous-alimentation et de la malnutrition.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

181. Les bénéficiaires sont les ménages urbains et ruraux en situation d'insécurité alimentaire, notamment les femmes, ainsi que les collectivités, leurs dirigeants et les ONG locales. Leurs opinions et intérêts seront au cœur du processus d'apprentissage appuyé par cette entité.

Objectifs

182. Renforcer l'efficacité et la durabilité des plans d'action nationaux pour la sécurité alimentaire et la nutrition.

Principaux produits:

- Promotion de la sécurité alimentaire et des politiques nutritionnelles
- Aide à la mise en application des Plans d'action nationaux pour la nutrition et du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation

- Stratégies visant à satisfaire les besoins nutritionnels et de sécurité alimentaire des populations urbaines

221A4: Mesures communautaires pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages

Problème à résoudre:

183. Les politiques et les programmes de développement, nationaux et sectoriels, doivent viser à améliorer la sécurité alimentaire des ménages et être complétés par des interventions efficaces, interdisciplinaires, participatives et orientées sur les communautés visant les causes locales de la malnutrition (par exemple, pénuries chroniques ou saisonnières, régimes alimentaires trop peu diversifiés, VIH/SIDA, méthodes d'alimentation inadéquates).

Contribution proposée à la solution du problème

184. Des programmes mieux ciblés, plus participatifs, bien coordonnés et établis au niveau des communautés, visant à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages, devraient favoriser la prise en charge par les communautés et promouvoir la durabilité, améliorant ainsi les résultats et les bienfaits pour les collectivités pauvres et vulnérables en situation d'insécurité alimentaire, dans les zones urbaines, périurbaines et rurales. L'expérience acquise à l'échelle des communautés sera prise en compte au moment de la formulation des politiques, de manière à éliminer à ce niveau d'éventuelles entraves à la sécurité alimentaire des ménages, et afin de promouvoir des politiques en faveur des populations défavorisées pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

185. Les processus participatifs d'évaluation et de planification, de même que la pleine adhésion des communautés aux mesures visant à corriger les causes locales de l'insécurité et de la malnutrition des ménages profiteront avant tout aux populations vulnérables et démunies, y compris les personnes porteuses du VIH/SIDA.

Objectifs

186. Aider les institutions nationales et internationales de développement, les ONG et les groupes communautaires à lancer, mettre en œuvre et évaluer des programmes basés sur les communautés et visant à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition au niveau des ménages, dans les zones rurales, urbaines et périurbaines; renforcer la collaboration entre les spécialistes du développement pour des interventions pratiques et orientées sur les communautés, intéressant la sécurité alimentaire et la nutrition.

Principaux produits:

- Méthodologies et directives pour des stratégies et des actions en matière de nutrition et de sécurité alimentaire des ménages
- Renforcement des capacités au niveau national, local et institutionnel, pour des mesures et des interventions concernant la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages
- Un forum international pour la promotion de la sécurité alimentaire des ménages et la nutrition des communautés

221A5: Éducation, communication et formation en matière d'alimentation et de nutrition

Problème à résoudre:

187. En vertu de son mandat, la FAO doit s'efforcer de garantir une nutrition adéquate, renforcer les capacités d'intervention des producteurs et des consommateurs, diffuser des informations en matière de nutrition, améliorer l'éducation dans le domaine de la nutrition et vulgariser les connaissances théoriques et pratiques relatives à la nutrition. Bien nourries et en bonne santé, les personnes sont plus à même de contribuer au développement social et économique. Cette entité traite des objectifs du Millénaire pour le développement se rapportant à l'éducation, à la faim et à la malnutrition, de mèmes qu'aux objectifs de la Conférence internationale sur la nutrition et du Sommet mondial de l'alimentation. Il faut des connaissances et des compétences pratiques pour donner aux individus la possibilité d'adopter définitivement des habitudes alimentaires saines. Des informations précises et accessibles permettent à chacun de choisir son alimentation en connaissance de cause. Une meilleure information du public renforcera la demande des consommateurs en faveur d'aliments diversifiés, ce qui permettra d'améliorer les régimes alimentaires, d'accroître les revenus des exploitations et de préserver la biodiversité. Cette entité encourage les mécanismes de soutien social et d'appui aux politiques visant à donner aux ménages démunis un meilleur accès à des aliments variés et à renforcer les capacités d'éducation et de communication efficaces au public en matière de nutrition. Il convient d'accorder une attention toute particulière aux groupes très vulnérables (par exemple, les victimes des situations d'urgence et les communautés touchées par le VIH/SIDA), ainsi qu'à la l'alimentation et aux soins donnés aux enfants. Information du public en matière de nutrition: L'intérêt du public pour les questions concernant la nutrition, les régimes alimentaires, la santé et la sécurité sanitaire des aliments n'a jamais été aussi vif et s'accompagne d'un besoin d'informations objectives, compréhensibles et rapidement accessibles sur ces sujets.

Contribution proposée à la solution du problème

188. Une bonne éducation nutritionnelle est un facteur déterminant pour s'assurer que les bienfaits du développement agricole et économique se traduisent par une alimentation adéquate pour toutes les catégories de population. Par une sensibilisation aux avantages d'un régime alimentaire sain, il sera possible de renforcer la demande en faveur d'aliments nutritifs diversifiés. Outre les pertes économiques et sociales qu'elles provoquent, la malnutrition et les maladies liées au régime alimentaire sont également une source de souffrance pour les personnes. Grâce aux informations concernant la nutrition, les professionnels non spécialistes et les profanes pourront plus facilement prendre des décisions en connaissance de cause. Les produits d'information issus de cette entité offriront également aux spécialistes et aux chercheurs l'occasion d'échanger leurs points de vue et de mettre en commun leurs expériences.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

189. Public en général, consommateurs, ménages démunis, victimes de situations d'urgence, communautés touchées par le VIH-SIDA, enfants, jeunes et personnes âgées. Information du public en matière de nutrition: Les consommateurs, le grand public et les éducateurs devraient tirer profit d'informations objectives concernant la nutrition, qui leur permettront d'améliorer leur régime alimentaire.

Objectifs

190. Renforcer les capacités des institutions locales et nationales dans les pays en développement et dans les pays en transition, pour la mise en oeuvre de programmes et d'activités efficaces de communication et d'éducation concernant la nutrition.

Principaux produits:

- Promotion d'une meilleure nutrition par le biais des écoles
- Renforcement des capacités d'éducation et de communication concernant la nutrition

221A6: Nutrition et sécurité alimentaire des ménages dans les situations d'urgence

Problème à résoudre:

191. Les catastrophes naturelles et les crises complexes, dont le VIH/SIDA, ont des effets négatifs sensibles sur la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des populations touchées. Pour évaluer ces répercussions, comprendre les mécanismes de parade, mettre au point des programmes de secours et de redressement et préparer des plans d'intervention d'urgence dans les zones à risque et des programmes de prévention et de lutte contre le VIH/SIDA, de nombreux pays ont besoin d'assistance et d'un renforcement des capacités.

Contribution proposée à la solution du problème

192. Des capacités locales renforcées, une meilleure collaboration interinstitutions et l'intégration d'objectifs explicites en matière de nutrition et de sécurité alimentaire des ménages dans les interventions de secours et de redressement permettront de mieux préserver la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables aux crises ou en situation de crise.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

193. Les groupes de population et les communautés affectés par des catastrophes naturelles et des crises complexes, y compris par le VIH/SIDA, bénéficieront d'une série d'interventions visant à assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages, y compris mais non exclusivement, des programmes d'aide alimentaire et d'alimentation des collectivités.

Objectifs

194. Les institutions nationales et internationales de développement qui interviennent dans les situations de crise, ont les compétences techniques nécessaires pour prendre dûment en compte les aspects de sécurité alimentaire, de nutrition et de moyens d'existence dans les plans d'intervention et les activités de secours et de redressement, y compris en ce qui concerne le VIH/SIDA.

Principaux produits:

- Méthodes et techniques d'incorporation de considérations de nutrition et de sécurité alimentaire des ménages dans les programmes de prévention des situations d'urgence, d'intervention et de remise en état
- Programmes de formation pour l'incorporation de considérations de nutrition et de sécurité alimentaire des ménages dans les programmes de prévention des situations d'urgence, de réponse et de remise en état
- Mécanismes de coordination des interventions nutritionnelles dans les situations d'urgence

221P1: Évaluation des besoins nutritionnels et alimentaires pour la sécurité et la qualité des aliments

Problème à résoudre:

195. Données exhaustives en ce qui concerne la consommation et la composition des aliments et l'instauration de normes internationales en matière de besoins nutritionnels et de limites pour les macronutriments (énergie et protéines), les micronutriments (vitamines et minéraux) et les composés bioactifs autres que les nutriments, lesquelles doivent être mises à jour à mesure que de nouvelles informations scientifiques apparaissent. Ces informations sont essentielles aux décideurs et aux responsables de la planification à l'échelle nationale et internationale et interviennent dans la planification agricole, le développement de l'agriculture et de la politique commerciale, les industries alimentaires, les stratégies d'intervention nutritionnelle, les réponses aux situations d'urgence, l'évaluation de la malnutrition, l'estimation du nombre de personnes sous-alimentées aux niveaux mondial, national et sous-national et aux conseils scientifiques remis au Codex et aux activités qui s'y rapportent.

Contribution proposée à la solution du problème

196. Des informations précises et à jour concernant les besoins en nutriments, et la confrontation de ces éléments avec les habitudes alimentaires, constituent la base pour la fourniture de conseils pour une alimentation saine, pour l'estimation du nombre de personnes sous-alimentées dans tel ou tel pays ou région, et l'analyse des tendances en la matière, et pour que les États Membres puissent évaluer leurs besoins alimentaires. Les gouvernements, les ONG et la société civile utilisent ces données pour mettre au point des interventions et des programmes visant à améliorer l'état nutritionnel de la population, et pour promouvoir des régimes alimentaires sains et renforcer la qualité et la sécurité sanitaire des aliments. Le commerce international de produits alimentaires est également facilité par un étiquetage indiquant la teneur en nutriments, tandis que les risques peuvent être évalués au moyen de données concernant les contaminants ou les facteurs anti-nutritionnels.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

197. Dans le monde entier, les consommateurs disposent de recommandations sur les apports nutritionnels qui soient crédibles, fiables et fondées sur des preuves et connaissent la composition des aliments et leur valeur nutritionnelle; les groupes vulnérables et les personnes en situation d'insécurité alimentaire et souffrant de malnutrition, pourraient tirer avantage d'interventions mieux conçues et mieux ciblées.

Objectifs

198. Des estimations fiables internationalement acceptées concernant les apports minimaux, optimaux, maximaux ou sûrs en macronutriments (énergie, protéines, glucides, graisses), en micronutriments (vitamines, minéraux, oligo-éléments), en éléments non nutritionnels et en facteurs anti-nutritionnels, servent de base pour fournir des conseils pour une alimentation saine, pour estimer le nombre des personnes sous-alimentées et dénutries et aident les pays à évaluer leurs besoins alimentaires en élaborant des programmes nutritionnels.

Principaux produits:

- Journal de la composition et de l'analyse des denrées alimentaires
- Recommandations concernant les besoins nutritionnels, et leur application
- Consommation alimentaire et systèmes de données concernant les aliments
- Besoins en nutriments et évaluation des régimes alimentaires quant à la sécurité sanitaire et la qualité des aliments

221P2: Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires (Codex Alimentarius)

Problème à résoudre:

199. La protection de la santé des consommateurs et l'introduction de pratiques loyales dans le commerce des produits alimentaires, requièrent l'application, dans les cadres de réglementation nationaux et internationaux, de normes internationales à base scientifique concernant la qualité et la sécurité sanitaire des aliments.

Contribution proposée à la solution du problème

200. Les normes alimentaires représentent la base de référence généralement convenue pour la protection des consommateurs et la suppression des mesures de distorsion, arbitraires ou injustifiées, du commerce. Les normes nationales qui s'appuient sur des normes internationalement reconnues, offrent aux consommateurs une protection adéquate et permettent de réduire les obstacles techniques, arbitraires et injustifiés, au commerce.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

201. Les producteurs, les entreprises de transformation, les négociants et les consommateurs tireront profit d'un renforcement de la confiance dans la qualité et la sécurité sanitaire des aliments vendus sur le marché intérieur et mondial.

Objectifs

202. Les normes internationales à base scientifique et les instruments connexes sont appliqués par les gouvernements au niveau national, ou servent de référence pour des accords bilatéraux, régionaux ou internationaux concernant la protection des consommateurs et l'assurance de pratiques loyales dans le commerce des produits alimentaires.

Principaux produits:

- Normes alimentaires, directives et autres recommandations pour la protection du consommateur et le commerce
- Politiques et principes internationaux pour la normalisation des denrées alimentaires

221P5: Contrôle de la qualité des produits alimentaires et protection des consommateurs

Problème à résoudre:

203. Aux termes des Accords de l'OMC sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et sur les obstacles techniques au commerce, les pays sont tenus d'harmoniser les normes de sécurité sanitaire et de qualité des aliments avec celles du Codex Alimentarius; ils doivent également établir des systèmes efficaces d'assurance de la qualité et de contrôle des aliments aux niveaux national et local, pour protéger les consommateurs et promouvoir le commerce. Par ailleurs, la sensibilisation des consommateurs aux problèmes concernant la qualité et la sécurité sanitaire des aliments demande une communication sur les risques objective et fondée sur des données scientifiques. Les pays en développement ont besoin d'une assistance technique pour renforcer leur capacité en matière de sécurité sanitaire des aliments et de contrôle de la qualité, de manière à protéger leurs consommateurs et à participer de façon plus efficace aux activités internationales de fixation des normes (Codex).

Contribution proposée à la solution du problème

204. Des politiques et des cadres réglementaires nationaux dûment formulés pour le contrôle de la qualité des denrées alimentaires et la protection des consommateurs, faciliteront l'établissement à l'échelon local et national de systèmes efficaces de contrôle et d'assurance de la qualité des denrées alimentaires, et notamment de systèmes d'inspection et de certification des importations et des exportations et des aliments distribués en dehors des voies officielles. Cette entité permet également de sensibiliser les consommateurs aux problèmes de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments, grâce à une communication sur les risques, objective et fondée sur des données scientifiques.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

205. En contribuant à l'amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des approvisionnements alimentaires, cette entité bénéficiera avant tout aux consommateurs du monde entier.

Objectifs

206. Aider les pays à organiser et à gérer leurs propres systèmes de contrôle des aliments, à harmoniser leurs normes et leurs réglementations alimentaires avec celles du Codex, à participer aux travaux de la Commission du Codex Alimentarius, et faciliter ainsi l'accès de leurs produits aux marchés internationaux des denrées alimentaires.

Principaux produits:

- Harmonisation des réglementations nationales de contrôle des aliments avec le Codex
- Soutien aux systèmes et programmes nationaux concernant l'assurance de qualité et de sécurité des aliments
- Soutien à la communication des risques et renforcement des connaissances des consommateurs

221P6: Évaluation de la sécurité sanitaire des aliments

Problème à résoudre:

207. Assurer la qualité et la sécurité sanitaire des aliments dans l'intérêt des consommateurs et du commerce international, exige une évaluation scientifique des risques associés aux additifs alimentaires, aux contaminants, aux médicaments vétérinaires, aux dangers microbiologiques et aux biotechnologies, qui servira de base scientifique pour les travaux de la Commission du Codex Alimentarius et des États Membres de la FAO. Cela permet également de résoudre les problèmes nouveaux ou accidentels liés à la sécurité sanitaire des aliments.

Contribution proposée à la solution du problème

208. De nombreux pays n'ont pas aisément accès aux connaissances spécialisées et aux ressources nécessaires pour effectuer une évaluation complète des risques. Des évaluations neutres, indépendantes et basées sur des données scientifiques, des risques liés aux aliments et de l'exposition aux contaminants, sont donc indispensables pour qu'ils puissent protéger leurs consommateurs par des mesures appropriées.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

209. Les consommateurs devraient tirer profit d'une nourriture plus sûre sur le plan sanitaire; et les producteurs et les négociants de produits alimentaires, d'un renforcement de la confiance des consommateurs.

Objectifs

210. Aider les pays par des évaluations scientifiques et fiables des risques liés aux aliments, en leur permettant d'intervenir de manière appropriée en cas de crises d'ordre alimentaire, et de mettre en place des systèmes de réglementation efficaces; renforcer la transparence dans le commerce international des produits alimentaires grâce à des évaluations scientifiques acceptées au niveau international.

Principaux produits:

- Évaluation scientifique de la sécurité sanitaire des additifs, des contaminants et des procédés alimentaires
- Évaluation des risques par des études de l'apport alimentaire
- Base de données sur les additifs et contaminants des produits alimentaires
- Système d'alerte rapide et de gestion des crises liées à la sécurité des aliments

221P8: Qualité et sécurité des aliments dans toute la filière alimentaire

Problème à résoudre:

211. La qualité et la sécurité sanitaire des aliments sont des facteurs déterminants pour assurer la santé publique, la confiance des consommateurs et l'accès aux échanges internationaux. Or, fournir aux consommateurs une nourriture saine et nutritive demande un engagement en termes de qualité dans toute la filière de la chaîne alimentaire, c'est-à-dire au niveau de la production agricole, de la récolte, du traitement et de la commercialisation, ainsi que la mise en place de systèmes de contrôle de qualité "de la ferme à la table".

Contribution proposée à la solution du problème

212. Cette entité établit un cadre pour l'accès à une nourriture saine et nutritive, couvrant les conseils en matière de politiques, les évaluations de la sécurité sanitaire des aliments, le renforcement des capacités et l'assistance technique, ainsi que les mesures à prendre dans toute la filière de la chaîne alimentaire, au niveau national et international, jetant ainsi les bases pour l'élaboration de systèmes complets et efficaces de contrôle de la sécurité sanitaire des aliments.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

213. Les consommateurs sont les premiers bénéficiaires de cette activité grâce au renforcement prévu de la sécurité sanitaire et de la qualité des approvisionnements alimentaires. Les producteurs de denrées alimentaires, les entreprises de transformation et les distributeurs devraient tirer profit d'un meilleur accès aux marchés nationaux et internationaux.

Objectifs

214. Contribuer à la mise au point de systèmes complets et efficaces de contrôle de la sécurité sanitaire des aliments et établir un cadre pour des conseils plus spécifiques en matière de politiques, la réalisation d'évaluations de la sécurité sanitaire, le renforcement des capacités et l'assistance technique, et les interventions nécessaires dans toute la filière de la chaîne alimentaire.

Principaux produits:

- Élaboration de cadres stratégiques pour la filière alimentaire

221S1: Services de soutien technique aux États Membres et au Programme de terrain

215. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Appui aux bureaux régionaux et sous-régionaux pour la mise en œuvre d'informations normatives et d'outils
- Soutien aux conférences et aux réunions à propos des systèmes de données sur l'alimentation et de la nutrition à l'appui du développement
- Appui au programme de terrain (ESNP)
- Appui à d'autres entités et organismes extérieurs à la FAO (ESNP)
- Appui au programme de terrain (ESNS)
- Appui à d'autres entités et organismes extérieurs à la FAO (ESNS)

PROGRAMME 2.2.2: INFORMATION EN MATIÈRE D'ALIMENTATION ET D'AGRICULTURE

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB		PMT 2006-11	
			Programme de travail total - 2004-05	Programme de travail 2006-07 (CRZ)	Ressources (croissance réelle)	Programme de travail 2006-07 (CR)
222A2	2002-2005	Initiative FAO/Banque mondiale/USDA pour les statistiques agricoles en Afrique	485	0	0	0
222A3	2002-2006	Profils FAO de pays et système d'information cartographique	279	279	0	279
222A4	2002-2005	Évaluation systématique et amélioration de la qualité des données statistiques	4	0	0	0
222A5	2002-2007	Système mondial sur les ressources d'information agricole	2 272	2 272	0	2 272
222A6	2006-2011	Programme multi-institution de renforcement des capacités statistiques alimentaires et agricoles en Afrique	0	368	0	368
222P1	Continu	Statistiques sur les ressources agricoles, le revenu et la sécurité alimentaire	2 863	2 500	100	2 600
222P2	Continu	Production agricole, statistiques sur les échanges commerciaux et bilans alimentaires	4 840	4 400	100	4 500
222P3	Continu	Préparation d'enquêtes et de statistiques agricoles	1 665	1 500	20	1 520
222P5	Continu	Programme d'amélioration de la couverture linguistique	1 999	1 999	0	1 999
222P6	Continu	Systèmes WAICENT de gestion et de diffusion des informations de l'Organisation	4 962	4 962	700	5 662
222P7	Continu	Normes et procédures visant à améliorer l'accès à l'information agricole	1 249	1 249	0	1 249
222P8	Continu	Élargir l'audience de WAICENT	2 400	2 400	0	2 400
222P9	Continu	Gestion et acquisition de collections d'informations, y compris de la Bibliothèque virtuelle, de la FAO et d'autres prestataires	4 754	4 754	0	4 754
222Q1	Continu	Gestion de FAOSTAT/CountryStat et coordination des statistiques à la FAO	0	1 117	580	1 697
222S1	Continu	Services de soutien technique aux États Membres et au Programme de terrain	1 628	1 494	0	1 494
222S2	Continu	Assistance aux pays pour le renforcement de leurs capacités en matière d'information sur l'agriculture et l'alimentation par WAICENT	2 173	2 173	0	2 173
Total			31 573	31 467	1 500	32 967

Domaines prioritaires pour 2006-07

Ce programme continue à être exécuté par la Division de la statistique et celle de la bibliothèque et des systèmes documentaires qui sont conjointement responsables des principaux systèmes d'information de l'Organisation dans le cadre du WAICENT (c'est à dire FAOSTAT et l'Archive des documents de l'Organisation). La structure a été modifiée par l'ajout de deux entités (222Q1 et 222A6, pour la Division de la statistique), alors que les entités 222P1, 222P6 et 222P9 ont été quelque peu remodelées. La raison d'être des deux nouvelles entités est donnée ci-après:

- 222Q1: *Gestion de FAOSTAT/CountryStat et coordination des statistiques à la FAO.* Cette entité s'appuiera sur des méthodologies mises à jour ou améliorées ainsi que sur les systèmes d'utilisation et de dissémination de FAOSTAT, y compris par le biais de l'entité 222A4 dont le travail se terminera en 2005. Elle élargira la portée de CountryStat, améliorera la coordination des activités statistiques et des informations à la FAO et jouera un rôle actif de premier plan à l'échelle internationale.
- 222A6: *Programme multi-institution de renforcement des capacités statistiques sur l'alimentation et l'agriculture en Afrique.* Cette nouvelle entité s'appuiera sur les travaux de l'ancienne entité 222A2 sous l'égide de laquelle quelque 15 pays africains ont bénéficié d'un appui direct à l'élaboration de programmes nationaux de statistiques agricoles et/ou à la mise en œuvre de plans nationaux. Un financement extrabudgétaire a également permis d'offrir un appui limité.

On espère que FAOSTAT, dans sa version modernisée, entrera en service au cours du prochain exercice biennal et s'appuiera sur des méthodologies, des domaines, des paramètres de modélisation et des outils de diffusion revus. CountryStat (la version nationale de FAOSTAT) devrait également voir l'aboutissement de ses phases pilotes et être pleinement opérationnel. On prévoit un alignement total des classifications statistiques de la FAO sur les normes internationales. Un nouveau programme d'évaluation de la qualité viendra se greffer au système statistique. De même, la nouvelle version de FAOSTAT permettra la mise en service d'un nouveau système de compilation des données, regroupant des questionnaires, des coordonnateurs statistiques, des outils de communication et des procédures actives de suivi et d'édition. Le programme du recensement mondial de l'agriculture 2010 sera pleinement opérationnel en 2006 et abordera le recensement agricole sous un angle nouveau.

On continuera de chercher à améliorer l'accès aux fonds d'information de la FAO dans le cadre de WAICENT, en insistant sur un renforcement de la cohérence de l'information et sur une extension des éléments du modèle d'organisation WAICENT au niveau national, à l'appui du programme stratégique visant à combler le fossé numérique en milieu rural. Pour garantir la cohérence, on s'appuiera, entre autres, sur des directives relatives aux publications électroniques fondées sur les pratiques optimales et les normes internationales, sur une meilleure description des ressources grâce à des ontologies et à des métadonnées multilingues, sur la mise en place de normes sémantiques se rapportant à la sécurité alimentaire et au développement rural, sur des normes de numérisation multilingue de l'information de la FAO et sur une coordination assurée au travers du DPAI concerné, de façon à maintenir la qualité des systèmes et des outils de gestion des contenus de l'Organisation. Dans le cadre du programme visant à combler le fossé numérique en milieu rural, on transférera aux Membres des compétences en matière de gestion de l'information par le recours à des modules d'enseignement à distance (IMARK), un accès facilité aux réseaux d'informations et de connaissances (AGORA, AGLINET, AGRIS), des consultations régionales d'experts et des ateliers techniques consacrés à la gestion de l'information et des services consultatifs et techniques au titre du programme de terrain.

Les ressources allouées dans un scénario de croissance réelle serviraient à élargir la portée de FAOSTAT au niveau des pays, par le biais de CountryStat, ce qui sous-entend d'importants efforts de développement de produits et de renforcement des capacités propres à chaque pays. Le deuxième volet concernerait la mise au point de nouveaux domaines dans la base de données statistiques, à savoir, les ressources agricoles, les prix et des statistiques sur les revenus. Un troisième volet porterait sur la coordination des activités statistiques à la FAO, de manière à accroître la cohérence et étendre la portée des différentes bases de données compilées dans les départements techniques, d'en améliorer la qualité et de soulager les pays d'une partie des activités de compilation des données.

En ce qui concerne WAICENT et les domaines connexes, les ressources dégagées dans un scénario de croissance réelle profiteraient aux éléments suivants: amélioration des outils d'accès à WAICENT dont disposent les Membres, notamment le localiseur d'informations; augmentation du contenu numérique de l'Archive de documents de l'Organisation à l'appui de la bibliothèque virtuelle, en offrant aux Membres un accès à des informations multilingues plus faciles à trouver sur le développement agricole et rural; directives relatives aux publications électroniques destinées à couvrir des domaines agricoles supplémentaires et à améliorer les liens entre les différents types d'information, de manière à renforcer les fonctions de recherche du site web de la FAO; meilleure mise à jour des modules multilingues d'enseignement à distance sur la gestion de l'information (IMARK); et ateliers régionaux supplémentaires sur le transfert de méthodologies de WAICENT à l'échelon national.

222A3: Profils FAO de pays et système d'information cartographique

Problème à résoudre:

216. Une approche intersectorielle et locale pourrait garantir de bien meilleurs résultats aux programmes nationaux. Toutefois, malgré l'existence d'un grand nombre de systèmes d'information axés sur les pays, les informations produites par ces divers systèmes sont peu intégrées. L'information tend à être produite et utilisée de manière circonscrite, et à être adaptée à un système, une unité ou un secteur d'intérêt spécifique, favorisant ainsi une approche cloisonnée du développement.

Contribution proposée à la solution du problème

217. Les profils FAO de pays et le système d'information cartographique intègreront des informations analytiques multilingues avec des bases de données thématiques et un dépôt de cartes numériques. Cela facilitera l'accès à des informations sur les multiples facteurs qui contribuent à l'insécurité alimentaire nationale, en favorisant une approche intégrée et multisectorielle, en réduisant les coûts d'élaboration de projets et de politiques et en améliorant leur efficacité.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

218. Cette entité profitera à l'ensemble de la communauté internationale, en particulier les pays en développement qui ne disposent pas d'infrastructures de communication adaptées. Ils bénéficieront en effet d'un meilleur accès aux informations nationales intersectorielles à l'appui d'un développement national et international coordonné, notamment dans le cadre des interventions de secours ou après celle-ci. Ces avantages iront aux communautés locales (agriculteurs, montagnards, pêcheurs, éleveurs et victimes de conflits ou de catastrophes naturelles).

Objectifs

219. Les analystes, les chercheurs, les responsables de la formulation de projets et de la prise de décisions auront une vue d'ensemble spécifique de la situation de l'agriculture, ce qui leur permettra d'adopter une approche coordonnée et intersectorielle, d'identifier les secteurs ou les populations cibles nécessitant une attention particulière, et de mieux définir l'assistance technique ou les secours d'urgence.

Principaux produits:

- Élaboration et mise en œuvre de profils FAO de pays et du système d'information cartographique

222A5: Système mondial sur les ressources d'information agricole

Problème à résoudre:

220. Les gouvernements et les organisations non gouvernementales de développement rural, les centres de recherche, les bibliothèques et les universités détiennent un riche patrimoine d'informations, dont une petite partie seulement est accessible grâce aux techniques modernes de communication de l'information, comme Internet. Le contenu de ces réservoirs d'information est souvent inaccessible pour des raisons diverses, comme le manque de ressources, le faible degré de priorité donné à l'information ou encore l'absence de métadonnées utiles (à des fins méthodologiques ou de classification). Cela se traduit par un faible échange d'informations entre les parties prenantes, par des redondances et par un gaspillage de ressources pour la collecte de données.

Contribution proposée à la solution du problème

221. L'accès à des informations de qualité et à des publications approuvées par des pairs par le biais du Système international d'information pour les sciences et la technologie agricoles (AGRIS), du Réseau mondial de bibliothèques agricoles (AGLINET) et du Système de recherche mondiale en ligne sur l'agriculture (AGORA). Une diffusion plus efficace des ressources d'information agricole de qualité permettra de renforcer, dans les pays comme au niveau de la communauté internationale, les capacités de formuler, d'élaborer et d'évaluer efficacement les programmes et politiques de développement.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

222. Les intervenants concernés par le développement agricole et rural et la sécurité alimentaire, y compris les décideurs politiques, les fournisseurs de services ruraux, les organisations d'agriculteurs et d'autres. Les pays en seront les bénéficiaires, grâce à l'accès aux expériences mondiales en matière de science et de technologie pour le secteur agricole acquises par les organisations nationales et internationales de développement, par les institutions de recherche et les universités, et grâce à une coopération internationale plus cohérente et mieux planifiée.

Objectifs

223. Les décideurs, les scientifiques et les partenaires du développement auront accès à une passerelle centralisée conduisant à des collections multimédias de ressources sur la recherche et le développement agricoles, et seront mieux à même de chercher et de retrouver des informations utiles pour leurs travaux. Les États Membres participeront activement à la gestion des systèmes d'information nationaux sur l'agriculture et la recherche, et à leur mise en réseau.

Principaux produits:

- Outils et appui aux réseaux de gestion de l'information qui facilitent l'accès à des ressources documentaires mondiales dans le domaine de l'agriculture

222A6: Programme multi-institution de renforcement des capacités statistiques alimentaires et agricoles en Afrique

Problème à résoudre:

224. Le manque de bases de données statistiques fiables et importantes sur le secteur de l'alimentation et de l'agriculture et la capacité limitée des pays à produire de telles données constituent toujours les principaux obstacles à la préparation et à la mise en œuvre de politiques efficaces de sécurité alimentaire et de développement rural dans un grand nombre de pays du continent. Cela ralenti le suivi et l'évaluation des progrès réalisés dans la poursuite des objectifs de développement, y compris des engagements du Sommet mondial de l'alimentation.

Contribution proposée à la solution du problème

225. Une initiative appuyée par la FAO, la Banque mondiale et le Département de l'agriculture des États-Unis a été lancée pour renforcer les statistiques agricoles en Afrique. Cette nouvelle entité prolonge et élargit ces activités dans le contexte d'un programme multi-institution (FAO, Banque mondiale, PARIS2, Coopération française, Banque africaine de développement, etc.). La disponibilité d'informations statistiques fiables et pertinentes sur le secteur rural permettra de formuler des politiques averties et contribuera à renforcer l'efficacité des programmes.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

226. La population rurale dans son ensemble, grâce à la mise en œuvre de programmes de développement plus efficaces et plus efficients élaborés et exécutés sur la base d'informations statistiques de vaste portée et fiables.

Objectifs

227. Meilleur accès des gouvernements, du secteur privé et des organes de développement à des statistiques alimentaires et agricoles fiables et ponctuelles pour améliorer la planification et le suivi.

Principaux produits:

- Études d'évaluation et formulation des éléments de statistiques alimentaires et agricoles dans les pays cibles
- Collecte, analyse, stockage et dissémination des données dans les pays cibles
- Renforcement des capacités par le biais d'efforts régionaux
- Supervision technique des progrès dans des pays précis

222P1: Statistiques sur les ressources agricoles, le revenu et la sécurité alimentaire

Problème à résoudre:

228. Des données statistiques complètes et précises concernant les ressources et revenus agricoles et la sécurité alimentaire sont essentielles pour la formulation, le suivi et l'évaluation de politiques agricoles et alimentaires économiquement saines et pour la prise de décisions pertinentes.

Contribution proposée à la solution du problème

229. L'entité fournira des données statistiques concernant la population agricole, la population active, les prix, les ressources et les revenus, ainsi que les grands aspects liés à la sécurité alimentaire.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

230. Les populations travaillant dans le secteur agricole, les personnes victimes de pénuries alimentaires et le grand public tireront profit de politiques agricoles et alimentaires tenant compte des facteurs économiques et environnementaux.

Objectifs

231. Fournir aux analystes et aux décideurs, au niveau des gouvernements comme des organisations de développement, un ensemble de séries et d'indicateurs statistiques à jour concernant l'utilisation des terres, la population, la population active, les intrants agricoles, les prix, les revenus, les investissements, les ressources et les questions de sécurité alimentaire; ainsi que des profils statistiques intégrant des indicateurs clés du secteur agricole.

Principaux produits:

- Statistiques concernant les intrants et les ressources agricoles, et les questions environnementales
- Statistiques concernant les prix, les revenus et les investissements agricoles
- Profils statistiques du secteur agricole et analyse du développement rural
- Dépenses publiques consacrées à l'agriculture
- Statistiques sur la sécurité alimentaire
- Enquêtes auprès des ménages

222P2: Production agricole, statistiques sur les échanges commerciaux et bilans alimentaires

Problème à résoudre:

232. Des données statistiques complètes et précises concernant la production agricole et animale, ainsi que des statistiques sur les échanges internationaux et l'utilisation, doivent être tenues pour faciliter l'analyse et les prévisions économiques et pour pouvoir élaborer, mettre en œuvre et évaluer des politiques et des programmes efficaces concernant la sécurité alimentaire et le développement rural.

Contribution proposée à la solution du problème

233. Cette activité de programme continue est complémentaire de la précédente pour ce qui est des travaux statistiques de base de la FAO, concernant les domaines clés des statistiques de production et de commerce agricoles, et des bilans alimentaires.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

234. Les bénéficiaires en seront les producteurs et les consommateurs qui tireront avantage d'une plus grande efficacité des politiques, ainsi que de prévisions plus précises de la part des analystes. Meilleure utilisation des ressources par le biais d'investissements dans l'agriculture et les infrastructures qui s'y rattachent.

Objectifs

235. Fournir aux utilisateurs de la FAO et à la communauté mondiale tout entière un ensemble de séries et d'indicateurs statistiques cohérents et à jour concernant la production, le commerce et l'utilisation des produits agricoles et animaux, pour pouvoir analyser et surveiller la situation mondiale et régionale de l'alimentation et de l'agriculture, et prendre des décisions.

Principaux produits:

- Statistiques concernant la production agricole
- Statistiques concernant les échanges de produits agricoles
- Comptes disponibilités-utilisation et bilans alimentaires

222P3: Préparation d'enquêtes et de statistiques agricoles

Problème à résoudre:

236. L'absence de données fiables, complètes et fournies en temps opportun concernant le secteur agricole, entrave considérablement dans bien des pays l'élaboration de politiques et la planification du développement, ainsi que la surveillance des performances du secteur et le renforcement de la sécurité alimentaire. Pour résoudre ce problème de développement, cette activité soutient l'élaboration de systèmes intégrés de statistiques alimentaires et agricoles, y compris la conception et la mise en œuvre de programmes exhaustifs de recensements et d'enquêtes agricoles.

Contribution proposée à la solution du problème

237. Cette activité de programme contribue à la mise au point de méthodologies et d'outils techniques pour les recensements et les enquêtes agricoles, ainsi qu'à la production par les pays de données de base harmonisées et améliorées, qui permettront d'améliorer la planification, l'évaluation et la formulation des politiques dans le secteur agricole.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

238. Les planificateurs et les administrateurs des secteurs privé et public disposeront d'une meilleure base d'information pour la prise de décisions, dont bénéficiera au final la société tout entière.

Objectifs

239. Une disponibilité accrue au moment voulu de statistiques fiables et utiles sur l'alimentation et l'agriculture, au niveau national, pour renforcer la planification, le suivi et l'évaluation de politiques et de programmes concernant les questions de sécurité alimentaire.

Principaux produits:

- Recensements et enquêtes agricoles
- Renforcement des capacités nationales en matière de statistiques agricoles

222P5: Programme d'amélioration de la couverture linguistique

Problème à résoudre:

240. Les États Membres ont réaffirmé l'importance de garantir le traitement égal des langues dans les activités de l'Organisation et dans la production des résultats de ses activités.

Contribution proposée à la solution du problème

241. Les fonds alloués à cette entité permettront de renforcer, au niveau de l'Organisation, la capacité de la FAO de fournir ses produits d'information et les résultats de ses activités dans les langues voulues, notamment en comblant les éventuels déficits de financement dans telle ou telle entité.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

242. Les États Membres et la société civile dans le monde entier tireront profit de la disponibilité des messages et des produits d'information de la FAO dans toutes les langues officielles.

Objectifs

243. Assurer l'accessibilité des informations et des produits normatifs issus des divers programmes dans les langues voulues de la FAO.

Principaux produits:

- Système de publication multilingue intégré
- Appui aux activités de publication multilingue

222P6: Systèmes WAICENT de gestion et de diffusion des informations de l'Organisation

Problème à résoudre:

244. Si les technologies de communication de l'information, en particulier l'Internet, ont considérablement facilité l'accès rapide aux systèmes d'information de l'Organisation dans les pays développés et en développement, il reste toutefois le problème de la localisation et de la recherche d'informations spécifiques. Certains pays en développement ont par ailleurs un accès limité à ces technologies, ce qui freine leur intégration dans un marché mondial en évolution. Leur exclusion est ultérieurement aggravée par l'absence d'informations et de systèmes d'information multilingues.

Contribution proposée à la solution du problème

245. Cette entité permettra d'améliorer la recherche d'informations et l'accès aux recueils d'information de la FAO, de la part des institutions gouvernementales et non gouvernementales et des organisations de la société civile qui seront ainsi plus à même d'évaluer la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans leurs pays respectifs, et d'établir et mettre en œuvre des politiques et des programmes plus efficaces aux fins de la sécurité alimentaire et d'une production agricole durable.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

246. L'ensemble de la communauté internationale tirera avantage du système WAICENT qui permet un accès rapide à un vaste patrimoine d'informations multilingues sur l'alimentation et l'agriculture. Les pays en développement dépourvus d'infrastructures de communication adéquates, pourront accéder plus aisément à des informations fiables concernant l'alimentation, l'agriculture et le développement rural durable sous diverses formes.

Objectifs

247. Les décideurs, les chercheurs, les planificateurs et les évaluateurs, notamment dans les pays en développement, auront un accès rapide à des informations multilingues sur l'alimentation, l'agriculture et le développement rural, grâce à l'Internet et par d'autres supports, comme les CD-ROM.

Principaux produits:

- Accès accru aux sites web et aux archives électroniques de la FAO
- Éléments de gestion de l'information multilingue, de manière à faciliter l'accès aux renseignements de la FAO par le biais de l'Internet et d'autres outils de diffusion
- Appui aux systèmes d'information thématique et aux réseaux d'experts correspondants

222P7: Normes et procédures visant à améliorer l'accès à l'information agricole

Problème à résoudre:

248. Le principal obstacle à l'intégration d'informations provenant de sources diverses et à l'établissement de véritables capacités de recherche et de recouvrement, est l'absence de normes et de procédures uniformes pour la collecte, le traitement et la diffusion de l'information et la capacité d'en assurer la cohérence pour mieux les gérer. Sans de telles normes, les systèmes nationaux d'information agricole resteront isolés et de nombreux professionnels ne pourront tirer avantage des ressources nationales et internationales d'information concernant la recherche agricole et le développement rural.

Contribution proposée à la solution du problème

249. Cette activité de programme continue permettra d'établir des normes uniformes pour la collecte, l'archivage et la diffusion d'informations et de connaissances, qui aideront les communautés nationales et les organisations internationales à accéder à des informations plus fiables à un moindre coût.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

250. Les pays et divers groupes d'utilisateurs bénéficieront ainsi d'un meilleur accès à l'information, tandis que des politiques nationales plus éclairées à l'appui d'initiatives de développement rural et de coopération internationale, seront dans l'intérêt de tous.

Objectifs

251. L'adoption de normes et de méthodologies internationales pour la collecte, le stockage et la diffusion d'informations électroniques concernant l'alimentation et l'agriculture, pour une meilleure gestion des systèmes nationaux d'information et une utilisation accrue des informations disponibles.

Principaux produits:

- Un cadre de référence pour l'organisation, la classification et le catalogage des informations dans les domaines d'expertise de la FAO
- Centre d'échange pour l'adoption et la mise en œuvre de normes de gestion de l'information

222P8: Élargir l'audience de WAICENT

Problème à résoudre:

252. Cette activité qui est complémentaire des entités 222P6 et 222P7, couvre la question de l'accès aux informations et aux connaissances concernant l'agriculture et la sécurité alimentaire, et de leur échange limité aux niveaux local, national et régional. Ce problème peut être résolu grâce à la mise en place et au renforcement de systèmes de gestion et d'échange d'informations à tous les niveaux, l'accent étant mis sur l'utilisation des nouvelles technologies d'information et de communication dans le contexte du Programme visant à combler le fossé numérique en milieu rural.

Contribution proposée à la solution du problème

253. Cette entité de programme fournira les mécanismes de diffusion efficace et d'adoption de méthodes et d'outils de gestion et d'échange de l'information agricole, élaborés dans le cadre de WAICENT. Une fois appliqués, ces nouveaux outils et méthodes faciliteront le flux d'informations vers les intervenants en milieu rural et en provenance de ceux-ci, de manière à combler le fossé numérique en milieu rural et, dès lors, à améliorer leurs moyens d'existence.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

254. De meilleurs systèmes de gestion, de diffusion et d'échange d'informations dans les pays faciliteront l'accès aux bases d'information et de connaissances disponibles, de tous ceux qui s'intéressent, à tous les niveaux, au développement et à la sécurité alimentaire, y compris les décideurs politiques, les fournisseurs de services en milieux rural, les organisations d'agriculteurs et autres.

Objectifs

255. Renforcement de la capacité, pour les particuliers, les organisations et les communautés dans les pays, d'accéder aux informations et aux connaissances, et de les échanger, et une meilleure efficacité, qualité et pertinence de l'information mise en commun par les divers groupes s'occupant du développement agricole et de la sécurité alimentaire.

Principaux produits:

- Adaptation des méthodologies, des outils et des applications de WAICENT concernant la gestion des informations, à l'appui des systèmes agricoles et de sécurité alimentaire nationaux
- Matériels de formation et de télé-enseignement pour la gestion de l'information agricole
- Renforcement de la visibilité de WAICENT

222P9: Gestion et acquisition de collections d'informations, y compris de la Bibliothèque virtuelle, de la FAO et d'autres prestataires

Problème à résoudre:

256. Le développement agricole et rural dépend de savoirs de provenances diverses, y compris des dernières méthodologies scientifiques, de projets pilotes et d'expérimentations sur le terrain. Ces savoirs doivent cependant être organisés en collections qualitatives contenant les informations les plus pertinentes et les plus à jour.

Contribution proposée à la solution du problème

257. Lorsque les archives sont bien organisées, les informations sont plus immédiatement disponibles et les chercheurs, analystes, scientifiques et experts les trouvent plus facilement. Cela donne aux décideurs des informations plus ponctuelles pour s'attaquer aux problèmes de la sécurité alimentaire de leurs pays.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

258. L'ensemble du public bénéficiera d'un accès à des informations de qualité provenant d'archives axées sur le développement agricole et rural.

Objectifs

259. Disponibilité d'archives de connaissances techniques très pertinentes sur le développement agricole et rural, capacités accrues des pays à évaluer des méthodologies et des mesures prouvées et appropriées susceptibles d'être utilisées au niveau national.

Principaux produits:

- Archivage et préservation des informations techniques de la FAO
- Archives d'informations pertinentes au développement agricole et rural

222Q1: Gestion de FAOSTAT/CountryStat et coordination des statistiques à la FAO

Problème à résoudre:

260. L'amélioration de la couverture, de la disponibilité et de la qualité des données alimentaires et agricoles est indispensable à la prise de décision et aux analyses.

Contribution proposée à la solution du problème

261. Données complètes, exactes et disponibles pour l'élaboration de bonnes politiques et une bonne prise de décisions. Cette entité s'appuiera sur des investissements importants pour renforcer FAOSTAT.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

262. En dernière analyse, les bénéficiaires seront les producteurs et les consommateurs qui profiteront de l'amélioration des résultats des politiques utilisant FAOSTAT/CountryStat.

Objectifs

263. Large disponibilité de données statistiques de qualité acceptable et pertinentes pour les analystes et les décideurs.

Principaux produits:

- Exploitation, maintenance et gestion de la base de données FAOSTAT/CountryStat
- Coordination des activités statistiques de la FAO et des autres institutions
- Maintenance et élaboration des classifications agricoles
- Annuaire statistique de la FAO
- Évaluation de la qualité des statistiques

222S1: Services de soutien technique aux États Membres et au Programme de terrain

264. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Conseils et assistance aux pays sur les indicateurs socioéconomiques relatifs aux bases de données agricoles et connexes
- Conseils et assistance aux pays sur les comptes disponibilités/utilisation, les bilans alimentaires et les échanges commerciaux
- Conseils et assistance aux pays sur l'élaboration de systèmes intégrés de statistiques agricoles et alimentaires et de recensements agricoles
- Contribution aux entités des autres divisions et DPAI
- Réunions des commissions statistiques et des organes statutaires

222S2: Assistance aux pays pour le renforcement de leurs capacités en matière d'information sur l'agriculture et l'alimentation par WAICENT

265. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Appui au programme de terrain: identification et formulation de missions et de projets de terrain concernant les services, systèmes et réseaux d'information nationaux
- Services consultatifs aux pays: services consultatifs ad hoc aux gouvernements, aux bureaux régionaux et sous-régionaux concernant les activités WAICENT à l'échelle de l'Organisation, AGRIS/CARIS et l'établissement et le renforcement des systèmes et réseaux nationaux d'information
- Soutien aux organismes extérieurs à la FAO, appui aux entités de programme d'autres divisions, services de secrétariat des organes statutaires

PROGRAMME 2.2.3: SUIVI, ÉVALUATION ET PERSPECTIVES DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB		PMT 2006-11	
			Programme de travail total - 2004-05	Programme de travail 2006-07 (CRZ)	Ressources (croissance réelle)	Programme de travail 2006-07 (CR)
223A2	2004-2009	Études prospectives mondiales sur l'alimentation et l'agriculture	1 387	1 226	0	1 226
223P2	Continu	Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture	1 167	1 161	0	1 161
223P3	Continu	Évaluations concernant les marchés des produits alimentaires de base et conséquences pour la sécurité alimentaire mondiale	1 476	1 326	0	1 326
223P4	Continu	Projections et analyses mondiales concernant les produits de base	1 028	1 028	0	1 028
223P5	Continu	Évaluations concernant les marchés des produits tropicaux, horticoles et des produits non transformés et analyse des effets sur la sécurité alimentaire	2 133	1 983	0	1 983
223P6	Continu	Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture	6 319	6 319	300	6 619
223S1	Continu	Services de soutien technique aux États Membres et au Programme de terrain	725	725	0	725
Total			14 235	13 768	300	14 068

Domaines prioritaires pour 2006-07

Les activités se concentreront sur les perspectives des produits en fonction de critères analytiques, sur l'élaboration de bases de données primaires (prix, quantités, politiques, etc.) et sur la mise à disposition d'informations et d'alertes rapides sur la sécurité alimentaire aux niveaux mondial, régional, national et sous-national (ménages). On réalisera des études thématiques des produits à propos de sujets jugés importants, comme les stratégies et les instruments internationaux et nationaux de gestion des risques liés aux produits à l'exportation et à l'importation, et les stratégies de diversification et de valorisation des marchés nationaux et d'exportation. La modélisation des marchés mondiaux des produits agricoles se poursuivra et l'on procédera à des analyses des réformes des politiques. On entamera les préparatifs d'une nouvelle étude prospective à long terme, *Agriculture: horizon 2050*, et des publications paraîtront sur des thèmes importants à l'échelle mondiale. Les ressources allouées dans un scénario de croissance réelle permettront d'affiner les méthodologies des évaluations des cultures et des disponibilités alimentaires. On pourrait réaliser des analyses et fournir une assistance technique aux pays à propos des stratégies visant à faire face aux pénuries et aux crises alimentaires prévues. L'incidence de l'aide alimentaire sur les marchés des produits et sur les ménages touchés ferait l'objet d'une évaluation.

223A2: Études prospectives mondiales sur l'alimentation et l'agriculture

Problème à résoudre:

266. Identification des goulets d'étranglement et des problèmes à venir, au vu des nouvelles perspectives à long terme concernant l'alimentation, la nutrition et l'agriculture dans le monde, ainsi que l'utilisation des ressources naturelles, et nécessitant des politiques agricoles correctives.

Contribution proposée à la solution du problème

267. Les politiques et les plans doivent s'appuyer sur des décisions plus éclairées, qui reposeront à leur tour sur des prévisions rigoureuses concernant les problèmes importants et les tendances principales.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

268. la FAO fournira des perspectives à long terme pour les principales questions touchant l'alimentation, la nutrition, l'agriculture et les ressources naturelles dans le monde. Les producteurs et les consommateurs en général tireront donc avantage de décisions stratégiques et de plans de développement basés sur de meilleures informations analytiques et sur des jugements plus éclairés.

Objectifs

269. Les principaux responsables de la prise de décisions, au niveau national et international, auront une meilleure connaissance des tendances, des contraintes et des possibilités à long terme touchant l'alimentation, la nutrition et l'agriculture dans le monde, et seront de ce fait en mesure d'effectuer des choix stratégiques et de programme plus judicieux.

Principaux produits:

- Cadre analytique et base de données
- Rapport Agriculture: Horizon 20XX et documents intermédiaires
- Contributions aux études entreprises par les institutions des Nations Unies et les organisations extérieures au système

223P2: Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture

Problème à résoudre:

270. Dans le monde en rapide évolution d'aujourd'hui et au vu de la mondialisation croissante de l'économie, il est nécessaire d'identifier les tendances et les problèmes survenant dans le domaine de l'agriculture, et ce dès leur apparition, pour pouvoir y répondre par des accords de collaboration ou des interventions locales.

Contribution proposée à la solution du problème

271. Le premier objectif des documents SOFA est de renforcer, au niveau des décideurs et des leaders d'opinion, la connaissance des problèmes et des possibilités existant dans le domaine de l'agriculture, pour la résolution des problèmes spécifiques par des politiques et une coopération internationale plus pertinentes.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

272. Le grand public et la communauté internationale devraient tirer profit de politiques et/ou d'une coopération internationale plus appropriées et mises en œuvre au moment voulu, pour le traitement de questions prioritaires concernant l'alimentation et l'agriculture.

Objectifs

273. Les responsables peuvent prendre de décisions plus judicieuses concernant l'élaboration de politiques ou de plans, grâce à une meilleure connaissance et compréhension des tendances, des contraintes et des possibilités mondiales ou dominantes, en matière de développement agricole.

Principaux produits:

- Examen de la situation, des tendances, des politiques et des questions concernant l'alimentation et l'agriculture au niveau mondial et régional

223P3: Évaluations concernant les marchés des produits alimentaires de base et conséquences pour la sécurité alimentaire mondiale

Problème à résoudre:

274. Il existe une carence en termes de données, d'informations et d'évaluations fiables, cohérentes, complètes et rapidement utilisables, quant aux effets des nouvelles politiques et de l'évolution des marchés mondiaux concernant les produits alimentaires de base, dans les pays en développement notamment, qui faciliteraient la planification et l'adaptation à l'évolution des marchés.

Contribution proposée à la solution du problème

275. Le marché des produits alimentaires et agricoles de base fonctionnera de manière plus efficace grâce aux informations et aux analyses qui seront produites dans le cadre de cette entité. La prise de décision par les agents clés des marchés aux niveaux national et international s'en trouvera aussi facilitée.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

276. Le grand public, les consommateurs et les producteurs tireront profit d'un meilleur fonctionnement des marchés des produits alimentaires et agricoles de base, au niveau national et international.

Objectifs

277. Les acteurs clés du marché des produits alimentaires et agricoles de base seront en mesure de prendre des décisions plus judicieuses, en s'adaptant à l'évolution des conditions du marché. En particulier, les responsables gouvernementaux de la prise de décisions favoriseront l'élaboration de politiques ou de programmes appropriés visant à permettre au secteur privé de saisir les nouvelles possibilités commerciales.

Principaux produits:

- Bases de données intégrées et outils analytiques/de modélisation pour les denrées alimentaires de base
- Publications sur la situation du marché et les perspectives à court terme pour les denrées alimentaires de base
- Rapports sur les indicateurs mondiaux de la sécurité alimentaire traduisant l'évolution du commerce et des marchés des produits alimentaires de base
- Études sur les produits et projections à moyen terme pour les produits de base
- Échange d'informations sur les produits de base par voie électronique et dans le cadre de réseaux

223P4: Projections et analyses mondiales concernant les produits de base

Problème à résoudre:

278. Les gouvernements et d'autres acteurs nationaux et internationaux doivent prendre des décisions efficaces et appropriées, basées sur des analyses fiables de l'évolution actuelle des marchés mondiaux et des perspectives à moyen terme pour les produits agricoles, ainsi que sur des analyses des problèmes transversaux.

Contribution proposée à la solution du problème

279. La mise en œuvre de politiques, de stratégies et de plans concernant les échanges internationaux, la valorisation des produits de base et la sécurité alimentaire, sera facilitée par les analyses de la FAO concernant les nouvelles tendances et les perspectives futures des marchés mondiaux des produits alimentaires de base.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

280. Les producteurs, les industries, les négociants et les consommateurs tireront profit de décisions éclairées concernant les échanges, les stratégies de valorisation des produits de base et la planification de la sécurité alimentaire.

Objectifs

281. Les pays ajustent leurs politiques, leurs stratégies et leurs plans pour saisir les débouchés commerciaux, grâce à une meilleure connaissance des nouvelles tendances et des perspectives futures des marchés mondiaux des produits alimentaires de base.

Principaux produits:

- Rapport sur les marchés des produits et études analytiques sur l'évolution et les tendances des marchés
- Études analytiques sur les perspectives et les projections des produits

223P5: Évaluations concernant les marchés des produits tropicaux, horticoles et des produits non transformés et analyse des effets sur la sécurité alimentaire

Problème à résoudre:

282. Une meilleure planification et adaptation à l'évolution des marchés des produits tropicaux, horticoles et non transformés, est nécessaire pour rentabiliser au maximum le commerce international de ces produits, améliorer l'efficience du marché et renforcer la sécurité alimentaire.

Contribution proposée à la solution du problème

283. Le commerce de ces produits agricoles a un impact notable sur la croissance du secteur agricole et donc sur les revenus, sur l'emploi et sur la sécurité alimentaire. Les informations régulières, complètes et fiables qui seront fournies dans le cadre de cette entité, faciliteront la prise de décisions et amélioreront l'efficience du marché, ce qui à son tour permettra d'améliorer la répartition des ressources et de tirer le plus grand bénéfice possible du commerce des produits de base en terme de revenus et de sécurité alimentaire.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

284. Les producteurs, les négociants et autres participants aux marchés nationaux et internationaux tireront profit d'une participation plus efficace à ces marchés.

Objectifs

285. Une plus grande efficience du marché et une participation accrue aux marchés des produits de base de la part des pays en développement, grâce à des politiques et à des décisions plus éclairées.

Principaux produits:

- Publications sur la situation et les perspectives à court terme du marché pour les matières premières et les produits tropicaux et horticoles
- Études sur les produits de base et projections à moyen terme pour les matières premières et les produits tropicaux et horticoles
- Échange d'informations sur les produits de base par voie électronique et dans le cadre de réseaux
- Bases de données intégrées, instruments d'analyse et de modélisation pour les matières premières, les produits tropicaux et horticoles
- Rapports sur la sécurité alimentaire et les recettes d'exportation tirées des matières premières et des produits tropicaux et horticoles

223P6: Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture

Problème à résoudre:

286. Les catastrophes d'origine naturelle ou humaine peuvent être la cause de situations d'insécurité alimentaire à grande échelle, voire de famines. Des systèmes d'alerte rapide sont donc nécessaires pour pouvoir disposer rapidement d'informations exactes concernant des situations alimentaires très fluctuantes, et organiser ainsi des interventions de secours adéquates et coordonnées avant le déclenchement de la crise.

Contribution proposée à la solution du problème

287. Créé sur recommandation de la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974 au lendemain de la crise alimentaire de 1972/73, le Système mondial d'information et d'alerte rapide (SMIAR) joue un rôle spécifique en fournissant rapidement des informations exactes concernant l'impact des catastrophes d'origine humaine ou naturelle sur la sécurité alimentaire, ce qui permet de lancer des opérations de secours et donc d'aider les populations et les communautés concernées à accéder à l'aide alimentaire et autre.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

288. Les populations victimes de catastrophes d'origine naturelle et humaine, pour lesquelles une assistance est nécessaire.

Objectifs

289. Permettre la fourniture d'une aide d'urgence aux populations victimes de catastrophes d'origine naturelle et humaine, et ce en temps voulu pour prévenir des pertes de vie humaine ou réduire au minimum les souffrances.

Principaux produits:

- Alertes spéciales
- Rapports de missions d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires
- Rapports sur la situation et les perspectives de l'alimentation
- Opérations d'urgence qui doivent être approuvées conjointement par le Directeur général de la FAO et le Directeur exécutif du PAM
- Logiciels, bases de données et systèmes Internet d'alerte rapide et diffusion régulière de rapports, d'alertes spéciales et de données sur la sécurité alimentaire

223S1: Services de soutien technique aux États Membres et au Programme de terrain

290. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Contribution aux entités de programme d'autres divisions et d'organismes extérieurs à la FAO (ESCB)
- Contribution aux entités de programme d'autres divisions et d'organismes extérieurs à la FAO (ESCG)
- Contribution aux entités de programme d'autres divisions et d'organismes extérieurs à la FAO (ESCP)
- Contribution aux entités de programme d'autres divisions et d'organismes extérieurs à la FAO (ESCR)
- Soutien au programme de terrain (ESC)
- Fourniture de services au Comité des produits et à ses Groupes intergouvernementaux subsidiaires

PROGRAMME 2.2.4: POLITIQUES RELATIVES À L'AGRICULTURE. À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB		PMT 2006-11	
			Programme de travail total - 2004-05	Programme de travail 2006-07 (CRZ)	Ressources (croissance réelle)	Programme de travail 2006-07 (CR)
224A2	2002-2005	Soutien aux pays en développement en matière de politiques de produits et de politiques commerciales pour les négociations commerciales	1 594	0	0	0
224A4	2006-2011	Soutien à la mise en oeuvre des résultats des négociations commerciales multilatérales	0	1 435	700	2 135
224P1	Continu	Analyse des politiques pour l'agriculture et l'économie rurale	1 588	1 568	0	1 568
224P2	Continu	Agriculture, développement rural et pauvreté: Analyse des liens	1 774	731	250	981
224P3	Continu	Économie des ressources naturelles et viabilité écologique	553	550	100	650
224P4	Continu	Analyse et renforcement du consensus sur les questions émergentes concernant les produits de base et le commerce international	3 984	3 484	0	3 484
224P5	Continu	Promotion de la diversification et de la compétitivité des produits agricoles	1 153	1 153	0	1 153
224P6	Continu	Analyse des politiques en matière de sécurité alimentaire et évaluation de l'impact	0	828	0	828
224S1	Continu	Services de soutien technique aux États Membres et au Programme de terrain	1 592	1 567	0	1 567
Total			12 238	11 316	1 050	12 366

Domaines prioritaires pour 2006-07

Ce programme couvre les principaux aspects des politiques et des stratégies de valorisation des produits de base, ainsi que leurs rapports avec la sécurité alimentaire des pays et des ménages. En ce qui concerne les politiques applicables aux échanges internationaux de produits agricoles, il comprend des analyses, une assistance technique aux pays et un renforcement des capacités à l'appui d'une participation efficace aux négociations commerciales internationales et à la mise en oeuvre des accords commerciaux multilatéraux. Des analyses seront menées dans le cadre des stratégies visant à remédier à la vulnérabilité accrue face aux perturbations qui affectent la disponibilité des produits sur le plan macroéconomique et au niveau des ménages, ainsi qu'à leurs conséquences sur la sécurité alimentaire. Le volet de valorisation des produits permettra la réalisation d'analyses et la fourniture d'une assistance technique aux pays à propos des politiques générales et des programmes visant à accroître les gains d'exportation et à renforcer la diversification.

L'autre grand domaine d'action de l'exercice biennal 2006-07 consistera à mieux appréhender l'incidence sur la pauvreté et la sécurité alimentaire des politiques relatives à l'agriculture, au développement rural et à l'environnement, grâce à l'élaboration de méthodologies et à des études de cas empiriques. Cela passera par un approfondissement des analyses et des recherches en matière de politiques à propos de plusieurs thèmes pertinents, comme le rôle des activités non agricoles dans le développement rural et les rapports avec l'agriculture, la commercialisation des produits agricoles et son incidence sur le bien-être des petits exploitants, l'importance de la migration pour le développement rural et la lutte contre la pauvreté, les perspectives que le paiement de services environnementaux ouvre en matière de lutte contre la pauvreté et l'impact des systèmes d'approvisionnement en semences sur l'accès aux ressources phytogénétiques, sur la diversité agricole et sur le bien-être des ménages. On s'efforcera par ailleurs de réaliser un travail analytique et de consolider la collaboration interinstitutions dans plusieurs pays, de manière à faciliter l'inclusion des préoccupations relatives à la sécurité alimentaire dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, et d'intégrer dans les conseils aux politiques les directives volontaires sur le droit à l'alimentation. Trois entités existantes 224P1, 224P2 et 224P3 apportent une contribution évidente à cet important travail d'analyse. Une nouvelle entité de programme, 224P6, *Analyse des politiques en matière de sécurité alimentaire et évaluation de l'impact*, qui doit viser tout particulièrement à améliorer l'analyse de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité dans différents contextes (situations d'urgence ou programmes de développement) conduira à l'élaboration de politiques, de programmes et de mesures plus efficaces et fondés sur des faits concrets dans le domaine de la sécurité alimentaire. Les autres entités concernent les questions de politique commerciale de ce programme et sont notamment la nouvelle entité 224A4, *Soutien à la mise en oeuvre des résultats des négociations commerciales multilatérales*, qui fait suite à l'entité 224A2, *Soutien aux pays en développement en matière de politiques de produits et de politiques commerciales pour les négociations commerciales*, laquelle a contribué à l'analyse des politiques liées au commerce et au renforcement des capacités nationales en vue d'une pleine participation au cycle en cours des négociations commerciales multilatérales de l'OMC.

Les ressources allouées dans un scénario de croissance réelle permettraient d'étendre les activités dans les domaines suivants: (i) études empiriques visant à documenter le coût économique de la faim; (ii) intégration des préoccupations et des analyses en matière de sécurité alimentaire dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et les stratégies publiques s'y rapportant; (iii) analyse du rôle de l'agriculture dans la lutte contre la pauvreté, la sécurité alimentaire et la viabilité rurale; (iv) promotion du recours aux directives volontaires pour protéger le droit à l'alimentation des groupes vulnérables; et (v) aspects économiques de la gestion des ressources naturelles, de même qu'apports aux conventions et traités internationaux, y compris un appui à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et son Protocole de Kyoto, à la Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification et la sécheresse, au Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture et à la Convention sur la diversité biologique.

En outre, compte tenu des résultats attendus du cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha et du rythme accéléré de la mondialisation, on répondrait de façon plus satisfaisante aux demandes sans cesse plus nombreuses d'informations, d'analyses opportunes et de création des capacités nécessaires pour faire face à un environnement international de plus en plus complexe (224A4).

224A4: Soutien à la mise en oeuvre des résultats des négociations commerciales multilatérales

Problème à résoudre:

291. Il y a de la part des pays des besoins importants et bien définis d'aide pour le renforcement de leurs capacités de mise en oeuvre des accords commerciaux et de suivi des négociations commerciales. Il y a aussi un besoin de renforcement des capacités au niveau national pour l'analyse des questions relatives à l'agriculture sur lesquelles porteront les négociations commerciales, en particulier du point de vue de la sécurité alimentaire, du développement rural et de la lutte contre la pauvreté.

Contribution proposée à la solution du problème

292. Cette entité aidera les pays à appliquer de façon efficace les accords commerciaux en renforçant leurs capacités d'analyse des questions commerciales et en les sensibilisant davantage aux incidences de ces accords.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

293. Experts, conseillers en politique, universités et ONG; l'application efficace des accords commerciaux et la possibilité de mieux tirer parti des opportunités commerciales profiteront aux économies des pays en général.

Objectifs

294. Renforcer les capacités nationales pour que les pays puissent appliquer les accords commerciaux sur l'agriculture et tirer parti des opportunités commerciales.

Principaux produits:

- Aide à la mise en œuvre des engagements pris concernant les accords commerciaux au plan national et international ;
- Soutien pour la poursuite des négociations relatives aux accords commerciaux ;
- Analyse des incidences des accords commerciaux pour le développement de l'agriculture et la sécurité alimentaire au plan national et mondial.

224P1: Analyse des politiques pour l'agriculture et l'économie rurale

Problème à résoudre:

295. L'une des raisons principales de la lenteur des progrès accomplis vers la réduction de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté, est l'attention insuffisante dont l'agriculture et l'économie rurale des pays en développement fait l'objet, pour ce qui est à la fois d'un cadre stratégique propice et de la mobilisation de ressources pour le développement du secteur. Les pays en développement ont besoin d'un cadre stratégique renforcé pour le développement agricole et rural, qui mobiliserait des ressources, favoriserait l'initiative et les investissements privés, et tiendrait compte des besoins des groupes vulnérables et défavorisés.

Contribution proposée à la solution du problème

296. L'adoption et la mise en œuvre d'un cadre stratégique approprié conforme aux recommandations de la FAO favoriseront un développement agricole et rural dynamique et plus équilibré, avec la participation des ruraux pauvres.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

297. Les populations pauvres et sous-alimentées des pays en développement, notamment les habitants des zones rurales et les personnes qui tirent leurs moyens d'existence directement ou indirectement du secteur agricole, tireront profit d'un développement agricole et rural plus équilibré et autocentré.

Objectifs

298. Les décideurs et les organisations internationales sont conscients de la nécessité de réviser les politiques agricoles et de développement rural et leurs incidences en matière de distribution, de renforcer les capacités des décideurs à élaborer, ajuster et évaluer des politiques intéressant l'agriculture et le développement rural, et d'utiliser ces capacités pour négocier et mettre en place des cadres stratégiques propices au développement de l'agriculture.

Principaux produits:

- Analyse des tendances politiques et des performances de l'agriculture dans certains pays
- Publications concernant des questions courantes et nouvelles touchant l'analyse économique et la recherche en matière de politiques
- Soutien à l'ajustement agricole et aux réformes des politiques
- Évaluation des effets des politiques macroéconomiques et agricoles sur la sécurité alimentaire dans divers contextes socioéconomiques

224P2: Agriculture, développement rural et pauvreté: Analyse des liens

Problème à résoudre:

299. Le fait que les stratégies et les programmes de développement ne soient pas parvenus à lutter contre la pauvreté et la faim au rythme voulu pour atteindre les OMD et les objectifs du SMA découle, entre autres, d'une mauvaise compréhension et d'une orientation politique erronée dans les domaines suivants: les avantages économiques de la lutte contre la pauvreté; les causes de la pauvreté et de l'inégalité des revenus; les liens entre la pauvreté, l'inégalité et l'insécurité alimentaire; le caractère rural de la pauvreté et l'incidence que peut avoir la croissance de l'agriculture et des activités rurales non agricoles sur la lutte contre la pauvreté et l'inégalité. Par ailleurs, les efforts visant à combler ce déficit d'informations se heurtent à un manque de données de qualité à l'échelon des ménages à propos des revenus et des stratégies de subsistance. Il est essentiel de mieux comprendre la relation entre la pauvreté et le développement agricole et rural et à de soutenir davantage l'obtention de données plus pertinentes sur ce thème au niveau des ménages, de manière à pouvoir mettre au point la juste combinaison d'interventions directes et de politiques de croissance à long terme qui permettra de réduire plus rapidement la pauvreté et la faim.

Contribution proposée à la solution du problème

300. Cette entité a précisément pour but de promouvoir une meilleure compréhension de ces questions. L'amélioration des informations au niveau des ménages et du soutien analytique aux politiques destinées à mieux appréhender le problème de la pauvreté et de l'inégalité en milieu rural permettra d'accroître l'efficacité des mesures nationales et locales de développement visant à accélérer le rythme de la lutte contre la pauvreté et la faim et d'atteindre les OMD et les objectifs du SMA.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

301. Les populations pauvres, sous-alimentées et en état d'insécurité alimentaire des pays en développement, en particulier dans les zones rurales, seront les bénéficiaires finaux d'une réduction plus rapide, par rapport aux résultats obtenus jusqu'à présent, de la faim et de la pauvreté.

Objectifs

302. Une prise de conscience accrue de la part des décideurs, au niveau national et international, de l'importance d'un renversement de la tendance à la baisse des flux de ressources destinés au développement agricole et rural, et d'une amélioration des politiques pour combattre la faim et la pauvreté.

Principaux produits:

- Analyse socioéconomique comparative et implications politiques des rôles de l'agriculture dans les pays en développement pour un développement équitable
- Contribution de l'agriculture et des liens entre l'exploitation et l'extérieur à la lutte contre la pauvreté
- Évaluation des coûts économiques de la faim

224P3: Économie des ressources naturelles et viabilité écologique

Problème à résoudre:

303. La durabilité environnementale des activités agricoles constitue un sujet de vives préoccupations. La gestion de l'environnement est fondamentale pour une amélioration durable de la productivité agricole, surtout au niveau des populations pauvres, mais elle doit être encouragée par des stratégies adéquates, basées sur la compréhension scientifique des problèmes pratiques et des besoins des producteurs.

Contribution proposée à la solution du problème

304. Des politiques et des programmes appropriés, fondés sur la connaissance et sans danger pour l'environnement, comme ceux soutenus par les travaux menés dans le cadre de cette entité, constitueront des mesures d'incitation et d'appui pour une gestion plus durable des ressources naturelles et de l'environnement par les bénéficiaires finaux.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

305. Les producteurs agricoles, notamment ceux qui travaillent dans des zones marginales ou dans des zones où la dégradation de l'environnement risque fortement d'avoir des effets néfastes sur la productivité agricole et sur le bien-être humain, tireront profit d'une gestion plus durable de ressources naturelles importantes.

Objectifs

306. Les décideurs, de plus en plus conscients de l'économie de la dégradation de l'environnement, proposent, adoptent et mettent en oeuvre des politiques et des programmes agricoles qui tiennent compte des coûts environnementaux; soutien à la mise en application des conventions et des accords multilatéraux pour l'environnement. Évolution des politiques environnementales qui traduit une sensibilisation accrue aux problèmes de sécurité alimentaire.

Principaux produits:

- Méthodes pour l'évaluation des coûts et des bénéfices pour l'environnement
- Soutien à la mise en application des accords multilatéraux pour l'environnement

224P4: Analyse et renforcement du consensus sur les questions émergentes concernant les produits de base et le commerce international

Problème à résoudre:

307. La participation des pays en développement au commerce international et à la mondialisation, n'est pas suffisante, ni les avantages qu'ils en tirent, et ce entre autres parce que les exportations de ces pays sont constituées principalement de produits agricoles non transformés à faible valeur ajoutée. Il faut que les pays en développement tirent de ces échanges les plus grands avantages possibles, en renforçant pour cela leurs capacités de commercialiser des produits transformés et semi-transformés, et qu'ils participent à des marchés internationaux justes et efficents.

Contribution proposée à la solution du problème

308. Le commerce des produits de base favorise le développement, soulage le fardeau du service de la dette et renforce la sécurité alimentaire. Une meilleure compréhension des facteurs qui influent sur le commerce des produits de base, et l'analyse de nouveaux enjeux intéressant les échanges internationaux, devraient servir de base pour l'amélioration et une plus grande concertation des politiques commerciales, pour un meilleur accès des pays en développement aux marchés internationaux, et pour un partage plus équitable des bénéfices du commerce qui reviennent toujours aux mêmes.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

309. Les gouvernements et les participants aux marchés, notamment ceux des pays en développement, tireront profit d'un accroissement des recettes, d'un meilleur accès aux technologies et aux capacités de gestion, ainsi que d'un plus grand choix au niveau de la consommation grâce à un commerce international équitable.

Objectifs

310. Le système commercial international est davantage accepté par tous les pays parce qu'il est efficient et équitable, et les pays en développement renforcent leurs capacités en tirant les plus grands avantages possibles du commerce des produits agricoles et des produits alimentaires transformés et semi-transformés.

Principaux produits:

- Études analytiques des questions concernant le commerce des produits agricoles
- Analyse de l'incidence du commerce et de l'évolution du marché des produits de base sur la sécurité alimentaire
- Analyse de l'effet des nouvelles technologies et du progrès scientifique sur le commerce des produits agricoles
- Appui aux États Membres concernant les enjeux et les arrangements commerciaux régionaux
- Création d'un consensus pour les questions relatives aux produits et aux échanges commerciaux

224P5: Promotion de la diversification et de la compétitivité des produits agricoles

Problème à résoudre:

311. Les exportations de produits agricoles de base des pays en développement laissent beaucoup à désirer en termes de compétitivité, d'où la nécessité d'identifier et d'exploiter les possibilités de valorisation des produits et de développement des marchés.

Contribution proposée à la solution du problème

312. L'entité répond à la nécessité de renforcer les capacités des pays en développement pour la formulation et la mise en œuvre de stratégies commerciales efficaces, tandis que des programmes visant à améliorer la compétitivité du secteur privé favoriseront la croissance économique fondée sur le commerce et une meilleure sécurité alimentaire.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

313. Les gouvernements, les participants aux marchés et les producteurs des pays en développement tireront profit de possibilités d'exportation accrues.

Objectifs

314. Des stratégies nationales plus efficaces pour la valorisation des produits et le développement des échanges; une meilleure capacité d'élaborer des projets individuels pour valoriser les produits et développer les échanges, en vue d'améliorer la compétitivité et pour mieux exploiter les possibilités commerciales.

Principaux produits:

- Stratégies nationales pour les produits de base et le commerce
- Nombre de projets nationaux soutenus par le Fonds commun pour les produits de base ou d'autres donateurs, avec la contribution de cette entité, et exemples de réalisations

224P6: Analyse des politiques en matière de sécurité alimentaire et évaluation de l'impact

Problème à résoudre:

315. L'insécurité alimentaire est souvent due à l'interaction de plusieurs facteurs. Si la pauvreté est une cause fondamentale de l'insécurité alimentaire, de nombreux autres facteurs ont aussi une incidence sur l'offre d'aliments et la facilité d'y avoir accès ainsi que sur la stabilité alimentaire dans un monde de plus en plus globalisé. Il est urgent de mieux comprendre les causes de l'insécurité alimentaire et l'incidence des diverses politiques sur la sécurité alimentaire de façon à atteindre les objectifs du Sommet mondial de l'alimentation.

Contribution proposée à la solution du problème

316. Cette entité qui permettra de réaliser des analyses de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire dans différents contextes (situations d'urgence ou programmes de développement) conduira à l'élaboration de politiques, de programmes et de mesures plus efficaces dans le domaine de la sécurité alimentaire.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

317. Population en situation réelle ou potentielle d'insécurité alimentaire ; grâce à des politiques plus rationnelles et à une réduction plus rapide du nombre des personnes victimes de malnutrition.

Objectifs

318. Base analytique efficace en vue de politiques visant à réduire l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité, au plan national et régional.

Principaux produits:

- Analyse des programmes qui réussissent à améliorer l'accès direct aux produits alimentaires;
- Études analytiques de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, notamment l'exposition aux risques, et du niveau de résistance lié aux moyens de subsistance dans les zones rurales et urbaines;
- Méthodes et études analytiques de la sécurité alimentaire, notamment évaluation des politiques, pratiques et incidences dans différents environnements;
- Études analytiques des approches fondées sur les droits de l'homme aux fins de la sécurité alimentaire et de leur incidence sur les stratégies, politiques et programmes.

224S1: Services de soutien technique aux États Membres et au Programme de terrain

319. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Contribution à des entités de programme d'autres divisions et d'organismes extérieurs à la FAO (ESAC)
- Contribution à des entités de programme d'autres divisions et d'organismes extérieurs à la FAO (ESAE)
- Contribution à des entités de programme d'autres divisions et d'organismes extérieurs à la FAO (ESAF)
- Appui au programme de terrain (ESA)

GRAND PROGRAMME 2.5: CONTRIBUTIONS AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PROGRAMMES SPÉCIAUX

Programme Titre	PTB Programme de travail total - 2004-05	PMT 2006-11		
		Programme de travail 2006-07 (CRZ)	Ressources (croissance réelle)	Programme de travail 2006-07 (CR)
251 Recherche, gestion des ressources naturelles et transfert de technologies	20 246	20 270	0	20 270
252 Parité hommes-femmes et population	5 592	6 066	750	6 816
253 Développement rural	8 029	8 144	750	8 894
256 Production alimentaire à l'appui de la sécurité alimentaire dans les pays à faible revenu et à déficit vivrier	11 422	11 422	400	11 822
Total	45 289	45 902	1 900	47 802

Domaines prioritaires pour 2006-07

Le Grand Programme 2.5 cherche à promouvoir les concepts, méthodes et pratiques de développement durable à l'appui du bien-être environnemental, social et économique des populations rurales et notamment des personnes démunies. Ce but fondamental est en rapport direct avec les objectifs du Millénaire pour le développement et les résultats des grands sommets mondiaux. Le Grand Programme facilite le rôle de chef de file de la FAO pour le suivi du SMDD et garantit la coordination à l'échelle de l'Organisation pour les questions relatives à l'agriculture et au développement rural durables, à la parité hommes-femmes, au VIH/SIDA, à la communication pour le développement, à l'éducation, à la formation, au régime foncier, à la bioénergie et aux conventions multilatérales sur la biodiversité, les changements climatiques et la désertification. Il contribue également au renforcement des capacités nationales en matière de recherche et de technologie et garantit une étroite coopération avec les systèmes régionaux et internationaux de recherche agricole, par le biais des secrétariats du Conseil scientifique du GCRAI et du Forum mondial sur la recherche agricole (FMRA). Il fournit des conseils aux politiques, un soutien au renforcement des capacités et des informations en cherchant plus particulièrement à atténuer la vulnérabilité aux perturbations naturelles, économiques et politiques et à assurer le relèvement après les catastrophes ou les situations de conflit. Trois programmes constitutifs sont axés sur les personnes (connaissances, ressources, relations sociales, équité et égalité), les institutions rurales (normes, valeurs, pratiques et modes d'organisation qui touchent la façon dont les personnes ont accès à la terre et aux autres ressources et les gèrent, mettent en oeuvre les programmes et assurent leur propre administration) et l'environnement et les ressources naturelles pour les générations présentes et futures.

Le quatrième Programme 2.5.6 coordonne et aide à formuler le Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA) et en assure le suivi. La Phase I du PSSA a été mise en oeuvre dans 75 pays. Ce Programme encourage les agriculteurs à tester des techniques et des structures institutionnelles simples et bon marché qui peuvent susciter des accroissements durables de la production et des revenus agricoles et réduire la variabilité saisonnière et interannuelle de la production et de la consommation. Il appuie aussi des mesures visant à améliorer l'accès aux aliments. Le programme met l'accent sur la prise en main par les pays et l'engagement de la société civile, et encourage la mise en commun des expériences avec les pays en développement par le biais de la coopération Sud-Sud. L'appui du PSSA augmentera progressivement pour incorporer la conception et la mise en oeuvre de programmes nationaux de sécurité alimentaire, oeuvrant de concert avec un nombre croissant de pays fortement engagés dans l'éradication de la faim, en partenariat avec les membres de l'Alliance internationale contre la faim.

PROGRAMME 2.5.1: RECHERCHE, GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIES

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB		PMT 2006-11	
			Programme de travail total - 2004-05	Programme de travail 2006-07 (CRZ)	Ressources (croissance réelle)	Programme de travail 2006-07 (CR)
251A1	2002-2005	Utilisation intégrée de l'information en vue du développement durable	2 245	0	0	0
251A2	2002-2005	La jeunesse et l'agriculture, la sécurité alimentaire et les moyens d'existence durables	893	0	0	0
251A3	2002-2005	Partenariats pour une meilleure utilisation des biotechnologies en agriculture	821	0	0	0
251A4	2002-2005	Mise en valeur et diffusion intégrées des connaissances et des techniques agricoles en vue de la sécurité alimentaire et du développement durable	3 022	0	0	0
251A5	2002-2005	Secrétariat du Forum mondial sur la recherche agronomique (FMRA)	92	0	0	0
251A6	2002-2007	Soutien aux accords relatifs à l'environnement et promotion d'une planification et d'une gestion intégrées de l'environnement	1 476	1 476	0	1 476
251A7	2006-2011	Éducation de la population rurale	0	2 131	0	2 131
251A8	2006-2011	Informations sur l'environnement et systèmes d'aide à la décision	0	1 692	0	1 692
251A9	2006-2011	Renforcement des systèmes de recherche et des applications biotechnologiques	0	1 842	0	1 842
251P1	Continu	Infrastructures et services d'information géoécologique	1 370	1 370	0	1 370
251P3	Continu	Technologies de l'information et de la communication à l'appui des systèmes de recherche, de vulgarisation et d'enseignement agricoles	1 857	2 501	0	2 501
251P4	Continu	Secrétariat du Conseil scientifique du GCRAI	5 367	6 500	0	6 500
251S1	Continu	Services de soutien technique aux États Membres, au Programme de terrain et aux autres activités apparentées	3 103	2 758	0	2 758
Total			20 246	20 270	0	20 270

Domaines prioritaires pour 2006-07

L'une des activités principales portera sur les rapports entre l'agriculture et l'environnement, la surveillance et l'évaluation des ressources naturelles et l'agrométéorologie. On cherchera à promouvoir les technologies géospatiales et les énergies renouvelables. Grâce à ces activités, le programme aidera les Membres de la FAO à améliorer leurs processus de planification et de prise de décision en vue d'harmoniser les rapports entre production agricole et préoccupations pour l'environnement. Les liens entre science et technologie feront l'objet d'une autre activité dont la mise en oeuvre passera par un renforcement des systèmes nationaux de recherche agricole pour améliorer l'accès à l'information, élaborer et mettre en service des technologies adaptées et garantir une application sûre des biotechnologies. Ce programme apportera également un soutien au GCRAI, par l'intermédiaire du secrétariat du Conseil scientifique, dans les domaines de l'établissement des priorités, du suivi et de l'évaluation des programmes des centres du GCRAI, ainsi que l'évaluation de leur incidence. On mettra l'accent sur les notions de développement durable dans les programmes nationaux de recherche. Parmi les réalisations escomptées figure une meilleure capacité des pays à élaborer et mettre en oeuvre des politiques d'harmonisation des cadres réglementaires. Le Forum mondial sur la recherche agricole (FMRA) facilitera la participation des systèmes nationaux dans les enceintes régionales et internationales et encouragera les échanges entre intervenants dans le domaine de la recherche agricole.

La structure des entités sera simplifiée et ne couvrira plus d'une manière générale la recherche, la vulgarisation, la formation et l'environnement, mais mettra l'accent sur la composante "environnement" du développement durable. Le programme établira aussi des liens étroits avec l'élément "institutions et politiques" du développement durable en matière de recherche et de sciences. À cet effet, trois nouvelles entités de programme seront instituées (251A7, 251A8 et 251A9) et une sera quelque peu modifiée, alors que cinq entités de programme seront complétées et des activités pertinentes seront transférées à d'autres entités (251A1, 251A2, 251A3, 251A4 et 251A5, cette dernière passant à 251A9). Le Programme se composera donc de huit entités contre dix auparavant.

251A6: Soutien aux accords relatifs à l'environnement et promotion d'une planification et d'une gestion intégrées de l'environnement

Problème à résoudre:

320. La conservation des ressources naturelles et la protection de l'environnement sont essentielles pour lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire en milieu rural. Elles nécessitent une meilleure coordination des efforts déployés à l'échelle nationale, régionale et mondiale en vue d'aborder de façon intégrée des questions telles que la biodiversité, le changement climatique et la désertification.

Contribution proposée à la solution du problème

321. Les accords environnementaux internationaux offrent aux pays une enceinte leur permettant d'harmoniser et d'intégrer leurs politiques et leurs programmes en matière de gestion durable de leurs ressources naturelles.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

322. Les communautés rurales, ainsi que les analystes et les décideurs nationaux profiteront de la conservation de la biodiversité, de l'atténuation du changement climatique et de l'adaptation à ses effets, de même que de la moindre dégradation des terres arides.

Objectifs

323. Grâce à l'intégration des questions intersectorielles (notamment la biodiversité, le changement climatique, la désertification, l'agriculture biologique, l'énergie, la gestion de l'écosystème), les décideurs aux échelons national et sous-national formuleront des politiques sur la gestion des ressources naturelles ou amélioreront celles qui existent.

Principaux produits:

- Secrétariat des activités interdépartementales de la FAO dans le cadre de trois instruments internationaux: Convention sur la lutte contre la désertification (CCD), Convention sur la diversité biologique (CDB) et Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC)
- Coordination des activités intersectorielles liées à l'agriculture biologique, à l'énergie, à la gestion intégrée de l'écosystème et au suivi d'Action 21
- Orientations de politiques sur les questions environnementales prioritaires
- Renforcement des capacités et fourniture de services consultatifs aux pays pour des questions environnementales hautement prioritaires
- Accords environnementaux multilatéraux
- Système mondial d'observation terrestre (SMOT)
- Gestion intégrée des ressources naturelles

251A7: Éducation de la population rurale

Problème à résoudre:

324. L'analphabétisme est étroitement lié à la pauvreté et à la faim, et c'est un phénomène essentiellement rural qui freine le développement, menace la productivité et la santé et limite les possibilités d'améliorer les moyens d'existence. La faiblesse des services d'enseignement de base en milieu rural est due au fait que de nombreux pays n'ont pas encore les capacités requises pour formuler des politiques ni l'expérience nécessaire pour planifier et rendre des services efficaces aux populations rurales. La demande accrue d'avis de politique générale et d'assistance technique dans ces zones viendra sans doute du rôle de chef de file assigné à la FAO par le Sommet mondial pour le développement durable (Johannesburg 2002) concernant l'initiative relative à l'éducation de la population rurale.

Contribution proposée à la solution du problème

325. Des politiques et programmes qui s'attachent à faciliter l'accès à des services d'enseignement de base pertinents et adéquats en milieu rural contribueront directement et favorablement à l'amélioration de la productivité, de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence des populations rurales. Pour assurer l'efficacité, la souplesse et la visibilité de la gestion de l'initiative, la nouvelle entité: incorporera l'éducation de la populations rurale dans les plans nationaux de développement et d'enseignement en milieu rural, mobilisera la volonté politique et renforcera la capacité des décideurs et des dirigeants des ministères de l'agriculture, de l'éducation et de la jeunesse d'améliorer l'accès des populations rurales à des services d'enseignement de qualité. Elle établira en outre des réseaux avec la société civile, les organisations des Nations Unies et d'autres organisations multilatérales et bilatérales aux fins de promouvoir l'éducation de la population rurale.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

326. Les populations rurales, et notamment les femmes et les jeunes filles vivant dans les pays en développement et les pays en transition. Les ministères de l'agriculture et de l'éducation en bénéficieront aussi car ils verront renforcée leur capacité de planifier et de gérer des services d'enseignement de base.

Objectifs

327. Des politiques et stratégies nationales appropriées visant à renforcer les services d'enseignement de base pour les populations rurales.

Principaux produits:

- Renforcement des capacités, politiques et promotion de l'éducation de la population rurale
- Consolidation des partenariats sur l'éducation de la population rurale en tant que suivi du Sommet mondial pour le développement durable
- Appui à la valorisation de la jeunesse nationale aux fins de la sécurité alimentaire

251A8: Informations sur l'environnement et systèmes d'aide à la décision

Problème à résoudre:

328. Le manque d'accès à des données et des outils fiables sur l'environnement et les ressources naturelles servant à analyser et gérer ces informations limite la capacité des planificateurs, des décideurs et des scientifiques nationaux d'évaluer les conditions environnementales et de prévoir les tendances qui se dessinent aux niveaux local, national et régional. De nombreux pays en développement n'ont pas les capacités nécessaires pour utiliser des systèmes de gestion des informations sur l'environnement et les outils décisionnels connexes. Cela a un impact négatif sur leurs politiques nationales de développement et, par conséquent, sur le développement du secteur agricole.

Contribution proposée à la solution du problème

329. Les informations et les outils décisionnels concernant l'environnement sont nécessaires pour une meilleure planification de l'utilisation des terres et pour la production agricole durable. Une information de meilleure qualité et un accès plus aisément à des données (par exemple, sur la parité hommes-femmes, la démographie, la transformation des écosystèmes, la qualité de la terre, l'approvisionnement en eau, la biodiversité, le changement climatique) facilitent l'évaluation, l'analyse et la prise de décisions en matière de développement rural, et appuient de ce fait un processus dynamique de développement agricole. L'entité s'emploie à fournir ces outils.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

330. Les décideurs dans les ministères de l'agriculture et de l'environnement, les bureaux de la planification de l'utilisation des terres et du développement rural, les organisations s'occupant d'alerte rapide et de prévention des catastrophes.

Objectifs

331. Un accès amélioré à des outils et des données fiables sur l'environnement et les ressources naturelles pour évaluer les conditions environnementales et prévoir les grandes tendances; la capacité accrue d'utiliser des systèmes de gestion de l'information sur l'environnement et des outils décisionnels connexes.

Principaux produits:

- Systèmes de gestion des informations géospatiales et outils analytiques
- Agrométéorologie, télédétection, SIG et bases de données sur le couvert végétal

251A9: Renforcement des systèmes de recherche et des applications biotechnologiques

Problème à résoudre:

332. Les systèmes de recherche agricole doivent être plus efficaces et mieux répondre au changement survenant dans l'environnement extérieur, afin de fournir un appui valable aux politiques nationales de mise en valeur agricole. Il faudra renforcer la capacité d'utiliser, d'évaluer, d'adapter et de diffuser les technologies.

Contribution proposée à la solution du problème

333. L'entité fournira une assistance technique pour renforcer les capacités des pays en développement dans les domaines suivants: générer, utiliser, adapter, diffuser et promouvoir l'utilisation des technologies; mettre au point des cadres de biosécurité adéquats; exploiter les progrès réalisés en matière de biotechnologies en agriculture. Les capacités en matière de biosécurité concernant les organismes génétiquement modifiés (OGM) et l'harmonisation des cadres réglementaires seront également renforcées. L'entité élargira la base des connaissances sur les questions de politique générale liées aux biotechnologies et fournira des outils de sensibilisation du public et de communication en matière de biotechnologies.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

334. Les producteurs et les consommateurs de produits alimentaires et agricoles, grâce à l'amélioration de la nutrition et de la sécurité sanitaire des aliments, ainsi qu'à la réduction de l'impact sur l'environnement.

Objectifs

335. Renforcer les capacités nationales pour formuler et mettre en oeuvre des politiques de recherche et de développement technologique; établir des priorités dans les programmes de recherche agricole des pays en développement.

Principaux produits:

- Renforcement des capacités nationales et régionales en matière de biosécurité des OGM
- Collecte, analyse et diffusion d'informations servant à la formulation de politiques et à la prise de décisions en matière de biotechnologies
- Sensibilisation du public et communication en matière de biotechnologies
- Mécanismes et outils d'appui à la recherche et au développement technologique
- Soutien aux systèmes, forums et réseaux internationaux de recherche agricole

251P1: Infrastructures et services d'information géoécologique

Problème à résoudre:

336. Il existe une demande qui connaît une croissance rapide en matière d'informations exactes, à jour et géoréférencées, en particulier pour l'évaluation environnementale et le suivi, la gestion et la conservation des ressources naturelles renouvelables. L'insuffisance des données géospatiales et des infrastructures d'information nationales empêchent la plupart des pays en développement d'utiliser les renseignements dont ils disposent, ce qui freine le développement rural.

Contribution proposée à la solution du problème

337. La capacité des États Membres de la FAO à prendre des décisions de protection de l'environnement et de gestion intégrée des ressources naturelles s'appuyant sur des critères scientifiques, et à intervenir en temps opportun, dépend dans une large mesure de l'accès à des informations géospatiales pertinentes. Fondées sur des informations précises, les décisions et les politiques générales permettent d'améliorer les résultats et ont une incidence plus marquée.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

338. Les bénéficiaires finaux sont les agriculteurs désavantagés et les populations rurales vivant dans des zones menacées au plan écologique. Des politiques et une planification mieux adaptées aux fins d'un développement durable grâce à de meilleures informations environnementales leur seront profitables.

Objectifs

339. Aider les gouvernements ainsi que les organisations internationales et les institutions financières à prendre des décisions opportunes et rationnelles fondées sur des données scientifiques et à formuler des politiques relatives au développement de la production agricole, à l'aménagement des ressources naturelles et à la lutte contre les ravageurs migrateurs sur la base d'informations exactes et géoréférencées fournies en temps opportun.

Principaux produits:

- Appui à la collecte et à la gestion de données sur l'environnement
- Outils et cadres méthodologiques pour l'analyse intégrée des informations géographiques
- Suivi de l'état et de l'évolution des ressources naturelles et établissement de rapports périodiques

251P3: Technologies de l'information et de la communication à l'appui des systèmes de recherche, de vulgarisation et d'enseignement agricoles

Problème à résoudre:

340. Les agriculteurs et les autres producteurs ainsi que les consommateurs ont besoin d'avoir accès à des données et des connaissances actualisées et fiables pour prendre des décisions en connaissance de cause. Les systèmes actuels de fourniture de l'information sur la recherche agricole, la vulgarisation et l'éducation sont souvent insuffisants, inadaptés aux besoins des usagers, ils ne tiennent pas compte des différences entre hommes et femmes et ne comportent pas de mécanismes d'interaction efficaces.

Contribution proposée à la solution du problème

341. Le renforcement des aptitudes des personnels chargés de la recherche, de la vulgarisation et de l'enseignement agricoles à l'utilisation de technologies de l'information et de la communication appropriées et adaptées et à la communication participative leur permettra de mieux répondre aux besoins prioritaires d'information et de connaissances des agriculteurs et des agricultrices. Cette activité devrait tenir compte également des différences hommes-femmes.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

342. Les bénéficiaires finaux seront des agriculteurs et des agricultrices, des producteurs et des consommateurs, qui auront un accès plus facile et plus équitable à des sources diversifiées d'information et de connaissances opportunes qui tiennent compte de leurs besoins et priorités. En outre, ils devraient avoir accès à de nouveaux vecteurs de communication qui pourraient leur permettre d'influencer les décisions en matière de développement.

Objectifs

343. Exploiter le potentiel qu'offrent les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour aider les pays à éliminer les principaux obstacles qui entravent le développement agricole et rural.

Principaux produits:

- Application des technologies de l'information et de la communication à la création de mécanismes et de réseaux de coordination novateurs pour les systèmes nationaux de recherche, de vulgarisation et d'enseignement agricoles
- Cadres conceptuels, méthodes et outils de formation pour les applications des technologies de l'information et de la communication et l'élaboration de contenus, le télé-enseignement, la diffusion d'informations et les études d'impact
- Appui aux technologies de l'information et de la communication aux fins de l'amélioration rapide de la condition des femmes et des adolescentes vivant en zones rurales
- Élaboration de politiques, de stratégies et de directives de communication à l'appui du développement rural durable
- Développement et renforcement des capacités dans les domaines des méthodes de communication, des médias et des approches mises en œuvre

251P4: Secrétariat du Conseil scientifique du GCRAI

Problème à résoudre:

344. La recherche est essentielle pour donner naissance aux politiques, aux technologies et aux institutions nouvelles qui permettront d'accroître la productivité agricole et contribueront à garantir une production agroalimentaire accrue et durable dans toutes les régions. Nombreux sont les intervenants du système mondial de recherche agricole et l'un des plus importants étant le GCRAI, un grand réseau de services de recherche scientifique financé internationalement, dont le Comité consultatif technique qui bénéficie d'un financement conjoint, est accueilli par la FAO.

Contribution proposée à la solution du problème

345. Le Conseil scientifique, qui bénéficie de l'appui technique et logistique d'un Secrétariat, contribue à garantir la pertinence et la qualité des recherches au sein du CGRAI et conseille ce dernier sur les questions scientifiques stratégiques intéressant l'objectif et la mission du groupe. Il contribue en outre à mobiliser les meilleurs experts scientifiques mondiaux afin d'atteindre les objectifs de la communauté internationale de recherche agricole.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

346. Les populations victimes de la pauvreté, de la malnutrition et de la faim, tant en milieu rural que dans les villes. Toutes peuvent tirer parti des résultats d'une recherche agricole de haut niveau et de solutions scientifiques adaptées à de nombreux problèmes de développement rural.

Objectifs

347. Renforcement de la pertinence et de la qualité des instituts de recherche du GCRAI et de leurs partenaires; essai et évaluation de technologies, de politiques et d'institutions menés par le GCRAI et ses partenaires; et, enfin, intégration des technologies, des politiques et des innovations institutionnelles les plus prometteuses aux efforts de vulgarisation agricole déployés par les autorités publiques et les organisations non gouvernementales.

Principaux produits:

- Conseils au GCRAI en matière de priorités, de politiques et de stratégies de la recherche et d'allocation des ressources
- Évaluation de la qualité et de la pertinence des services scientifiques du GCRAI, au moyen d'évaluations par les pairs et externes
- Évaluation de l'impact a posteriori des activités du GCRAI
- Organisation et tenue des réunions du Comité scientifique
- Diffusion d'informations et de documents aux membres du Comité scientifique et du GCRAI et aux parties intéressées et distribution des décisions, rapports, études stratégiques et analyses du Comité

251S1: Services de soutien technique aux États Membres, au Programme de terrain et aux autres activités apparentées

348. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Aide au renforcement des capacités de recherche agricole et de développement technologique visant à améliorer les systèmes de production durable et à promouvoir la coopération régionale et internationale
- Élaboration de programmes, fourniture de conseils et collaboration dans les domaines de la vulgarisation, de l'éducation, de la communication et de la jeunesse rurale
- Assistance technique aux pays membres en vue d'un développement agricole respectueux de l'environnement
- Appui coordonné aux organismes et aux engagements internationaux à propos de la suite donnée au Programme Action 21, au SMDD et aux questions intersectorielles pertinentes

PROGRAMME 2.5.2: PARITÉ HOMMES-FEMMES ET POPULATION

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB		PMT 2006-11	
			Programme de travail total - 2004-05	Programme de travail 2006-07 (CRZ)	Ressources (croissance réelle)	Programme de travail 2006-07 (CR)
252A3	2002-2007	Parité hommes-femmes et gestion des ressources naturelles	1 197	1 297	0	1 297
252A4	2004-2009	Analyse et réduction des effets du VIH/ SIDA sur la sécurité alimentaire et le développement rural	1 127	1 074	750	1 824
252P1	Continu	Promotion des questions de parité hommes-femmes et de population, notamment dans les politiques, l'information et les statistiques agricoles	2 171	2 417	0	2 417
252S1	Continu	Soutien technique aux États Membres et au Programme de terrain	1 097	1 278	0	1 278
Total			5 592	6 066	750	6 816

Domaines prioritaires pour 2006-07

Le Programme 2.5.2 soutient les activités de renforcement des capacités et d'assistance aux politiques à l'intention des États Membres dans les domaines de la parité hommes-femmes, du VIH/SIDA et d'autres maladies liées à la pauvreté et s'attache aux rapports entre ceux-ci et la pauvreté et l'insécurité alimentaire en milieu rural. Ce programme encouragera les capacités nationales et fournira des outils et des conseils en matière de politiques à l'appui de la concrétisation des objectifs du Millénaire pour le développement, notamment en ce qui concerne le rôle que l'égalité entre hommes et femmes et la lutte contre la VIH/SIDA peuvent assumer dans le domaine de la réduction de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire en milieu rural. Il continuera de garantir la mise en oeuvre du Plan d'action parité hommes-femmes et la stratégie relative au VIH/SIDA et à d'autres maladies liées à la pauvreté tant au niveau de la FAO qu'à l'échelle des pays. Les principales réalisations attendues sont les suivantes: un minimum de six ateliers par an sur la parité hommes-femmes, la mise au point et l'utilisation de données ventilées par sexe et les questions relatives au VIH/SIDA; au moins quatre missions de conseils en matière de politiques; essai et élaboration d'études et d'indicateurs, y compris sectoriels, tenant compte de la parité hommes-femmes tels qu'ils se rapportent à l'ensemble des objectifs du Millénaire pour le développement; guides sectoriels et autres matériels de formation sur l'analyse des questions socioéconomiques et des conditions spécifiques de chaque sexe; notes consultatives et autre assistance en matière de politiques à propos de la parité hommes-femmes et des conventions sur le changement climatique, la biodiversité et la désertification, la gestion des ressources naturelles, l'impact du VIH/SIDA sur la sécurité alimentaire et le vieillissement en milieu rural; assistance aux pays pour qu'ils élaborent des stratégies relatives au VIH/SIDA dans le secteur agricole; publications sur la parité hommes-femmes et les aspects sociaux de la mondialisation et du commerce, les nouvelles formes d'énergie, la réaction face aux catastrophes naturelles, les biotechnologies et les nouvelles technologies de l'information. Ce programme maintiendra les contacts et encouragera la collaboration avec le système des Nations Unies dans ses domaines de compétence.

Dans un scénario de croissance réelle, le Programme 2.5.2 renforcerait les activités normatives et l'assistance aux politiques en ce qui concerne l'incidence sur la sécurité alimentaire du VIH/SIDA et des autres maladies liées à la pauvreté. Il pourrait assumer un rôle plus efficace dans le cadre des efforts de programmation commune du système des Nations Unies visant à contrer la triple menace que représentent l'insécurité alimentaire, le VIH/SIDA et l'affaiblissement de la gouvernance en Afrique australe. À la fin de l'exercice biennal, six pays, au moins, devraient avoir renforcé leurs capacités de lutte contre le VIH/SIDA et les autres maladies liées à la pauvreté dans le secteur agricole, ainsi que de formulation et de mise en oeuvre de politiques et de projets subventionnés par des fonds mondiaux de lutte contre le VIH/SIDA.

252A3: Parité hommes-femmes et gestion des ressources naturelles

Problème à résoudre:

349. Dans les États Membres, on ne connaît pas, à l'heure actuelle, les différences entre hommes et femmes en ce qui concerne la gestion des ressources humaines et naturelles. Il convient de combler cette lacune et de la documenter, de manière à favoriser la préparation de politiques qui répondent comme il se doit aux besoins des hommes et des femmes dans le domaine de l'environnement.

Contribution proposée à la solution du problème

350. Créer des capacités institutionnelles, ou les renforcer, afin de planifier la gestion participative et sexospécifique des ressources naturelles, et contribuer à améliorer les possibilités d'une participation équitable des femmes et des hommes à la formulation des politiques et des programmes.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

351. Les communautés rurales et les personnes (hommes et femmes), qui verront que leurs besoins et leurs priorités en matière de ressources naturelles sont dûment pris en compte dans les politiques et les programmes de développement rural.

Objectifs

352. Politiques, programmes et projets qui garantissent l'égalité entre hommes et femmes dans la répartition et la gestion des ressources naturelles et participation plus large des agriculteurs au processus de formulation des politiques et des programmes.

Principaux produits:

- Méthodes de gestion des ressources naturelles tenant compte des questions de parité
- Soutien aux politiques de gestion des ressources naturelles tenant compte des questions de parité

252A4: Analyse et réduction des effets du VIH/ SIDA sur la sécurité alimentaire et le développement rural

Problème à résoudre:

353. Le VIH/SIDA a des répercussions catastrophiques sur les efforts déployés en matière de sécurité alimentaire et de développement rural, en particulier dans les pays les plus frappés par l'épidémie. Ainsi, non seulement la faim rend-elle les personnes plus vulnérables à une infection par le VIH, mais également les maladies opportunistes du SIDA et les décès qu'il entraîne viennent-ils aggraver l'insécurité alimentaire en décimant la main-d'œuvre et en s'attaquant aux économies et à d'autres avoirs importants des ménages. Les pays ne disposent pas des connaissances et des capacités institutionnelles nécessaires pour affronter efficacement ces problèmes.

Contribution proposée à la solution du problème

354. Des politiques et des programmes sur l'atténuation des effets du VIH/SIDA sur l'agriculture et le développement rural auront une influence positive directe sur le secteur agricole dans les pays les plus touchés, améliorant ainsi les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des personnes touchées par le SIDA.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

355. Les institutions actives dans le domaine du développement rural tireront profit d'une meilleure compréhension de l'incidence du VIH/SIDA sur celui-ci et du rôle que doit assumer l'agriculture dans la lutte contre l'épidémie. Les communautés et les ménages ruraux profiteront d'une amélioration des politiques et des programmes visant à atténuer les effets négatifs du VIH/SIDA sur les moyens d'existence en milieu rural.

Objectifs

356. Preuve opportune et fiable des effets du VIH/SIDA sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. Interventions et instruments de politique appropriés pour contrecarrer les effets du VIH/SIDA sur le secteur rural et agricole.

Principaux produits:

- Méthodologies sexospécifiques, outils d'aide aux politiques et aux décisions sur le VIH/SIDA
- Assistance technique pour la prévention de l'infection par le VIH/SIDA et l'atténuation de ses effets

252P1: Promotion des questions de parité hommes-femmes et de population, notamment dans les politiques, l'information et les statistiques agricoles

Problème à résoudre:

357. Les questions de parité hommes-femmes et la dynamique démographique ont de nombreuses implications pour les décisions de politique générale et de programmation concernant le développement agricole et rural, la sécurité alimentaire et les choix de subsistance, notamment pour les groupes les plus défavorisés. Les gouvernements, les ONG et les organisations de la société civile ne les intègrent néanmoins pas toujours de façon efficace à leur prise de décisions. Au sein de la FAO elle-même, il faut élaborer et adapter des outils adaptés visant à intégrer les questions de parité hommes-femmes et de population, en particulier en ce qui concerne l'incidence sur le développement de la pandémie de VIH/SIDA. Cette entité est conçue pour faciliter l'intégration des questions de parité et de population dans les activités de la FAO et dans celles de ses clients et partenaires directs parmi les États Membres. Bien qu'il existe de nombreux outils et méthodes pour garantir une telle intégration, cette entité met en évidence le rôle particulier du programme d'analyse des questions socioéconomiques et des conditions spécifiques de chaque sexe (ASEG) et du programme de ventilation de données et des statistiques par sexe à l'appui des activités d'intégration à la FAO et parmi les États Membres.

Contribution proposée à la solution du problème

358. L'intégration des questions de parité et de population, y compris le VIH/SIDA, dans les activités de la FAO et dans celles de ses clients directs conduiront à des politiques et des programmes plus sensibles (et par conséquent plus efficaces) aux questions de développement rural. Cela sera réalisé principalement par la sensibilisation, du matériel de formation et une documentation et des bases de données améliorées, produites grâce à cette entité.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

359. Avant tout, les populations associées à l'agriculture et à l'économie rurale qui tireront profit de priorités établies en fonction de la parité et des différences d'âge et d'évaluation des besoins dans les zones rurales.

Objectifs

360. Permettre aux fonctionnaires de la FAO, aux gouvernements, aux ONG et aux partenaires de la société civile d'utiliser les données sur la population et la parité hommes-femmes, y compris le VIH/SIDA, à l'appui de la planification et des décisions concernant les politiques et les programmes nationaux et sous-nationaux. La plus grande capacité à utiliser les méthodes et les outils d'analyse des questions socioéconomiques et des conditions spécifiques de chaque sexe, de même que des données et des statistiques ventilées par sexe et par âge, permettra à son tour de réduire ou d'éliminer la discrimination liée au sexe, à l'âge et/ou à des caractéristiques socioculturelles, et permettra une plus grande équité en matière d'interventions en matière de développement.

Principaux produits:

- Appui aux capacités nationales d'utilisation du Programme d'analyse des questions socioéconomiques et des conditions spécifiques de chaque sexe dans le développement agricole et rural
- Responsable de la coordination des questions d'intégration de la parité et du VIH/SIDA au sein de l'Organisation et dans les États Membres
- Analyse politique et aide consultative aux États Membres à propos des liens entre parité, population, agriculture équitable, sécurité alimentaire et développement rural
- Amélioration des facteurs démographiques et des considérations de parité entre les sexes dans les statistiques agricoles

252S1: Soutien technique aux États Membres et au Programme de terrain

361. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Avis et assistance aux pays membres et aux institutions civiles sur les approches tenant compte des questions de parité et sur les questions de population afin d'améliorer la sécurité alimentaire

PROGRAMME 2.5.3: DÉVELOPPEMENT RURAL

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB		PMT 2006-11	
			Programme de travail total - 2004- 05	Programme de travail 2006-07 (CRZ)	Ressources (croissance réelle)	Programme de travail 2006-07 (CR)
253A1	2002-2005	Accès 21: Renforcement des institutions concernant le régime foncier en vue de la sécurité alimentaire et du développement rural durable	1 756	0	0	0
253A2	2002-2005	Amélioration des institutions et des services ruraux en vue de promouvoir des moyens d'existence durables en milieu rural	2 109	0	0	0
253A4	2002-2005	Démarches et méthodes participatives à l'appui des moyens d'existence durables et de la sécurité alimentaire	1 012	0	0	0
253A5	2006-2011	Systèmes durables et abordables, y compris la sécurité du régime foncier, favorisant l'accès à la terre et aux autres ressources naturelles	0	1 903	0	1 903
253A6	2006-2011	Renforcement des institutions rurales, de la vulgarisation et des démarches participatives pour l'agriculture et le développement rural durables (ADRD)	0	3 121	750	3 871
253P1	Continu	Gestion et soutien du réseau du système des Nations Unies sur le développement rural et la sécurité alimentaire	260	260	0	260
253S1	Continu	Services de soutien technique sur les démarches participatives, le développement des institutions et l'accès aux ressources foncières	2 892	2 860	0	2 860
Total			8 029	8 144	750	8 894

Domaines prioritaires pour 2006-07

Sur le plan de la structure, l'entité 253A5 devrait remplacer l'entité 253A1 précédente qui s'achèvera en 2005. Cette entité aura pour vocation de fournir des outils et de bonnes pratiques pour améliorer l'accès à la terre et renforcer la sécurité des droits de propriété en faveur des pauvres en milieu rural. La nouvelle entité 253A6 tirera aussi parti des précédentes entités 253A2, 253A4 et 251A4 (partiellement). Elle appuiera les politiques et les pratiques favorables à l'agriculture et au développement rural durables et la pérennité des moyens d'existence. Le programme apportera aussi un appui au Secrétariat du Réseau du système des Nations Unies sur le développement durable et la sécurité alimentaire et à ses groupes thématiques nationaux (253P1).

En 2006-07, l'entité 253A5 se concentrera sur la réalisation et les essais de matériaux politiques adaptés relatifs aux approches durables et réalisables en matière d'accès à la terre et aux autres ressources naturelles et à la mise au point de méthodologies à propos d'accords nationaux destinés à améliorer la sécurité de jouissance. Les produits complémentaires de l'entité 253A6 appuieront d'une part la préparation, les essais et la diffusion de politiques et de pratiques destinées à renforcer la mise en oeuvre de l'agriculture et du développement rural durables et la pérennité des moyens d'existence et, d'autre part, l'élaboration et la promotion de méthodes d'analyse institutionnelle et de renforcement des capacités visant à accroître la contribution des autorités publiques, des producteurs et des organisations communautaires à l'agriculture et au développement rural durables, à la pérennité des moyens d'existence pour les plus démunis et à la réduction de la vulnérabilité des populations rurales face aux perturbations naturelles, économiques et politiques. On élaborera des grandes orientations, des mesures institutionnelles et des méthodes afin de consolider les systèmes nationaux de vulgarisation, y compris en encourageant l'établissement de liens efficaces entre les instituts de recherche et de vulgarisation, les institutions publiques et privées et les organisations d'agriculteurs et en renforçant les capacités de vulgarisation à l'appui de la prévention contre le VIH/SIDA et à la lutte contre la maladie. La concrétisation de tous ces produits passera par des approches et des méthodes participatives. Le Réseau du système des Nations Unies sur le développement durable et la sécurité alimentaire cherchera à soutenir l'élaboration et la diffusion de grandes orientations, de stratégies et de pratiques relatives au développement rural et à la sécurité alimentaire à l'échelon national.

Des ouvertures de crédit dans un scénario de croissance réelle permettraient d'étendre les activités de renforcement des capacités des décideurs dans les domaines de la conception et de la mise en oeuvre de politiques et de pratiques optimales pour l'agriculture et le développement rural durable, y compris une analyse plus poussée des questions de définition des politiques et une formation pratique.

253A5: Systèmes durables et abordables, y compris la sécurité du régime foncier, favorisant l'accès à la terre et aux autres ressources naturelles

Problème à résoudre:

362. Les systèmes permettant l'accès à la terre et aux autres ressources naturelles et assurant la sécurité du régime foncier ne profitent pas aux ruraux pauvres dans de nombreux pays. De nombreuses approches adoptées dans les projets de développement n'ont pas d'effet durable à l'achèvement du projet. L'absence de systèmes de régime foncier durables et abordables empêche les ruraux pauvres d'accumuler des actifs et d'assurer la sécurité de leur famille.

Contribution proposée à la solution du problème

363. L'entité aidera les pays à élaborer des systèmes efficaces d'accès à la terre et aux autres ressources naturelles, et de sécurité du régime foncier.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

364. Les ruraux pauvres, les hommes comme les femmes.

Objectifs

365. Fonctionnement amélioré des systèmes nationaux visant à fournir un accès à la terre et aux autres ressources naturelles, et renforcement de la sécurité du régime foncier en faveur des ruraux pauvres.

Principaux produits:

- Matériel pédagogique décrivant des approches durables et abordables pour faciliter l'accès à la terre et aux autres ressources naturelles
- Méthodes pour la formulation de politiques nationales visant à garantir la sécurité du régime foncier

253A6: Renforcement des institutions rurales, de la vulgarisation et des démarches participatives pour l'agriculture et le développement rural durables (ADRD)

Problème à résoudre:

366. Pour une bonne réalisation de l'ADRD il faudra surmonter une combinaison de facteurs négatifs: manque de réceptivité des fournisseurs de services publics vis-à-vis des producteurs et des autres organisations communautaires; usage limité des méthodes modernes de gestion des entreprises par les organisations de producteurs; efficacité réduite des programmes de promotion des moyens d'existence durables et de la sécurité alimentaire due à l'utilisation insuffisante et souvent incorrecte des démarches participatives par les personnels du gouvernement et des ONG; faiblesse des services de vulgarisation ruraux nationaux et accès souvent limité des clients à ces services, d'où l'adoption réduite de démarches et techniques améliorées; vulnérabilité des populations rurales aux chocs naturels et d'origine humaine, y compris le VIH/SIDA; difficultés éprouvées par les producteurs et les organisations communautaires à influencer le choix des politiques concernant leurs stratégies de subsistance.

Contribution proposée à la solution du problème

367. On favorisera les politiques et les institutions efficaces en matière de fourniture de services et l'utilisation de démarches participatives. Cela aboutira à un meilleur accès aux ressources et aux services et, partant, à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à des moyens d'existence plus durables.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

368. Les agriculteurs pauvres et les autres producteurs ruraux bénéficieront de l'amélioration des services rendus par les institutions rurales, y compris celles s'occupant de vulgarisation, ce qui leur permettra aussi de voir leurs besoins et aspirations reflétés dans des projets et programmes de développement locaux. Les organisations de producteurs seront gérées de façon plus efficace et seront mieux à même de tirer parti des débouchés commerciaux.

Objectifs

369. Renforcement des politiques et des institutions et des capacités en matière de fourniture de services; meilleure utilisation des démarches participatives en ce qui concerne les moyens d'existence des populations rurales.

Principaux produits:

- Appui aux politiques et aux méthodes visant à renforcer la mise en oeuvre de l'ADRD et des moyens d'existence durables
- Appui aux politiques, institutions et pratiques visant à renforcer les services de vulgarisation nationaux

- Renforcement des institutions rurales, y compris les organisations publiques, de producteurs et communautaires
- Resserrement des liens entre la recherche et la vulgarisation, les secteurs privé et public et les organisations d'agriculteurs
- Renforcement des moyens institutionnels permettant de réduire la vulnérabilité des populations rurales aux chocs naturels, économiques et politiques
- Renforcement de la capacité de vulgarisation en vue de prévenir et de réduire le VIH/SIDA
- Application interdisciplinaire de démarches et méthodes participatives en faveur des moyens d'existence durables en milieu rural

253P1: Gestion et soutien du réseau du système des Nations Unies sur le développement rural et la sécurité alimentaire

Problème à résoudre:

370. Les pays en développement, en particulier les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV), ont besoin d'améliorer leur situation en matière de sécurité alimentaire, par de rapides augmentations de la production alimentaire et de la productivité, en réduisant la variabilité annuelle de la production sur une base économique et environnementale saine et en améliorant l'accès de la population aux vivres.

Contribution proposée à la solution du problème

371. Une collaboration renforcée entre partenaires du développement produira des résultats utilisables et durables.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

372. En fin de compte, les personnes victimes de l'insécurité alimentaire et les ruraux pauvres tireront parti de stratégies et de programmes formulés et appliqués de façon plus cohérente et mieux coordonnée.

Objectifs

373. Adoption et/ou application par les organismes nationaux et internationaux de perspectives et de stratégies associant plusieurs parties prenantes, et de programmes coordonnés sur la sécurité alimentaire et le développement rural.

Principaux produits:

- Gestion du secrétariat du Réseau, y compris un appui aux groupes thématiques nationaux
- Développement, diffusion et échange d'informations et de connaissances

253S1: Services de soutien technique sur les démarches participatives, le développement des institutions et l'accès aux ressources foncières

374. Il n'existe aucune description des motivations et des objectifs de cette entité, qui englobe avant tout des services à la demande en faveur des Membres, ce qui rend difficile toute planification.

Principaux produits:

- Soutien au programme de terrain pour les approches participatives et le développement institutionnel
- Soutien au programme de terrain pour l'accès sûr et équitable à la terre

PROGRAMME 2.5.6: PRODUCTION ALIMENTAIRE À L'APPUI DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LES PAYS À FAIBLE REVENU ET À DÉFICIT VIVRIER

Entité du prog.	Calendrier	Titre	PTB	PMT 2006-11		
			Programme de travail total - 2004-05	Programme de travail 2006-07 (CRZ)	Ressources (croissance réelle)	Programme de travail 2006-07 (CR)
256P1	Continu	Gestion et coordination	2 140	2 140	0	2 140
256P2	Continu	Formulation du PSSA	1 015	1 015	0	1 015
256P3	Continu	Exécution du PSSA	8 267	8 267	400	8 667
Total			11 422	11 422	400	11 822

Domaines prioritaires pour 2006-07

Aucun changement n'a été apporté à la structure des trois entités bien établies portant sur la gestion, la formulation et l'exécution du Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA) (dans ces deux derniers cas, financé par les crédits du Programme de travail et budget). Comme indiqué précédemment, l'appui aux pays par le biais du PSSA sera étendu et comprendra les programmes nationaux de sécurité alimentaire, notamment dans le cadre de l'engagement renouvelé à éliminer la pauvreté inclus dans l'Alliance internationale contre la faim.

Les ressources allouées dans un scénario de croissance réelle favoriseraient la mise en oeuvre du PSSA (entité 256P3). Ces ressources permettraient, en particulier, de formuler de nouveaux éléments de coopération Sud-Sud dans les projets du PSSA et d'accroître la capacité du Programme ordinaire de financer, dans ce cadre, des activités au niveau des pays.

256P1: Gestion et coordination

Problème à résoudre:

375. Les pays en développement, en particulier les pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV), ont besoin d'améliorer leur situation en matière de sécurité alimentaire, par de rapides augmentations de la production alimentaire et de la productivité, en réduisant la variabilité annuelle de la production sur une base économique et environnementales saine et en améliorant l'accès de la population aux vivres.

Contribution proposée à la solution du problème

376. Le PSSA vise à résoudre le problème susmentionné. Cette entité garantit la coordination et le suivi des diverses étapes du programme. Il faut prendre soin également de faciliter le financement du PSSA par la mobilisation de ressources venant de bailleurs de fonds, d'institutions de financement et des gouvernements concernés. Cette entité facilite la formulation et l'application réussies du Programme dans un nombre croissant de pays participants, en particulier les PFRDV. Il faut pour cela s'assurer de la participation des services compétents de l'Organisation, sous la supervision d'un groupe de contrôle externe.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

377. Les gouvernements bénéficiaires tirent profit d'une aide pour aborder durablement la question de la sécurité alimentaire et les populations enregistrent une amélioration de leurs moyens d'existence. Les bailleurs de fonds et les institutions de financement sont dotés d'un cadre commun leur permettant de contribuer à améliorer la situation.

Objectifs

378. Coordination efficace, suivi et évaluation du PSSA à tous les échelons; promotion d'initiatives de coopération Sud-Sud et forte mobilisation de fonds provenant de donateurs et d'institutions de financement à l'appui du PSSA.

Principaux produits:

- Coordination et suivi au siège et dans les structures décentralisées
- Coordination et suivi pour la formulation de composantes du PSSA et d'accords de coopération Sud-Sud
- Coordination et surveillance de la mise en oeuvre du PSSA
- Directives et rapports du PSSA, diffusion des informations
- Renforcement des capacités en vue de la gestion du programme PSSA au niveau national

256P2: Formulation du PSSA

Problème à résoudre:

379. En participant au PSSA, les gouvernements concernés ont besoin d'une aide pour la formulation de programmes et de projets.

Contribution proposée à la solution du problème

380. Les questions de sécurité alimentaire sont traitées en étroite collaboration avec les gouvernements bénéficiaires en contribuant à la formulation de la phase I, à l'extension des phases I et II du PSSA à l'échelon des pays, compte tenu des besoins des populations visées et d'une démarche de production durable. L'entité prévoit également la formulation conjointe de partenariats de coopération Sud-Sud, y compris des accords tripartites.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

381. Les départements et les institutions gouvernementaux sont habilités à créer le cadre politique et institutionnel nécessaire à l'extension du PSSA. Les agriculteurs dans les zones relevant du projet ainsi que les organisations communautaires qui fournissent des services et une aide à l'utilisation rationnelle des ressources (associations d'usagers de l'eau par exemple) pour la production et les activités après récolte.

Objectifs

382. Aider les pays, en particulier les PFRDV, à parvenir à la sécurité alimentaire grâce à l'élaboration d'un document de programme national et d'un plan d'action PSSA, et à la formulation de la phase I ou de l'extension/expansion du Programme.

Principaux produits:

- Formulation de programmes nationaux pour la phase I, l'extension de cette phase et la phase II
- Formulation d'activités de coopération Sud-Sud dans le cadre du PSSA

256P3: Exécution du PSSA

Problème à résoudre:

383. L'exécution efficace et l'extension du PSSA pour répondre aux besoins et aux attentes des pays concernés exigent un flux régulier de ressources.

Contribution proposée à la solution du problème

384. La FAO fournit une aide technique et l'appui financier provient de diverses sources, notamment des donateurs bilatéraux et multilatéraux, des banques de développement et d'autres institutions de financement, des ressources propres des gouvernements, des ONG, d'entités du secteur privé et de la FAO elle-même. Cette combinaison de facteurs crée un environnement propice pour traiter le problème de l'insécurité alimentaire de façon efficace et durable.

Bénéficiaires et avantages escomptés:

385. Les principaux bénéficiaires sont les personnes sous-alimentées, qui, le plus souvent, ne profitent pas d'un accès fiable à la nourriture.

Objectifs

386. Fournir l'appui financier indispensable à l'amélioration de la sécurité alimentaire dans les PFRDV, grâce à une augmentation rapide de la productivité et de la production vivrière par des moyens économiques et écologiques rationnels; améliorer l'accès des populations à la nourriture; favoriser la diversification des produits sur une base autonome grâce à de meilleurs services de fourniture d'intrants et à la possibilité d'obtenir localement des prêts.

Principaux produits:

- Mise en oeuvre des programmes nationaux du PSSA au niveau de la phase I
- Mise en oeuvre des programmes nationaux du PSSA au niveau de l'élargissement de la phase I et de la phase II
- Mise en oeuvre des activités de coopération Sud-Sud dans les pays du PSSA